











C231e

CANTILLON

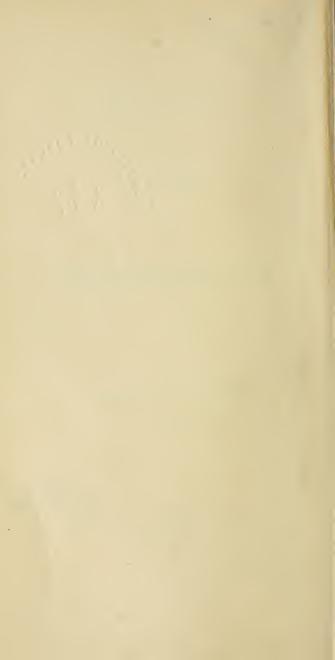
ESSAI

SUR

LE COMMERCE

Reprinted for Harvard University

BOSTON
GEO. H. ELLIS, 141 FRANKLIN STREET
1892



NOTE.

The Essai sur la Nature du Commerce en Général was written between 1730 and 1734 by Richard Cantillon, a natural-born British subject, of the family of Cantillon of Ballyheigue, co. Kerry, Ireland. He was probably born between 1680 and 1690. In 1716 he established himself as a banker in Paris. where his cousin, the Chevalier Richard Cantillon (died in 1717), had long traded, first as a silk mercer, then as a banker. Our author soon became flourishing; but, having given umbrage to John Law by his outspoken belief in the ultimate failure of the Mississippi scheme, he found it dangerous to remain in France. He therefore quitted that country in 1719, but continued his Paris business in the name of a nephew, Richard Cantillon, and gained enormous profits by speculating for the fall of Mississippi shares. Out of these speculations arose several lawsuits, in the course of which he was once arrested in Paris, and spent a night in prison. He married, in 1726, Mary Anne Mahony, daughter of the Lady Clare. He was murdered in his bed at Albemarle Street, London, on the 15th of May, 1734, by a discharged man-servant, who stole some of his papers and set fire to the house before

escaping.

The Essai was written by Cantillon in English, and by himself translated into its present form for the use of a French friend. The original English work, with its statistical supplement, was never published. It was possibly in the possession of Philip Cantillon, a second cousin, when he brought out The Analysis of Trade, London, 1759, professedly based upon it. The fictitious imprint "A Londres, Chez Fletcher Gyles, dans Holborn, M.DCC.LV." appears also upon the title-page of Questions importantes sur le Commerce, a French translation by Turgot of Tucker's Reflections on the Expediency of a Law for the Naturalization of Foreign Protestants.

Cantillon is said to have been a prolific writer, an indefatigable traveller, and to have joined the experience of a silk mercer and a wine merchant to that of a banker. He was an enthusiast in agricultural and monetary

science. This the only surviving fragment of his work greatly influenced the early French economists,—Gournay, Quesnay, Mirabeau, Turgot, Condillac, Mably, Graslin. It is one of the few works referred to by Adam Smith, and Jevons called it the first treatise on economics. Three editions of it are known,—the 1755 edition of 436 pages, 12mo, now reprinted; an edition in smaller form (probably from another press) in 1756, 432 pages, 12mo; and the reprint appended to Mauvillon's translation of the *Discours Politiques* of Hume (in vol. iii.), Amsterdam, 1755.

See the articles by F. von Sivers, Jahrbücher für Nationalökonomie, 1874, p. 145; S. Bauer, ibid., 1890, p. 145; W. S. Jevons, Contemporary Review, 1881, p. 61; Henry Higgs, The Economic Journal, 1891, p. 262. Also A. Espinas, Histoire des Doctrines Économiques, Paris, 1891.

н. н.

This edition attempts to reproduce that of 1755 so far as is possible with type not manufactured for the purpose. The old pagination is preserved, and even typographical errors and irregularities are left unchanged.



ESSAI

SUR

LE COMMERCE.



ESSAI

SUR LA NATURE

DU

COMMERCE

EN GÉNÉRAL.

TRADUIT DE L'ANGLOIS.

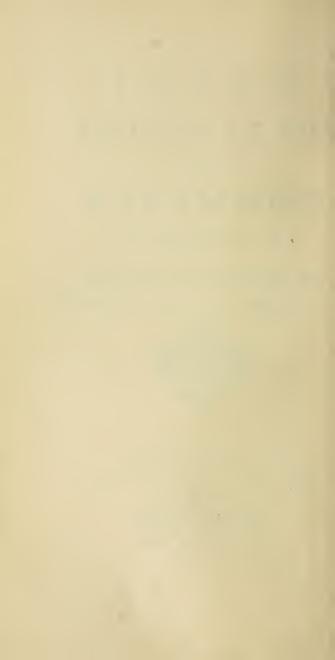
en realité composi par de Cantillon



A LONDRES,

Chez FLETCHER GYLES;

M. DCC. LY.





ESSAI

SUR LA NATURE

DU

COMMERCE

EN GÉNÉRAL.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Richesse.

A Terre est la source ou la matiere d'où l'on tire la Richesse; le travail de l'Homme est la forme qui la produit: & la Richesse en elle-même, n'est autre

2 Essai sur la nature chose que la nourriture, les com-

modités & les agrémens de la vie.

La Terre produit de l'herbe, des racines, des grains, du lin, du coton, du chanvre, des arbriffeaux & bois de plufieurs efpeces, avec des fruits, des écorces & feuillages de diverfes fortes, comme celles des Meuriers pour les Vers à foie; elle produit des Mines & Minéraux. Le travail de l'Homme donne la forme de richeffe à tout cela.

Les Rivieres & les Mers fournissent des Poissons, pour la nourriture de l'Homme, & plusieurs autres choses pour l'agrément. Mais ces Mers & ces Rivieres appartiennent aux Terres adjacentes, ou sont communes; & le travail de l'Homme en tire le Poisson, & autres avantages.

CHAPITRE II.

Des Sociétés d'Hommes.

DE quelque maniere que se forme une Société d'Hommes, la proprieté des Terres qu'ils habitent, appartiendra nécesfairement à un petit nombre d'entr'eux.

Dans les Sociétés errantes, comme les Hardes des Tartares & les Camps des Indiens qui vont d'un lieu à un autre avec leurs Bestiaux & Familles, il faut que le Capitaine ou le Roi qui les conduit, regle les limites de chaque Chef de Famille, & les Quartiers d'un chacun autour du Camp. Autrement il y auroit toujours des contestations pour les Quartiers ou commodités, les bois, les herbes, l'eau, &c. mais lorsqu'on aura

. Essai sur la nature

réglé les Quartiers & les limites d'un chacun , cela vaudra autant qu'une propriété pour le

tems qu'ils y féjournent.

Dans les Sociétés plus régulieres: Si un Prince à la tête d'une Armée, a conquis un Païs, il distribuera les Terres à ses Officiers ou Favoris, fuivant leur mérite, ou fon bon plaisir (cas où est originairement la France); il établira des loix pour en conferver la propriété à eux & à leurs Descendans: ou bien il se réfervera la propriété des Terres, & emploiera fes Officiers ou Favoris, au foin de les faire valoir; ou les leur cédera à condition d'en païer tous les ans un certain cens, ou redevance; ou il leur cédera en se réservant la liberté de les taxer tous les ans, fuivant fes befoins & leurs facultés. Dans tous ces cas, ces Officiers ou Favoris, foit qu'ils foient Propriétaires abfolus, foit

du Commerce. I. Part. 5 dépendans, foit qu'ils foient Intendans ou Inspecteurs du produit des Terres, ils ne feront qu'un petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Oue si le Prince fait la distribution des Terres par portions égales à tous les Habitans,. elles ne laifferont pas dans la suite de tomber en partage à un petit nombre. Un Habitant aura plusieurs Enfans, & ne pourra laisser à chacun d'eux une portion de Terre égale à la fienne: un autre mourra fans Enfans, & laissera sa portion à celui qui en a déja, plutôt qu'à celui qui n'en a pas: un troifieme fera fainéant, extravagant ou maladif, & fe verra obligé de vendre sa portion à un autre qui a de la frugalité & de l'industrie, qui augmentera continuellement fes Terres par de nouveaux achats, auxquels il emploiera le travail de ceux, qui

frir leur travail, pour fubfifter.

Dans le premier établiffement de Rome, on donna à chaque Habitant deux Journaux de terre: cela n'empêcha pas qu'il n'y eût bientôt après une inégalité aussi grande dans les patrimoines, que celle que nous voïons aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe. Les Terres tomberent en partage à un petit nombre.

En supposant donc que les Terres d'un nouvel état appartiennent à un petit nombre de personnes, chaque Propriétaire fera valoir ses Terres par ses mains, ou les donnera à un ou plusieurs Fermiers: dans cette œconomie, il faut que les Fermiers & Laboureurs trouvent leur subsistance, cela est de necessité indispensable, soit qu'on fasse valoir les Terres pour le

du Commerce. I. Part. 7 compte du Propriétaire même, ou pour celui du Fermier. On donne le furplus du produit de la Terre aux ordres du Propriétaire; celui-ci en donne une partie aux ordres du Prince ou de l'Etat, ou bien le Fermier donnera cette partie directement au Prince, en la rabattant au Propriétaire.

Pour ce qui est de l'usage auquel on doit emploier la terre, il est préalable d'en emploïer une partie à l'entretien & nourriture de ceux qui y travaillent & la font valoir: le refte dépend principalement des humeurs & de la maniere de vivre du Prince, des Seigneurs de l'Etat & du Propriétaire; s'ils aiment la boisson, il faut cultiver des Vignes; s'ils aiment les foieries, il faut planter des Meuriers & élever des Vers à foie; & de plus il faut emploïer une partie proportionnée de la terre, à main-

Essai sur la nature

tenir tous ceux qu'il faut pour ce travail; s'ils aiment les Chevaux, il faut des Prairies; & ainfi du refte.

Cependant fi on suppose que les Terres n'appartiennent à perfonne en particulier, il n'est pas facile de concevoir qu'on y puiffe former une focieté d'Hommes: nous voïons dans les Terres communes, par exemple, d'un Village, qu'on regle le nombre des Bestiaux que chacun des Habitans a la liberté d'y envoïer; & fi on laissoit les Terres au premier qui les occuperoit dans une nouvelle conquête, ou découverte d'un Païs, il faudroit toujours revenir à une regle pour en fixer la propriété, pour y pouvoir établir une Societé d'Hommes, foit que la force ou la Police décidât de cette regle.

CHAPITRE III.

Des Villages.

Uelque emploi qu'on fafse de la Terre, soit pâturage, bled, vignes, il faut que les Fermiers ou Laboureurs, qui en conduisent le travail, résident tout proche; autrement le tems qu'il faudroit pour aller à leurs Champs & revenir a leurs Maifons, confommeroit une trop grande partie de la journée. De ce point dépend la necessité des Villages répandus dans toutes les Campagnes & Terres cultivées, où l'on doit avoir aussi des Maréchaux & Charons pour les outils, la Charue & les Charettes dont on a besoin; surtout lorsque le Village est éloigné des Bourgs & Villes. La grandeur d'un Village est naturellement proportionnée en nombre d'Habitans, à celui que les Terres, qui en dépendent, demandent pour le travail journalier, & à celui des Artifans qui y trouvent affez d'occupation par le fervice des Fermiers & Laboureurs: mais ces Artifans ne font pas tout-à-fait fi neceffaires dans le voifinage des Villes où les Laboureurs peuvent aller fans perdre beaucoup de tems.

Si un ou plufieurs des Propriétaires des Terres de la dépendance du Village y font leur réfidence, le nombre des Habitans fera plus grand, à proportion des Domeftiques & Artifans qu'ils y attireront, & des Cabarets qui s'y établiront pour la commodité des Domeftiques & Ouvriers qui gagneront leur vie avec ces Propriétaires.

Si la Terre n'est propre que pour nourrir des troupeaux de Moutons, comme dans les Dudu Commerce. I. Part. 11 nes & Landes, les Villages feront plus rares & plus petits, parceque la terre ne demande qu'un petit nombre de Pasteurs.

Si la Terre ne produit que des bois, dans des Terres fabloneuses, où il ne croît point d'herbe pour la nourriture des Bestiaux, & si elle est éloignée des Villes & Rivieres, ce qui rend ces bois inutiles pour la confommation, comme l'on en voit plusieurs en Allemagne, il n'y aura de Maifons & Villages qu'autant qu'il en faut pour recueillir les Glands, & nourrir des Cochons dans la faison: mais si la Terre est entierement ftérile, il n'y aura ni Villages ni Habitans.



CHAPITRE IV.

Des Bourgs.

L y a des Villages où l'on a érigé des Marchés, par le crédit de quelque Propriétaire ou Seigneur en Cour. Ces Marchés, qui fe tiennent une ou deux fois la femaine, encouragent plufieurs petits Entrepreneurs & Marchands de s'établir dans ce lieu; ou ils achetent au Marché les denrées qu'on y apporte des Villages d'alentour, pour les transporter & vendre dans les Villes; ils prennent en échange dans la Ville, du fer, du fel, du fucre & d'autres marchandises, qu'on vend, les jours de Marché, aux Habitans des Villages: on voit auffi plufieurs petits Artifans s'établir dans ces lieux comme des Serruriers, Menui-

du Commerce. I. PART. 13 fiers & autres, pour les besoins des Villageois qui n'en ont pas dans leurs Villages, & enfin ces Villages deviennent des Bourgs. Un Bourg étant placé comme dans le centre des Villages, dont les Habitans viennent au Marché, il est plus naturel & plus facile que les Villageois y apportent leurs denrées les jours de Marché pour les y vendre, & qu'ils y achetent les marchandifes dont ils ont besoin, que de voir porter ces marchandifes par les Marchands & Entrepreneurs dans les Villages, pour y recevoir en échange les denrées des Villageois. 1°. Les circuits des Marchands dans les Villages multiplieroient la dépense des Voitures, fans necessité. 2°. Ces Marchands feroient peut-être obligés d'aller dans plusieurs Villages avant que de trouver la qualité & la quantité des denrées qu'ils veulent acheter. 3°. Les 14 Essai sur la nature

Villageois seroient le plus souvent aux champs lors de l'arrivée de ces Marchands, &, ne fachant quelles especes de denrées il leur faudroit, ils n'auroient rien de prêt & en état. 4° Il feroit presqu'impossible de fixer le prix des denrées & des marchandises dans les Villages, entre ces Marchands & les Villageois. Le Marchand refuseroit dans un Village le prix qu'on lui demande de la denrée, dans l'espérance de la trouver à meilleur marché dans un autre Village, & le Villageois refuseroit le prix que le Marchand lui offre de sa marchandise, dans l'espérance qu'un autre Marchand qui viendra, la prendra à meilleur compte.

On évite tous ces inconvéniens lorsque les Villageois viennent les jours de Marché au Bourg, pour y vendre leurs denrées, & y acheter les marchandises dont

du Commerce, I. PART. 15 ils ont besoin. Les prix s'y fixent par la proportion des denrées qu'on y expose en vente & de l'argent qu'on y offre pour les acheter; cela se passe dans la même place, fous les yeux de tous les Villageois de différens Villages, & des Marchands ou Entrepreneurs du Bourg. Lorfque le prix a été déterminé avec quelques-uns, les autres fuivent fans difficulté, & l'on constate ainfi le prix du Marché de ce jour-là. Le Païsan retourne dans fon Village & reprend fon travail.

La grandeur du Bourg est naturellement proportionnée au nombre des Fermiers & Laboureurs qu'il faut pour cultiver les Terres qui en dépendent, & au nombre des Artisans & petits Marchands que les Villages du ressort de ce Bourg emploient, avec leurs Assistans & Chevaux, & ensin au nombre des personnes que les Propriétaires des Ter-

res qui y réfident y font vivre.

Lorsque les Villages du reffort d'un Bourg (c'est-à-dire dont les Habitans portent ordinairement leurs denrées au Marché de ce Bourg) sont considérables, ils ont beaucoup de produit, le Bourg deviendra considérable & gros à proportion; mais lorsque les Villages d'alentour ont peu de produit, le Bourg est aussi-bien pauvre & chétif.

CHAPITRE V.

Des Villes.

Les Propriétaires qui n'ont que de petites portions de Terre vivent ordinairement dans les Bourgs & Villages, proche de leurs Terres & Fermiers. Le transport des denrées qui leur en reviennent, dans les Villes

du Commerce. I. Part. 17 éloignées, les mettroit hors d'état de vivre commodément dans ces Villes. Mais les Propriétaires qui ont plufieurs grandes Terres ont le moïen d'aller réfider loin de leurs Terres, pour jouir d'une agréable fociété, avec d'autres Propriétaires & Seigneurs de même espece.

Si un Prince ou Seigneur, qui a reçu de grandes concessions de Terres lors de la conquête ou découverte d'un Païs, fixe fa demeure dans quelque lieu agréable, & si plusieurs autres Seigneurs y viennent faire leur résidence pour être à portée de fe voir fouvent, & jouir d'une fociété agréable, ce lieu deviendra une Ville: on y bâtira de grandes Maifons pour la demeure des Seigneurs en question; on y en bâtira une infinité d'autres pour les Marchands, les Artifans, & Gens de toutes fortes de professions, que la résidence

de ces Seigneurs attirera dans ce lieu. Il faudra pour le fervice de ces Seigneurs, des Boulangers, des Bouchers, des Braffeurs, des Marchands de vin , des Fabriquans de toutes especes: ces Entrepreneurs bâtiront des Maifons dans le lieu en question, ou loueront des Maisons bâties par d'autres Entrepreneurs. Il n'y a pas de grand Seigneur dont la dépense pour fa Maison, son train & fes Domestiques, n'entretienne des Marchands & Artifans de toutes especes, comme on peut le voir par les calculs particuliers que j'ai fait faire dans le Supplément de cet Essai.

Comme tous ces Artifans & Entrepreneurs fe fervent mutuellement, auffi-bien que les Seigneurs en droiture, on ne s'apperçoit pas que l'entretien des uns & des autres tombe finalement fur les Seigneurs & Propriétaires des Terres. On ne

du Commerce. I. PART. s'apperçoit pas que toutes les petites Maisons dans une Ville, telle qu'on la décrit ici, dépendent & subfistent de la dépense des grandes Maifons. On fera cependant voir dans la fuite, que tous les Ordres & Habitans d'un Etat subfiftent au dépens des Propriétaires des Terres. La Ville en question s'agrandira encore, fi le Roi ou le Gouvernement y établit des Cours de Justice, auxquelles les Habitans des Bourgs & Villages de la Province doivent avoir recours. faudra une augmentation d'Entrepreneurs & d'Artifans de toutes fortes, pour l'entretien des Gens de Justice & des Plaideurs.

Si l'on établit dans cette même Ville des Ouvrages & Manufactures au-delà de la confommation intérieure, pour les tranfporter & vendre chez l'Etranger, elle fera grande à proportion des Ouvriers & Artifans qui y fub20 Essai sur la nature fistent aux dépens de l'Etranger.

Mais si nous écartons ces idées pour ne point embrouiller notre fujet, on peut dire que l'assemblage de plufieurs riches Propriétaires de Terres, qui résident enfemble dans un même lieu, fuffit pour former ce qu'on appelle une Ville, & que plusieurs Villes en Europe, dans l'intérieur des Terres, doivent le nombre de leurs Habitans à cet affemblage: auquel cas, la grandeur d'une Ville est naturellement proportionnée au nombre des Propriétaires des Terres, qui y réfident, ou plutôt au produit des Terres qui leur appartiennent, en rabattant les frais du transport à ceux dont les Terres en font les plus éloignées, & la part qu'ils font obligés de fournir au Roi ou à l'Etat, qui doit ordinairement être confommée dans la Capitale.

CHAPITRE VI.

Des Villes capitales

Ne Capitale se forme de la même maniere qu'une Ville de province; avec cette différence, que les plus gros Propriétaires des Terres de tout l'Etat réfident dans la Capitale; que le Roi ou le Gouvernement suprême y fait sa demeure, & y dépense les revenus de l'Etat; que les Cours de Justice en dernier reffort y réfident; que c'est ici le centre des Modes que toutes les Provinces prennent pour modele; que les Propriétaires des Terres, qui réfident dans les Provinces, ne laissent pas de venir quelquefois passer quelque tems dans la Capitale, & d'y envoïer leurs Enfans pour les façonner. Ainfi toutes les Terres de l'Etat contribuent plus ou moins à la subsistance des Ha-

bitans de la Capitale.

Si un Souverain quitte une Ville pour faire sa résidence dans une autre, la Noblesse ne manquera pas de le fuivre, & de faire fa réfidence avec lui dans la nouvelle Ville, qui deviendra grande & confidérable aux dépens de la premiere. Nous en avons un exemple tout récent dans la Ville de Petersbourg, au défavantage de Moscou; & l'on voit beaucoup de Villes anciennes, qui étoient confidérables, tomber en ruine, & d'autres renâitre de leurs débris. On conftruit ordinairement les grandes Villes fur le bord de la Mer ou des grandes Rivieres, pour la commodité des transports; parceque le transport par eau, des denrées & marchandifes néceffaires pour la fubfiftance & commodité des Habitans, est à bien

du Commerce. I. Part. 23 meilleur marché, que les voitures & transport par terre.

CHAPITRE VII.

Le travail d'un Laboureur vaut moins que celui d'un Artisan.

LE Fils d'un Laboureur, à l'âge de sept ou douze ans, commence à aider fon Pere, foit à garder les troupeaux, foit à remuer la terre, foit à d'autres ouvrages de la Campagne, qui ne demandent point d'art ni d'habileté.

Si fon Pere lui faifoit apprendre un métier, il perdroit à fon absence pendant tout le tems de son apprentissage, & seroit encore obligé de païer son entretien & les frais de son apprentissage pendant plusieurs années: voilà donc un Fils à charge à son Pere, & dont le travail ne rap-

24 Essai sur la nature

porte aucun avantage qu'au bout d'un certain nombre d'années. La vie d'un Homme n'est calculée qu'à dix ou douze années; & comme on en perd plusieurs à apprendre un métier, dont la plupart demandent en Angleterre sept années d'apprentissage, un Laboureur ne voudroit jamais en faire apprendre aucun à son Fils, si les Gens de métier ne gagnoient bien plus que les Laboureurs.

Ceux donc, qui emploient des Artifans ou Gens de métier, doivent néceffairement païer leur travail, plus haut que celui d'un Laboureur ou Manœuvre; & ce travail fera néceffairement cher, à proportion du tems qu'on perd à l'apprendre, & de la dépense & du risque qu'il faut pour s'y perfectionner.

Les Gens de métier eux-mêmes ne font pas apprendre le leur à tous leurs Enfans; il y en auroit du Commerce. I. Part. 25 roit trop pour le besoin qu'on en a dans une Ville, ou un Etat, il s'en trouveroit beaucoup qui n'auroient point assez d'ouvrage; cependant ce travail est toujours naturellement plus cher que celui des Laboureurs

CHAPITRE VIII.

Les Artifans gagnent, les uns plus les autres moins, selon les cas & les circonstances différentes.

SI deux Tailleurs font tous les habits d'un Village, l'un pourra avoir plus de Chalands que l'autre, foit par fa maniere d'attirer les Pratiques, foit parcequ'il travaille plus proprement ou plus durablement que l'autre, foit qu'il fuive mieux les modes dans la coupe des habits.

Si l'un meurt, l'autre fe trouvant plus pressé d'ouvrage, pourra hauffer le prix de fon travail, en expédiant les uns préférablement aux autres, jusqu'au point que les Villageois trouveront mieux leur compte de porter leurs habits à faire dans quelqu'autre Village, Bourg ou Ville, en perdant le tems d'y aller & revenir, ou jusqu'à ce qu'il revienne un autre Tailleur pour demeurer dans leur Village, & pour y partager le travail.

Les Métiers qui demandent le plus de tems pour s'y perfectionner, ou plus d'habileté & d'industrie, doivent naturellement être les mieux païés. habile Faiseur de Cabinets doit recevoir un meilleur prix de fon travail qu'un Menuisier ordinaire, & un bon Horloger plus qu'un Maréchal.

Les Arts & Métiers qui font accompagnés de rifques & dangers, comme Fondeurs, Mariniers, Mineurs d'argent, &c.

du Commerce. I. Part. 27 doivent être païés à proportion des rifques. Lorfqu'outre les dangers, il faut de l'habileté, ils doivent encore être païés d'avantage; tels font les Pilotes, Plongeurs, Ingénieurs, &c. Lorfqu'il faut de la capacité & de la confiance, on paie encore le travail plus cher, comme aux Jouailliers, Teneurs de compte, Caiffiers, & autres.

Par ces inductions, & cent autres qu'on pourroit tirer de l'expérience ordinaire, on peut voir facilement que la différence de prix qu'on paie pour le travail journalier, est fondée sur des raisons naturelles & sensibles.



CHAPITRE IX.

Le nombre de Laboureurs, Artifans & autres, qui travaillent dans un état, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a.

I tous les Laboureurs dans un Village élevent plusieurs Fils au même travail, il y aura trop de Laboureurs pour cultiver les Terres de la dépendance de ce Village, & il faut que les Surnuméraires adultes aillent quelqu'autre part chercher à gagner leur vie , comme ils font ordinairement dans les Villes: s'il en reste quelques-uns auprès de leurs Peres, comme ils ne trouveront pas tous fuffisamment de l'emploi, ils vivront dans une grande pauvreté, & ne se marieront pas, faute de moïens pour élever des enfans, ou s'ils fe madu Commerce. I. Part. 29 rient, peu après les enfans survenus périssent par la misere avec le Pere & la Mere, comme nous le voïons journellement en France.

Ainsi si le Village continue dans la même situation de travail, & tire sa subsistance en travaillant dans la même portion de terre, il n'augmentera pas dans mille ans en nombre d'habitans.

Il est vrai que les Femmes & Filles de ce Village peuvent, aux heures qu'elles ne travaillent pas aux champs, s'occuper à filer, à tricotter, ou à faire d'autres ouvrages qu'on pourra vendre dans les Villes; mais cela suffit rarement pour élever les enfans surnuméraires, qui quittent le Village pour chercher fortune ailleurs.

On peut faire le même raisonnement des Artisans d'un Village. Si un seul Tailleur y fait tous les habits, & qu'il éleve trois

30 Essai sur la nature

Fils au même métier, comme il n'y a de l'ouvrage que pour un feul qui lui fuccédera, il faut que les deux autres aillent chercher à gagner leur vie ailleurs: s'ils ne trouvent pas de l'emploi dans la Ville prochaine, il faut qu'ils aillent plus loin, ou qu'ils changent de profession pour gagner leur vie, qu'ils deviennent Laquais, Soldats, Mariniers, &c.

Il est aisé de juger par la même façon de raisonner, que les Laboureurs, Artisans & autres, qui gagnent leur vie par le travail, doivent se proportionner en nombre à l'emploi & au besoin qu'on en a dans les Bourgs & dans les Villes.

Mais si quatre Tailleurs suffifent pour faire tous les habits d'un Bourg, s'il y survient un cinquieme Tailleur, il y pourra attraper de l'emploi aux dépens des autres quatre; de maniere du Commerce. I. Part. 31 que si l'ouvrage vient à être partagé entre les cinq Tailleurs, aucun d'eux n'aura suffisamment de l'ouvrage, & chacun en vivra

plus pauvrement.

Il arrive fouvent que les Laboureurs & Artifans n'ont pas fuffisamment de l'emploi lorsqu'il en furvient un trop grand nombre pour partager le travail. Il arrive aussi qu'ils sont privés de l'emploi qu'ils avoient par des accidens & par une variation dans la confommation; il arrivera aussi qu'il leur surviendra trop d'ouvrage, fuivant les cas & les variations: quoi qu'il en foit, lorfqu'ils manquent d'emploi, ils quittent les Villages, Bourgs, ou Villes où ils demeurent, en tel nombre, que celui qui reste est toujours proportionné à l'emploi qui fuffit pour les faire subfister; & lorsqu'il furvient une augmentation constante de travail, il y a à ga32 Essai sur la nature gner, & il en survient assez d'autres pour partager le travail.

Par ces inductions il est aisé de comprendre que les Ecoles de charité en Angleterre & les projets en France, pour augmenter le nombre des Artifans sont fort inutiles. Si le Roi de France envoïoit cent mille Sujets à fes frais en Hollande, pour y apprendre la Marine, ils feroient inutiles à leur retour si on n'envoïoit pas plus de Vaisseaux en Mer qu'auparavant. Il est vrai qu'il feroit d'un grand avantage dans un Etat de faire apprendre aux Sujets, à faire les Manufactures qu'on a coutume de tirer de l'Etranger, & tous les autres ouvrages qu'on y achete; mais je ne considere à-présent qu'un Etat par rapport à luimême.

Comme les Artifans gagnent plus que les Laboureurs, ils font plus en état que les derniers, d'édu Commerce. I. Part. 33 lever leurs enfans à des métiers; & on ne peut jamais manquer d'Artifans dans un Etat, lorfqu'il y a fuffisamment de l'ouvrage pour les emploïer constamment.

CHAPITRE X.

Le prix & valeur intrinseque d'une chose en général est la mesure de la terre & du travail qui entre dans sa production.

N Arpent de terre produit plus de blé, ou nourrit plus de Moutons, qu'un autre Arpent: le travail d'un homme est plus cher que celui d'un autre homme, suivant l'art & les occurrences, comme on l'a déja expliqué. Si deux Arpens de terre sont de même bonté, l'un entretiendra autant de Moutons & produira la même quantité de laine que

l'autre Arpent, supposant le travail le même; & la laine produite par l'un se vendra au même prix que celle qui est pro-

duite par l'autre.

Si l'on travaille la Laine d'un côté en un habit de gros drap, & la Laine de l'autre en un habit de drap fin; comme ce dernier habit demandera un plus grand travail, & un travail plus cher que celui de gros drap, il fera quelquefois dix fois plus cher, quoique l'un & l'autre habits contiennent la même quantité de Laine & d'une même bonté. La quantité du produit de la terre, & la quantité aussibien que la qualité du travail, entreront néceffairement dans le prix.

Une livre de Lin travaillé en Dentelles fines de Bruxelles, demande le travail de quatorze perfonnes pendant une année ou le travail d'une perfonne pendu Commerce. I. Part. 35 dant quatorze années, comme on peut le voir par un calcul des différentes parties du travail, dans le Supplément. On y voit aussi que le prix qu'on donne de ces Dentelles suffit pour païer l'entretien d'une personne pendant quatorze ans, & pour païer encore les profits de tous les Entrepreneurs & Marchands qui s'en mêlent.

Le Reffort d'acier fin , qui regle une Montre d'Angleterre, fe vend ordinairement à un prix qui rend la proportion de la matiere au travail , ou de l'acier au Reffort , comme , un , à un , de maniere que le travail fait ici la valeur presque entiere de ce Reffort , voïez-en le calcul au Supplément.

D'un autre côté, le prix du Foin d'une Prairie, rendu fur les lieux, ou d'un Bois qu'on veut couper, est réglé fur la matiere, ou fur le produit de 36 Essai sur la nature la terre, suivant sa bonté.

Le prix d'une cruche d'eau de la riviere de Seine n'est rien, parceque c'est une matiere immense qui ne tarit point; mais on en donne un sol dans les rues de Paris, ce qui est le prix ou la mesure du travail du Porteur d'eau.

Par ces inductions & exemples, je crois qu'on comprendra que le prix ou la valeur intrinfeque d'une chofe, est la mesure de la quantité de terre & du travail qui entre dans sa production, eu égard à la bonté ou produit de la terre, & à la qualité du travail.

Mais il arrive fouvent que plufieurs choses qui ont actuellement cette valeur intrinseque, ne se vendent pas au Marché, suivant cette valeur: cela dépendra des humeurs & des fantaisses des hommes, & de la consommation qu'ils feront.

du Commerce. I. PART. Si un Seigneur coupe des canaux & éleve des terasses dans fon Jardin, la valeur intrinseque en fera proportionnée à la terre & au travail; mais le prix de la verité ne fuivra pas toujours cette proportion: s'il offre de vendre ce Jardin, il se peut faire que personne ne voudra lui en donner la moitié de la dépense qu'il y a faite; & il se peut aussi faire, fi plusieurs personnes en ont envie, qu'on lui en donnera le double de la valeur intrinseque, c'est-à-dire, de la valeur du fond & de la dépense qu'il v a faite.

Si les Fermiers dans un Etat fement plus de blé qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour la consommation de l'année, la valeur intrinseque & réelle du blé correspondra à la terre & au travail qui entrent dans sa production: mais comme il y en a une

38 Essai sur la nature

trop grande abondance, & plus de Vendeurs que d'Acheteurs; le prix du blé au Marché tombera néceffairement au-deffous du prix ou valeur intrinfeque. Si au contraire les Fermiers fement moins de blé qu'il ne faut pour la confommation, il y aura plus d'Acheteurs que de Vendeurs, & le prix du blé au Marché hauffera au-deffus de fa valeur intrinfeque.

Il n'y a jamais de variation dans la valeur intrinseque des choses; mais l'impossibilité de proportionner la production des marchandises & denrées à leur consommation dans un Etat, cause une variation journaliere, & un flux & reflux perpétuel dans les prix du Marché. Cependant dans les Sociétés bien réglées, les prix du Marché des denrées & marchandises dont la consommation est assez constante & uniforme, ne s'écartent

du Commerce. I. Part. 39 pas beaucoup de la valeur intrinfeque; & lorfqu'il ne furvient pas des années trop steriles ou trop abondantes, les Magistrats des Villes sont toujours en état de fixer le prix du Marché de beaucoup de choses, comme du pain & de la viande, sans que personne ait de quoi s'en plaindre.

La Terre est la matiere, & le travail la forme, de toutes les denrées & marchandises; & comme ceux qui travaillent doivent nécessairement subsister du produit de la Terre, il semble qu'on pourroit trouver un rapport de la valeur du travail à celui du produit de la Terre: ce sera le sujet du Chapitre suivant.



CHAPITRE XI.

Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail.

L ne paroît pas que la Providence ait donné le droit de la possession des Terres à un Homme plutôt qu'à un autre. Les Titres les plus anciens font fondés fur la violence & les conquêtes. Les Terres du Mexique appartiennent aujourd'hui à des Espagnols, & celles de Jerufalem à des Turcs. Mais de quelque maniere qu'on parvienne à la proprieté & possession des Terres, nous avons déja remarqué qu'elles échéent toujours à un petit nombre de personnes par rapport à tous les habitans.

Si un Propriétaire d'une grande Terre entreprend de la faire

du Commerce. I. Part. 41 valoir lui-même, il emploiera des Esclaves, ou des Gens libres, pour y travailler: s'il y emploie plusieurs Esclaves, il faut qu'il ait des Inspecteurs pour les faire travailler; il faut qu'il ait aussi des Esclaves Artisans, pour se procurer toutes les commodités & agrémens de la vie, & à ceux qu'il emploie; il faut qu'il fasse apprendre des métiers à d'autres pour la continuation du travail.

Dans cette œconomie, il faut qu'il donne une fimple fubfiftance à fes Laboureurs efclaves & de quoi élever leurs Enfans. Il faut qu'il donne à leurs Inspecteurs des avantages proportionnés à la confiance & à l'autorité qu'ils ont; il faut qu'il maintienne les Esclaves, auxquels il fait apprendre des Métiers, pendant le tems de leur Aprentissage sans fruit, & qu'il accorde aux Esclaves artisans qui travail-

lent, & à leurs Inspecteurs, qui doivent être entendus dans les Métiers, une subsistance plus forte à proportion que celle des Esclaves laboureurs, &c. à cause que la perte d'un Artisan seroit plus grande que celle d'un Laboureur, & qu'on en doit avoir plus de soin, attendu qu'il en coute toujours pour faire apprendre un métier pour les remplacer.

Dans cette supposition, le travail du plus vil Esclave adulte, vaut au moins & correspond à la quantité de terre que le Propriétaire est obligé d'emploïer pour sa nourriture & ses commodités nécessaires, & encore au double de la quantité de terre qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail, attendu que la moitié des Enfans qui naissent, meurent avant l'âge de dix-sept ans, suivant les calculs & observations du célebre

du Commerce. I. Part. 43 Docteur Halley: ainfi il faut élever deux Enfans pour en conferver un dans l'âge de travail, & il fembleroit que ce compte ne fuppléeroit pas affez pour la continuation du travail, parceque les Hommes adultes meu-

rent à tout âge.

Il est vrai que la moitié des Enfans qui naissent & qui meurent avant l'âge de dix-fept ans, décedent bien plus vite dans les premieres années de leur vie que dans les fuivantes, puifqu'il meurt un bon tiers de ceux qui naissent, dès la premiere année. Cette circonstance femble diminuer la dépense qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail: mais comme les Meres perdent beaucoup de tems à foigner leurs Enfans dans leurs infirmités & enfance, & que les Filles mêmes adultes n'égalent pas le travail des Mâles, & gagnent à peine de quoi subsister;

Essai sur la nature il femble que pour conferver un de deux Enfans qu'on éleve jufqu'à l'âge de virilité ou du travail, il faut emploïer autant de produit de Terre que pour la fubfistance d'un Esclave adulte, foit que le Propriétaire éleve luimême dans fa maifon ou y fasse élever ces Enfans, soit que le Pere esclave les éleve dans une Maison ou Hameau à part. Ainsi je conclus que le travail journalier du plus vil Esclave, correspond en valeur au double du produit de Terre dont il subsiste, soit que le Propriétaire le lui donne pour sa propre subsistance & celle de sa Famille; foit qu'il le fasse subsister avec fa Famille dans fa Maison. C'est une matiere qui n'admet pas un calcul exact, & dans laquelle la précision n'est pas même fort nécessaire, il fussit qu'on ne s'y éloigne pas beaucoup de la réalité.

Si le Propriétaire emploie à

du Commerce. I. PART. fon travail des Vaffaux ou Païfans libres, il les entretiendra probablement un peu mieux qu'il ne feroit des Esclaves, & ce, suivant la coutume du lieu; mais encore dans cette supposition, le travail du Laboureur libre doit correspondre en valeur au double du produit de terre qu'il faut pour fon entretien; mais il feroit toujours plus avantageux au Propriétaire d'entretenir des Esclaves, que des Païsans libres, attendu que lorfqu'il en aura élevé un trop grand nombre pour fon travail, il pourra vendre les Surnumeraires comme fes bestiaux, & qu'il en pourra tirer un prix proportionné à la dépense qu'il aura faite pour les élever jusqu'à l'âge de virilité ou de travail; hors des cas de la vieillesse & de l'infirmité.

On peut de même estimer le travail des Artisans esclaves au double du produit de terre qu'ils confument; celui des Inspecteurs de travail, de même, suivant les douceurs & avantages qu'on leur donne au-dessus de ceux qui travaillent sous leur conduite.

Les Laboureurs ou Artifans, lorfqu'ils ont leur double portion dans leur propre difposition, s'ils sont mariés emploient une portion pour leur propre entretien, & l'autre pour celui de leurs Enfans.

S'ils font Garçons, ils mettront à part une petite partie de leur double portion, pour se mettre en état de se marier, & faire un petit fond pour le ménage; mais le plus grand nombre consumera la double portion pour leur propre entretien.

Par exemple, le Païsan marié se contentera de vivre de pain, de fromage, de légumes, &c. mangera rarement de la viande, boira peu de vin ou de biere, n'aura guere que des habits vieux &

du Commerce. I. Part. 47 mauvais, qu'il portera le plus long-tems qu'il pourra: il emploiera le furplus de fa double portion à élever & entretenir fes Enfans; au lieu que le Païfan garçon mangera le plus fouvent qu'il pourra de la viande, & fe donnera des habits neufs, &c. & par conféquent emploiera fa double portion pour fon entretien; ainfi il confumera deux fois plus de produit de terre fur fa perfonne que ne fera le Païfan marié.

Je ne confidere pas ici la dépense de la Femme, je suppose que son travail suffit à peine pour son propre entretien, & lorsqu'on voit un grand nombre de petits Enfans dans un de ces pauvres ménages, je suppose que quelques personnes charitables contribuent quelque chose à leur subsistance, sans quoi il faut que le Mari & la Femme se privent d'une partie de leur nécessaire

48 Essai sur la nature pour faire vivre leurs Enfans.

Pour mieux comprendre ceci, il faut favoir qu'un pauvre Païfan peut s'entretenir, au plus bas calcul, du produit d'un Arpent & demi de terre, en se nourrissant de pain & de légumes, en portant des habits de Chanvre & des fabots, &c. au lieu que s'il fe peut donner du vin & de la viande, des habits de drap, &c. il pourra dépenser, fans ivrognerie ni gourmandife, & fans aucun excès, le produit de quatre jusqu'à dix Arpens de terre de moïenne bonté, comme font la plûpart des terres en Europe, l'une portant l'autre; j'ai fait faire des calculs qu'on trouvera au Supplément, pour constater la quantité de terre dont un Homme peut confommer le produit de chaque espece de nourriture, habillement, & autres choses nécesfaires à la vie, dans une année, **fuivant** du Commerce. I. Part. 49 fuivant les façons de vivre de notre Europe, où les Païfans des différens Païs font fouvent nourris & entretenus affez différemment.

C'est pourquoi je n'ai pas déterminé à combien de Terre le travail du plus vil Païsan ou Laboureur correspond en valeur, lorsque j'ai dit qu'il vaut le double du produit de la Terre qui fert à l'entretenir; car cela varie fuivant la façon de vivre dans les différens Païs. Dans quelques Provinces méridionales de France, le Païsan s'entretient du produit d'un arpent & demi de Terre, & on y peut estimer son travail, égal au produit de trois arpens. Mais dans le Comté de Middlefex, le Païfan dépenfe ordinairement le produit de 5 à 8 arpens de Terre, & ainfi on peut estimer son travail au double.

Dans le Païs des Iroquois, où

les Habitans ne labourent pas la terre, & où on vit uniquement de la chaffe, le plus vil Chaffeur peut confommer le produit de 50 arpens de Terre, puifqu'il faut vraifemblablement ce nombre d'arpens pour nourrir les bêtes qu'il mange dans l'année, d'autant plus que ces Sauvages n'ont pas l'induftrie de faire venir de l'herbe en abbattant quelque bois, & qu'ils laiffent tout au gré de la nature.

On peut donc estimer le travail de ce Chasseur, comme égal en valeur au produit de cent arpens de Terre. Dans les Provinces méridionales de la Chine, la Terre produit du Ris jusqu'à trois fois l'année, & rapporte jusqu'à cent fois la semence, à chaque sois, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture, & par la bonté de la terre qui ne se repose jamais. Les Païsans, qui y travaillent presque tout nus, ne

du Commerce. I. PART. 51 vivent que de Ris, & ne boivent que de l'eau de Ris; & il y a apparence qu'un arpent y entretient plus de dix Païsans: ainsi il n'est pas étonnant que les Habitans y foient dans un nombre prodigieux. Quoi qu'il en foit, il paroît par ces exemples, qu'il est très indifférent à la nature, que les Terres produisent de l'herbe, des bois ou des grains, & qu'elle entretienne un grand ou un petit nombre de Vegetaux, d'Animaux, ou d'Hommes.

Les Fermiers en Europe femblent correspondre aux Inspecteurs des Esclaves laboureurs dans les autres Païs, & les Maîtres Artisans qui font travailler plusieurs Compagnons, aux Inspecteurs des Esclaves artisans.

Ces Maîtres Artifans favent à-peu-près combien d'ouvrage un Compagnon artifan peut faire par jour dans chaque Métier, 52 Essai sur la nature

& les paient fouvent à proportion de l'ouvrage qu'ils font; ainfi ces Compagnons travaillent autant qu'ils peuvent, pour leur propre intérêt, fans autre

inspection.

Comme les Fermiers & Maîtres artifans en Europe font tous Entrepreneurs & travaillent au hafard, les uns s'enrichiffent & gagnent plus qu'une double fubfistance, d'autres se ruinent & font banqueroute, comme on l'expliquera plus particulierement en traitant des Entrepreneurs; mais le plus grand nombre s'entretiennent au jour la journée avec leurs Familles, & on pourroit estimer le travail ou inspection de ceux-ci, à-peu-près au triple du produit de Terre qui fert pour leur entretien.

Il est certain que ces Fermiers & Maîtres artisans, s'ils conduifent le travail de dix Laboureurs ou Compagnons, seroient égadu Commerce. I. Part. 53 lement capables de conduire le travail de vingt, suivant la grandeur de leurs Fermes ou le nombre de leurs Chalans: ce qui rend incertain la valeur de leur travail ou inspection.

Par ces inductions, & autres qu'on pourroit faire dans le même goût, l'on voit que la valeur du travail journalier a un rapport au produit de la Terre, & que la valeur intrinseque d'une chose peut être mesurée par la quantité de Terre qui est emploïée pour sa production, & par la quantité du travail qui y entre, c'est-à-dire encore par la quantité de Terre dont on attribue le produit à ceux qui y ont travaillé; & comme toutes ces Terres appartiennent au Prince & aux Propriétaires, toutes les choses qui ont cette valeur intrinseque ne l'ont qu'à leurs dépens.

L'Argent ou la Monnoie, qui

54 Effai sur la nature trouve dans le troc les proportions des valeurs, est la mesure la plus certaine pour juger du pair de la Terre & du travail, & du rapport que l'un a à l'autre dans les différens Pais où ce Pair varie suivant le plus ou moins de produit de Terre qu'on attribue à ceux qui travaillent.

Par exemple, si un Homme gagne une once d'argent tous les jours par son travail, & si un autre n'en gagne qu'une demionce dans le même lieu; on peut déterminer que le premier a une sois plus de produit de Terre à dépenser que le second.

Monsieur le Chevalier Petty, dans un petit Manuscrit de l'année 1685, regarde ce pair, en Equation de la Terre & du travail, comme la considération la plus importante dans l'Arithmétique politique; mais la recherche qu'il en a faite en passant, n'est bisarre & éloignée des re-

du Commerce. I. PART. 55 gles de la nature, que parcequ'il ne s'est pas attaché aux causes & aux principes, mais feulement aux effets; comme Messieurs Locke & d'Avenant, & tous les autres Auteurs Anglois qui ont écrit quelque chose de cette matiere, ont fait après lui.

CHAPITRE XII.

Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.

L n'y a que le Prince & les Propriétaires des Terres, qui vivent dans l'indépendance; tous les autres Ordres & tous les Habitans font à gages ou font Entrepreneurs. On en verra plus particulierement l'induction & le détail, dans le Chapitre fuivant.

Si le Prince & les Proprié-

taires des Terres renfermoient leurs Terres, & s'ils n'y vouloient laiffer travailler perfonne, il est visible qu'il n'y auroit ni nourriture ni habillement pour aucun des Habitans de l'Etat: parconséquent, non-seulement tous les Habitans de l'Etat subsistent du produit de la Terre qui est cultivée pour le compte des Propriétaires, mais aussi aux dépens des mêmes Propriétaires du fond desquels ils tirent tout ce qu'ils ont.

Les Fermiers ont ordinairement les deux tiers du produit de la Terre, l'un pour les frais & le maintien de leurs Affistans, l'autre pour le profit de leur entreprise: de ces deux tiers le Fermier fait subsister généralement tous ceux qui vivent à la Campagne directement ou indirectement, & même plusieurs Artisans ou Entrepreneurs dans la Ville, à cause des marchandises

du Commerce. I. Part. de la Ville qui font confommées

à la Campagne.

Le Propriétaire a ordinairement le tiers du produit de fa Terre, & de ce tiers, il fait non-feulement fubfister tous les Artifans & autres qu'il emploie dans la Ville, mais bien fouvent aussi les Voituriers qui apportent les denrées de la Cam-

pagne à la Ville.

On suppose généralement que la moitié des Habitans d'un Etat subsiste & fait sa demeure dans les Villes, & l'autre moitié à la Campagne: cela étant, le Fermier qui a les deux tiers ou quatre fixiemes du produit de la Terre, en donne directement ou indirectement un fixieme aux Habitans de la Ville en échange des marchandises qu'il en tire; ce qui avec le tiers ou deux fixiemes que le Propriétaire dépense dans la Ville, fait trois fixiemes ou une moitié du pro58 Essai sur la nature duit de la Terre. Ce calcul n'est que pour donner une idée générale de la proportion; car au fond, si la moitié des Habitans demeure dans la Ville, elle dépense plus de la moitié du produit de la Terre, attendu que ceux de la Ville vivent mieux que ceux de la Campagne, & dépensent plus de produit de Terre, étant tous Artifans ou Dépendans des Propriétaires, & parconféquent mieux entretenus que les Affiftans & Dépendans des Fermiers.

Quoi qu'il en foit, qu'on examine les moïens dont un Habitant fubfiste, on trouvera toujours en remontant à leur fource, qu'ils fortent du fond du Propriétaire, foit dans les deux tiers du produit qui est attribué au Fermier, soit dans le tiers qui reste au Propriétaire.

Si un Propriétaire n'avoit que la quantité de Terre qu'il donne du Commerce. I. Part. 59 à un feul Fermier, ce Fermier en tireroit une meilleure fubfiftance que lui; mais les Seigneurs & Propriétaires de grandes Terres dans les Villes, ont quelquefois plufieurs centaines de Fermiers, & ne font dans un Etat qu'un très petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Il est vrai qu'il y a souvent dans les grandes Villes plusieurs Entrepreneurs & Artisans qui subsistent par un Commerce étranger, & parconséquent aux dépens des Propriétaires des Terres en Païs étranger: mais je ne considere jusqu'à présent un Etat, que par rapport à son produit & a son industrie, afin de ne pas embarasser mon sujet par des choses accidentelles.

Le fond des Terres appartient aux Propriétaires, mais ce fond leur deviendroit inutile fi on ne le cultivoit pas, & plus on y travaille, toutes autres cho60 Essai sur la nature

fes étant égales, plus il rend de denrées; & plus on travaille ces denrées, toutes autres choses étant égales, lorsqu'on en fait des marchandifes, plus elles ont de valeur. Tout cela fait que les Propriétaires ont besoin des autres Habitans, comme ceux-ci ont besoin des Propriétaires; mais dans cette œconomie, c'est aux Propriétaires, qui ont la disposition & la direction des fonds, à donner le tour & le mouvement le plus avantageux au tout. Aussi tout dépend dans un Etat, des humeurs, modes & façons de vivre des Propriétaires de Terres principalement, comme je tacherai de le faire voir clairement dans la fuite de cet Effai.

C'est le besoin & la nécessité qui font subsister dans l'Etat, les Fermiers & les Artisans de toute espece, les Marchands, les Officiers, les Soldats & les Matelots, les Domestiques, & tous les

du Commerce. I. PART. 61 autres Ordres qui travaillent ou font emploïés dans l'Etat. Tous ces Gens de travail fervent nonfeulement le Prince & les Propriétaires, mais fe fervent mutuellement les uns les autres; de maniere qu'il y en a plufieurs qui ne travaillent pas directement pour les Propriétaires de Terres, ce qui fait qu'on ne s'apperçoit pas qu'ils fubfiftent de leurs fonds, & qu'ils vivent à leurs dépens. Quant à ceux qui exercent des Professions qui ne sont pas néceffaires, comme les Danfeurs, les Comédiens, les Peintres, les Muficiens, &c. ils ne font entretenus dans l'Etat que pour le plaisir ou l'ornement; & leur nombre est toujours très petit par rapport aux autres Habitans.



CHAPITRE XIII.

La circulation & le troc des denrées & des marchandifes, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hazard.

E Fermier est un Entrepreneur qui promet de païer au Propriétaire, pour sa Ferme ou Terre, une fomme fixe d'argent (qu'on suppose ordinairement égale en valeur au tiers du produit de la Terre), fans avoir de certitude de l'avantage qu'il tirera de cette entreprise. Il emploie une partie de cette Terre à nourrir des Troupeaux, à produire du grain, du vin, des foins, &c. fuivant ses idées, fans pouvoir prévoir laquelle des especes de ces denrées rapportera le meilleur prix. Ce prix des

du Commerce. I. PART. 63 denrées dépendra en partie des Saifons & en partie de la confommation; s'il y a abondance de blé par rapport à la consommation, il fera à vil prix, s'il y a rareté, il fera cher. Qui est celui qui peut prévoir le nombre des naissances & morts des Habitans de l'Etat, dans le courant de l'année? Qui peut prévoir l'augmentation ou la diminution de dépense qui peut survenir dans les Familles? cependant le prix des denrées du Fermier dépend naturellement de ces événemens qu'il ne fauroit prévoir, & parconféquent il conduit l'entreprife de sa Ferme avec incertitude.

La Ville consume plus de la moitié des denrées du Fermier. Il les y porte au Marché, ou il les vend au Marché du plus prochain Bourg, ou bien quelques-uns s'érigent en Entrepreneurs pour faire ce transport.

64 Essai du Commerce

Ceux-ci s'obligent de païer au Fermier un prix certain de ses denrées, qui est celui du Marché du jour, pour en tirer dans la Ville un prix incertain, qui doit néanmoins les défraïer des frais de la voiture, & leur laisser un profit pour leur entreprise; cependant la variation journaliere du prix des denrées dans la Ville, quoiquelle ne soit pas considérable, rend leur profit incertain.

L'Entrepreneur ou Marchand qui voiture les denrées de la Campagne à la Ville, n'y peut pas demeurer pour les vendre en détail lors de leur confommation: pas une des Familles de la Ville ne se chargera d'acheter tout-à-la-fois les denrées dont elle pourroit faire la confommation; chaque Famille pouvant augmenter ou diminuer en nombre aussi-bien qu'en confommation, ou au moins varier

du Commerce. I. PART. dans les especes de denrées quelle confommera: on ne fait guere de provisions dans les Familles que de vin. Quoi qu'il en foit, le plus grand nombre des Habitans de la Ville, qui ne subsiste qu'au jour la journée, & qui cependant fait la plus forte confommation, ne pourra faire aucune provision des denrées de la Campagne.

Cela fait que plusieurs personnes dans la Ville s'érigent en Marchands ou Entrepreneurs, pour acheter les denrées de la Campagne de ceux qui les apportent, ou pour les faire apporter pour leur compte: ils en donnent un prix certain fuivant celui du lieu où ils les achetent, pour les revendre en gros ou en détail à un prix incertain.

Ces Entrepreneurs font les Marchands, en gros, de laine, de grains, les Boulangers, Bouchers, Manufacturiers, & tous

les Marchands de toute espece qui achetent les denrées & matériaux de la Campagne, pour les travailler & revendre à mefure que les Habitans ont befoin de les consommer.

Ces Entrepreneurs ne peuvent jamais favoir la quantité de la confommation dans leur Ville, ni même combien de tems leurs Chalans acheteront d'eux, vu que leurs Rivaux tacheront par toutes fortes de voies de s'en attirer les Pratiques: tout cela caufe tant d'incertitude parmi tous ces Entrepreneurs, qu'on en voit qui font journellement banqueroute.

Le Manufacturier qui a acheté la laine du Marchand ou du Fermier en droiture, ne peut pas favoir le profit qu'il tirera de fon entreprife, en vendant fes draps & étoffes au Marchand drapier. Si celui-ci n'a pas un débit raifonnable, il ne fe chardu Commerce. I. Part. 67 gera pas des draps & étoffes du Manufacturier, encore moins si ces étoffes cessent d'être à la mode.

Le Drapier est un Entrepreneur qui achete des draps & des étoffes du Manufacturier à un prix certain, pour les revendre à un prix incertain, parcequ'il ne peut pas prévoir la quantité de la confommation; il est vrai qu'il peut fixer un prix & s'obftiner à ne pas vendre à moins qu'il ne l'obtienne, mais si ses Pratiques le quittent pour acheter à meilleur marché de quelqu'autre, il fe confumera en frais en attendant de vendre au prix qu'il fe propose, & cela le ruinera autant ou plus que s'il vendoit fans profit.

Les Marchands en boutique, & les Détailleurs de toutes especes, sont des Entrepreneurs qui achetent à un prix certain, & qui revendent dans leurs Boutiques ou

dans les Places publiques, à un prix incertain. Ce qui encourage & maintient ces fortes d'Entrepreneurs dans un Etat, c'est que les Confommateurs qui font leurs Chalans, aiment mieux donner quelque chose de plus dans le prix, pour trouver à portée ce dont ils ont besoin dans le détail, que d'en faire provifion, & que la plus grande partie n'ont pas le moïen de faire une telle provision, en achetant de la premiere main.

Tous ces Entrepreneurs deviennent confommateurs & Chalans réciproquement les uns des autres; le Drapier, du Marchand de vin; celui-ci, du Drapier: ils fe proportionnent dans l'Etat à leurs Chalans ou à leur confommation. S'il y a trop de Chapeliers dans une Ville ou dans une rue pour le nombre de personnes qui y achetent des chapeaux, il faut que quelques-uns qui fedu Commerce. I. Part. 69 ront les plus mal achalandés faffent banqueroute; s'il y en a trop peu, ce fera une entreprife avantageufe, qui encouragera quelques nouveaux Chapeliers d'y ouvrir boutique, & c'est ainsi que les Entrepreneurs de toutes especes se proportionnent au hazard dans un Etat.

Tous les autres Entrepreneurs, comme ceux qui se chargent des Mines, des Spectacles, des Bâtimens, &c., les Négocians fur mer & fur terre, &c., les Rotisseurs, les Pâtissiers, les Cabaretiers, &c. de même que les Entrepreneurs dans leur propre travail & qui n'ont pas befoin de fonds pour s'établir, comme Compagnons artifans, Chauderoniers, Ravaudeuses, Ramoneurs, Porteurs-d'eau, subsistent avec incertitude, & fe proportionnent à leurs Chalans. Les Maîtres artifans, comme Cordonniers, Tailleurs, Menui-

70 Essai sur la nature fiers, Perruquiers, &c. qui emploient des Compagnons à proportion de l'ouvrage qu'ils ont, vivent dans la même incertitude, puisque leurs Chalans les peuvent quitter du jour au lendemain: les Entrepreneurs de leur propre travail dans les Arts & Sciences, comme Peintres, Médecins, Avocats, &c. fubfistent dans la même incertitude. Si un Procureur ou Avocat gagne 5000 livres fterlins par an, en fervant fes Cliens ou pratiques, & qu'un autre n'en gagne que 500, on peut les confidérer comme aïant autant de gages incertains de ceux qui les emploient.

On pourroit peut-être avancer que tous les Entrepreneurs cherchent à attrapper tout ce qu'ils peuvent dans leur état, & à dupper leurs Chalans, mais cela n'est pas de mon sujet.

Par toutes ces inductions & par

du Commerce. I. PART. une infinité d'autres qu'on pourroit faire dans une matiere qui a pour objet tous les Habitans d'un Etat, on peut établir que, excepté le Prince & les Propriétaires de Terres, tous les Habitans d'un Etat sont dépendans; qu'ils peuvent se diviser en deux classes, savoir en Entrepreneurs, & en Gens à gages; & que les Entrepreneurs font comme à gages incertains, & tous les autres à gages certains pour le tems qu'ils en jouissent, bien que leur fonctions & leur rang foient très disproportionnés. Le Général qui a une paie, le Courtisan qui a une pension, & le Domestique qui a des gages, tombent fous cette derniere espece. Tous les autres font Entrepreneurs, foit qu'ils s'établissent avec un fond pour conduire leur entreprise, soit qu'ils soient Entrepreneurs de leur propre travail fans aucuns fonds, & ils peu-

72 Essai sur la nature

vent être confiderés comme vivant à l'incertain; les Gueux même & les Voleurs font des Entrepreneurs de cette claffe. Enfin tous les Habitans d'un Etat tirent leur fubfiftance & leurs avantages du fond des Propriétaires de Terres, & font dépardance

pendans.

Il est cependant vrai que si quelqu'Habitant à gros gages ou quelqu'Entrepreneur confidérable a épargné du bien ou des richesses, c'est-à-dire, s'il a des magasins de blé, de laines, de cuivre, d'or ou d'argent, ou de quelque denrée ou marchandise qui foit d'un usage ou débit conftant dans un Etat & qui ait une valeur intrinfeque ou réelle, on pourra à juste titre le regarder comme indépendant jusqu'à la concurrence de ce fond. Il peut en disposer pour s'acquérir une hypotheque, & une rente fur des Terres, & fur les fonds de l'Etat, lorfqu'il

du Commerce. I. Part. 73 lorsqu'il fait des emprunts affurés fur les terres: il peut même vivre bien mieux que les Propriétaires de petites terres, & même acheter la propriété de quelques-unes.

Mais les denrées & les marchandifes, même l'or & l'argent, font bien plus fujets aux accidens & aux pertes, que la propriété des terres; & de quelque façon qu'on les ait gagnées ou épargnées, on les a toujours tirées du fond des Propriétaires actuels, foit par gain, foit par épargne des gages destinés à fa fubfistance.

Le nombre des Propriétaires d'argent, dans un grand Etat, est souvent assez considérable; & quoique la valeur de tout l'argent qui circule dans l'Etat n'excede guere la neuvieme ou la dixieme partie de la valeur des denrées qu'on tire actuellement de la terre, néanmoins comme les Propriétaires d'argent prêtent des sommes considérables dont

74 Essai sur la nature ils tirent intérêt, soit par l'hypotheque des terres, soit par les denrées mêmes & marchandises de l'Etat, les sommes qu'on leur doit excedent le plus souvent tout l'argent réel de l'Etat, & ils deviennent souvent un corps si considérable, qu'ils le disputeroient dans certains cas aux Propriétaires de terres, si ceux-ci n'étoient pas souvent également des Propriétaires d'argent, & si les Propriétaires de grandes sommes en

Il est cependant toujours vrai que toutes les sommes qu'ils ont gagnées ou épargnées, ont été tirées du fond des Propriétaires actuels; mais comme plusieurs de ceux-ci se ruinent journellement dans un Etat, & que les autres qui acquerent la propriété de leurs terres prennent leur place, l'indépendance que donne la pro-

argent ne cherchoient toujours aussi à devenir Propriétaires de

terres.

du Commerce. I. Part. 75 priété des terres ne regarde que ceux qui s'en confervent la poffession; & comme toutes les terres ont toujours un Maître ou Propriétaire actuel, je suppose toujours que c'est du fond de ceux-ci que tous les Habitans de l'Etat, tirent leur subsistance & toutes leurs richesses. Si ces Propriétaires se bornoient tous à vivre de leurs rentes, cela ne seroit pas douteux, & en ce cas il seroit bien plus difficile aux autres Habitans de s'enrichir à leurs dépens.

J'établirai donc pour principe que les Propriétaires de terres font feuls indépendans naturellement dans un Etat; que tous les autres ordres font dépendans, foit comme Entrepreneurs, ou comme à gages, & que tout le troc & la circulation de l'Etat fe conduit par l'entremife de ces

Entrepreneurs.

CHAPITRE XIV.

Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince, & principalement des Propriétaires de terres, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes chôses.

SI le Propriétaire d'une grande terre (que je veux confiderer ici comme s'il n'y en avoit aucune autre au monde) la fait cultiver lui-même, il fuivra fa fantaisie dans les usages auxquels il l'emploiera. 1º Il en emploiera nécessairement une partie en grains pour la subsistance de tous les Laboureurs, Artisans & Infpecteurs qui doivent travailler pour lui; & une autre portion pour nourrir les Bœufs, les Mou-

du Commerce. I. Part. 77 tons & les autres Animaux néceffaires pour leur habillement & leur nourriture, ou pour d'autres commodités, fuivant la façon dont il veut les entretenir; 2°. il mettra une portion de fa terre en parcs, jardins & arbres fruitiers, ou en vignes, fuivant fon inclination, & en prairies pour l'entretien des Chevaux dont il fe fervira pour fon plaisir, &c.

Supposons maintenant que pour éviter tant de soins & d'embarras, il fasse un calcul avec les Inspecteurs de ses Laboureurs; qu'il leur donne des Fermes ou portions de sa terre; qu'il leur laisse le soin d'entretenir à l'ordinaire tous ces Laboureurs dont ils avoient l'inspection, de manière que ces Inspecteurs, devenus ainsi Fermiers ou Entrepreneurs, cedent aux Laboureurs, pour le travail de la terre ou ferme, un autre tiers du produit, tant pour leur nourriture que

78 Essai sur la nature

pour leur habillement & autres commodités, telles qu'ils les avoient lorsque le Propriétaire faisoit conduire le travail: supposons encore que le Propriétaire fasse un calcul avec les Inspecteurs des Artifans, pour la quantité de nourriture, & pour les autres commodités qu'on leur donnoit; qu'il les fasse devenir Maîtres artifans; qu'il regle une mefure commune, comme l'argent, pour fixer le prix auguel les Fermiers leur cederont la laine, & celui auquel ils lui fourniront le drap, & que les calculs de ces prix foient reglés de maniere que les Maîtres artifans aient les mêmes avantages & les mêmes douceurs qu'ils avoient à-peu-près lorfqu'ils étoient Inspecteurs, & que les Compagnons artifans aient aussi le même entretien qu'auparavant : le travail des Compagnons artifans fera reglé à la journée ou à la piece; les

du Commerce. I. Part. 79 marchandifes qu'ils auront faites, foit chapeaux, foit bas, fouliers, habits, &c. feront vendues au Propriétaire, aux Fermiers, aux Laboureurs & aux autres Artifans, réciproquement à un prix qui laiffe à tous les mêmes avantages dont ils jouiffoient; & les Fermiers vendront, à un prix proportionné, leurs denrées & matériaux.

Il arrivera d'abord que les Infpecteurs devenus Entrepreneurs deviendront aussi les maîtres absolus de ceux qui travaillent sous leur conduite, & qu'ils auront plus de soin & d'agrément en travaillant ainsi pour leur compte. Nous supposons donc qu'après ce changement tous les Habitans de cette grande terre subsistent tout de même qu'auparavant; & par conséquent je dis qu'on emploiera toutes les portions & Fermes de cette grande terre, aux mêmes usages aux-

80 Essai sur la nature quels on les emploïoit auparavant.

Car si quelques-uns des Fermiers femoient dans leur Ferme ou portion de terre plus de grains qu'à l'ordinaire, il faudra qu'ils nourriffent un plus petit nombre de Moutons, & qu'ils aient moins de laine & moins de viande de mouton à vendre; par conféquent il y aura trop de grains & trop peu de laine pour la confommation des Habitans. Il y aura donc cherté de laine, ce qui forcera les Habitans à porter leurs habits plus long-tems qu'à l'ordinaire; & il y aura grand marché de grains & un furplus pour l'année fuivante. Et comme nous supposons que le Propriétaire a stipulé en argent le paiement du tiers du produit de la Ferme, qu'on doit lui païer, les Fermiers qui ont trop de blé & trop peu de laine, ne seront pas en état de lui païer sa rente. S'il

du Commerce. I. PART. leur fait quartier, ils auront foin l'année fuivante d'avoir moins de blé & plus de laine; car les Fermiers ont toujours foin d'emploïer leurs terres au produit des denrées, qu'ils jugent devoir rapporter le plus haut prix au Marché. Mais fi dans l'année fuivante ils avoient trop de laine & trop peu de grains pour la confommation, ils ne manqueront pas de changer d'année en année l'emploi des terres, jusqu'à ce qu'ils puissent parvenir à proportionner à-peu-près leurs denrées à la conformation des Habitans. Ainsi un Fermier qui a attrapé àpeu-près la proportion de la confommation, mettra une portion de sa ferme en Prairie, pour avoir du foin, une autre pour les grains, pour la laine, & ainfi du reste; & il ne changera pas de méthode, à moins qu'il ne voie quelque variation confidérable dans la confommation; mais 82 Essai sur la nature

dans l'exemple préfent nous avons supposé que tous les Habitans vivent à-peu-près de la même façon, qu'ils vivoient lorsque le Propriétaire faisoit luimême valoir sa terre, & par conféquent les Fermiers emploieront les terres aux mêmes usages qu'au-

paravant.

Le Propriétaire, qui a le tiers du produit de la terre à fa dispofition, est l'Acteur principal dans les variations qui peuvent arriver à la confommation. Les Laboureurs & Artifans qui vivent au jour la journée, ne changent que par nécessité leurs façons de vivre; s'il y a quelques Fermiers, Maîtres artifans, ou autres Entrepreneurs accommodés, qui varient dans leur dépense & confommation, ils prennent toujours pour modele les Seigneurs & Propriétaires des terres. Ils les imitent dans leur habillement, dans leur cuifine, & dans leur

du Commerce. I. Part. 83 façon de vivre. Si les Propriétaires fe plaifent à porter de beau linge, des foieries, ou de la dentelle, la confommation de ces marchandifes fera plus forte que celle que les Propriétaires font fur eux.

Si un Seigneur, ou Propriétaire, qui a donné toutes fes Terres à ferme, prend la fantaisse de changer notablement sa façon de vivre; si par exemple il diminue le nombre de ses Domestiques, & augmente celui de ses Chevaux; non feulement fes Domestiques seront obligés de quitter la Terre en question, mais aussi un nombre proportionné d'Artifans & de Laboureurs qui travailloient à procurer leur entretien: la portion de terre qu'on emploïoit à entretenir ces Habitans, fera emploïée en Prairies pour les Chevaux d'augmentation, & si tous les Propriétaires d'un Etat faisoient de même. 84 Effai fur la nature ils multiplieroient bientôt le nombre des Chevaux, & diminueroient celui des Habitans.

Lorsqu'un Propriétaire a congedié un grand nombre de Domestiques, & augmenté le nombre de fes Chevaux, il y aura trop de blé pour la confommation des Habitans, & par conféquent le blé fera à bas prix, au lieu que le foin fera cher. Cela fera que les Fermiers augmenteront leurs Prairies, & diminueront la quantité de blé pour se proportionner à la confommation. C'est ainsi que les humeurs ou façons des Propriétaires déterminent l'emploi qu'on fait des terres, & occasionnent les variations de la confommation qui causent celles du prix des Marchés. Si tous les Propriétaires de terres, dans un Etat, les faisoient valoir eux-mêmes, il les emploieroient à produire ce qui leur plairoit; & comme les variations

du Commerce. I. Part. 85 de la confommation font principalement caufées par leurs façons de vivre, les prix qu'ils offrent aux Marchés, déterminent les Fermiers à toutes les variations qu'ils font dans l'emploi & l'ufage des terres.

Je ne considere pas ici la variation des prix du Marché qui peut survenir de l'abondance ou de la stérilité des années, ni la consommation extraordinaire qui peut arriver par des Armées étrangeres ou par d'autres accidens, pour ne point embarrasser ce sujet; ne considérant un Etat, que dans sa situation naturelle & uniforme.



CHAPITRE XV.

La multiplication & le décroissement des Peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de Terres.

L'Expérience nous fait voir qu'on peut multiplier les Arbres, Plantes & autres fortes de végétaux, & qu'on en peut entretenir toute la quantité que la portion de terre qu'on y destine peut nourrir.

La même expérience nous fait voir qu'on peut également multiplier toutes les especes d'Animaux, & les entretenir en telle quantité que la portion de terre qu'on y destine peut en nourrir. Si l'on éleve des Haras, des troupeaux de Bœufs ou de Moutons,

du Commerce. I. PART. 87 on les multipliera aifement, jufqu'au nombre que la terre qu'on destine pour cela peut en entretenir. On peut même améliorer les Prairies qui servent pour cet entretien, en y faisant couler plufieurs petits ruiffeaux & torrens, comme dans le Milanez. On peut faire du foin, & par ce moïen entretenir ces Bestiaux dans les Etables, & les nourrir en plus grand nombre que si on les laiffoit en liberté dans les Prairies. On peut nourrir quelquefois les Moutons avec des navets, comme on fait en Angleterre, au moïen de quoi un arpent de terre ira plus loin pour leur nourriture, que s'il ne produisoit que de l'herbe.

On peut en un mot multiplier toutes fortes d'Animaux, en tel nombre qu'on en veut entretenir, même à l'infini, si on pouvoit attribuer des terres propres à l'infini pour les nourrir; & la multiplication des Animaux n'a d'autres bornes que le plus ou moins de moïens qu'on leur laisse pour subsister. Il n'est pas douteux que si on emploïoit toutes les terres à la simple nourriture de l'Homme, l'espece en multiplieroit jusqu'à la concurrence du nombre que ces terres pourroient nourrir, de la façon qu'on expliquera.

Il n'y a point de Païs ou l'on porte la multiplication des Hommes si loin qu'à la Chine. Les pauvres gens y vivent uniquement de riz & d'eau de riz; ils y travaillent presque nus, & dans les Provinces méridionales ils sont trois moissons abondantes de riz, chaque année, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture. La terre ne s'y repose jamais, & rend chaque sois, plus de cent pour un; ceux qui sont habillés, le sont pour la plûpart de coton, qui demande si peu

du Commerce. I. PART. So de terre pour sa production, qu'un arpent en peut vraisemblablement produire de quoi habiller cinq cens personnes adultes. Ils fe marient tous par religion, & élevent autant d'enfans qu'ils en peuvent faire subfister. Ils regardent comme un crime l'emploi des terres en Parcs ou Jardins de plaisance, comme si on fraudoit par là les Hommes de leur nourriture. Ils portent les Voïageurs en Chaise à porteurs, & épargnent le travail des Chevaux en tout ce qui se peut faire par les Hommes. Leur nombre est incroïable, suivant les Relations, & cependant ils font forcés de faire mourir plufieurs de leurs Enfans dès le berceau, lorfqu'ils ne fe voient pas le moïen de les élever, n'en gardant que le nombre qu'ils peuvent nourrir. Par un travail rude & obstiné, ils tirent, des Rivieres, une quantité extraordinaire de 90 Essai sur la nature

Poissons, & de la Terre, tout

ce qu'on en peut tirer.

Néanmoins lorsqu'il survient des années stériles, ils meurent de faim par milliers, malgré le soin de l'Empereur, qui fait des amas de riz pour de pareils cas. Ainsi tous nombreux que sont les Habitans de la Chine, ils se proportionnent nécessairement aux moïens qu'ils ont de subsister, & ne passent pas le nombre que le Païs peut entretenir, suivant la façon de vivre dont ils se contentent; & sur ce pié, un seul arpent de terre suffit pour en entretenir plusieurs.

D'un autre côté, il n'y a pas de Païs, où la multiplication des Hommes foit plus bornée que parmi les Sauvages de l'Amérique, dans l'intérieur des terres. Ils négligent l'Agriculture, ils habitent dans les Bois, & vivent de la Chaffe des Animaux qu'ils y trouvent. Comme

du Commerce. I. Part. 91 les Arbres confument le fuc & la fubstance de la terre, il y a peu d'herbe pour la nourriture de ces Animaux; & comme un Indien en mange plusieurs dans l'année, cinquante à cent arpens de terre ne donnent souvent que la nourriture d'un seul Indien.

Un petit Peuple de ces Indiens aura quarante lieues quarrées d'étendue pour les limites de fa Chaffe. Ils fe font des guerres reglées & cruelles pour ces limites, & proportionnent toujours leur nombre aux moïens qu'ils trouvent de fubfifter par la Chaffe.

Les Habitans de l'Europe cultivent les terres, & en tirent des grains pour leur fubfistance. La laine des Moutons qu'ils nourrissent, leur fert d'habillement. Le froment est le grain dont le plus grand nombre se nourrit; quoique plusieurs Païsans fassent leur pain de ségle, & dans le

92 Essai sur la nature Nord, d'orge & d'aveine. La subsistance des Païsans & du Peuple n'est par la même dans tous les Païs de l'Europe, & les terres y sont souvent dissérentes en bonté & en sertilité.

La plûpart des terres de Flandres, & une partie de celles de la Lombardie, rapportent dixhuit à vingt fois le froment qu'on y a femé, fans fe repofer: la Campagne de Naples en rapporte encore d'avantage. Il y a quelques terres en France, en Espagne, en Angleterre & en Allemagne qui rapportent la même quantité. Ciceron nous apprend que les terres de Sicile produisoient, de son tems, dix pour un; & Pline l'Ancien dit que les terres Léontines en Sicile, rapportoient cent fois la femence; que celles de Babylone la rendoient jusqu'a cent cinquante fois; & quelques terres en Afrique, encore bien plus.

du Commerce. I. Part. 93 Aujourd'hui les terres en Europe peuvent rapporter, l'un portant l'autre, fix fois la femence; de maniere qu'il reste cinq fois la femence pour la confommation des Habitans. Les terres s'y reposent ordinairement la troisseme année, aïant rapporté du froment la premiere année, & du petit blé, dans la seconde.

On pourra voir dans le Supplément les calculs de la terre nécessaire pour la subsistance d'un Homme, dans les différentes suppositions de sa maniere de

vivre.

On y verra qu'un Homme qui vit de pain, d'ail & de racines, qui ne porte que des habits de chanvre, du gros linge, des fabots, & qui ne boit que de l'eau, comme c'est le cas de plusieurs Païsans dans les Parties méridionales de France, peut subsister du produit d'un arpent & demi de terre de moïenne bonté,

94 Essai sur la nature qui rapporte six sois la semence, & qui se repose tous les trois ans.

D'un autre côté, un Homme adulte, qui porte des fouliers de cuir, des bas, du drap de laine, qui vit dans des Maisons, qui a du linge à changer, un lit, des chaifes, une table, & autres choses nécessaires, qui boit modérément de la biere, ou du vin, qui mange de la viande tous les jours, du beurre, du fromage, du pain, des legumes, &c. le tout suffisamment, mais modérément, ne demande guere pour tout cela, que le produit de quatre à cinq arpens de terre de moïenne bonté. Il est vrai que dans ces calculs, on ne donne aucune terre pour le maintien d'autres Chevaux, que de ceux qui font nécessaires pour labourer la terre, & pour le transport des denrées, a dix milles de diftance.

L'Histoire rapporte que les

du Commerce. I. PART. premiers Romains entretenoient chacun leur Famille, du produit de deux journaux de terre, qui ne faifoient qu'un arpent de Paris, & 330 piés quarrés, ou environ. Aussi ils étoient presque nus; ils n'usoient ni de vin, ni d'huile, couchoient dans la paille, & n'avoient presque point de commodités; mais comme ils travailloient beaucoup la terre, qui est affez bonne aux environs de Rome, ils en tiroient beaucoup de grains & de légumes.

Si les Propriétaires de terres avoient à cœur la multiplication des Hommes, s'ils encourageoient les Païfans à fe marier jeunes, & à élever des Enfans, par la promeffe de pourvoir à leur fubfiftance, en destinant les terres uniquement à cela, ils multiplieroient fans doute les Hommes, jusqu'au nombre que les terres pourroient entretenir;

& cela fuivant les produits de terre qu'ils destineroient à la subsistance de chacun, soit celui d'un arpent & demi, soit celui de quatre à cinq arpens, par tête.

Mais si au lieu de cela le Prince, où les Propriétaires de terres, les font emploïer à d'autres usages qu'à l'entretien des Habitans; si, par le prix qu'ils donnent au Marché des denrées & marchandifes, ils déterminent les Fermiers à mettre les terres à d'autres usages, que ceux qui servent à l'entretien des Hommes (car nous avons vû que le prix que les Propriétaires offrent au Marché, & la confommation qu'ils déterminent l'emploi qu'on fait des terres, de la même maniere que s'ils les faisoient valoir eux-mêmes), les Habitans diminueront nécessairement nombre. Les uns faute d'emploi feront obligés de quitter le Païs, d'autres du Commerce. I. Part. 97 d'autres, ne se voïant pas les moïens nécessaires pour élever des Enfans, ne se marieront pas, ou ne se marieront que tard, après avoir mis quelque chose à part pour le soutien du ménage.

Si les Propriétaires de terres, qui vivent à la Campagne, vont demeurer dans les Villes éloignées de leurs Terres, il faudra nourrir des Chevaux, tant pour le transport de leur subsistance à la Ville, que de celle de tous les Domestiques, Artisans, & autres, que leur résidence dans la Ville y attire.

La voiture des vins de Bourgogne à Paris, coute fouvent plus que le vin même ne coute fur les lieux; & par conféquent la terre emploïée pour l'entretien des Chevaux de voiture, & de ceux qui en ont foin, est plus considérable que celle qui produit le vin, & qui entretient ceux qui ont eu part à sa pro-

98 Essai sur la nature

duction. Plus on entretient de Chevaux dans un Etat, & moins il restera de subsistance pour les Habitans. L'entretien des Chevaux de carrosse, de chasse ou de parade, coute souvent trois

à quatre arpens de terre.

Mais lorsque les Seigneurs & les Propriétaires de terres tirent des Manusactures étrangeres, leurs draps, leurs soieries, leurs dentelles, &c. & s'ils les paient en envoïant chez l'Etranger le produit des denrées de l'Etat, ils diminuent par-là extraordinairement la subsistance des Habitans, & augmentent celle des Etrangers qui deviennent souvent les Ennemis de l'Etat.

Si un Propriétaire, ou Seigneur Polonois, à qui fes Fermiers paient annuellement une rente égale à-peu-près au produit du tiers de fes terres, fe plaît à fe fervir de draps, de linges, &c. d'Hollande, il donnera pour ces

du Commerce. I. PART. 99 marchandises la moitié de sa rente, & emploiera peut-être l'autre pour la fubfistance de sa Famille, en d'autres denrées & marchandifes du crû de Pologne: or la moitié de sa rente, dans notre supposition, répond à la sixieme partie du produit de sa terre, & cette fixieme partie fera emportée par les Hollandois, auxquels les Fermiers Polonois la donneront en blé, laines, chanvres & autres denrées: voilà donc une fixieme partie de la terre de Pologne qu'on ôte aux Habitans, fans comprendre la nourriture des Chevaux de voiture, de carrosse & de parade, qu'on entretient en Pologne, par la façon de vivre que les Seigneurs y fuivent; & de plus, fi fur les deux tiers du produit des terres qu'on attribue aux Fermiers, ceux-ci, à l'exemple de leurs Maîtres, confument des Manufactures étrangeres, qu'ils

100 Essai sur la nature paieront aussi aux Etrangers en denrées du crû de la Pologne, il y aura bien un bon tiers du produit des terres en Pologne qu'on ôte à la subsistance des Habitans, & qui pis est, dont la plus grande partie est envoïée à l'Etranger, & fert fouvent à l'entretien des Ennemis de l'Etat. Si les Propriétaires des terres & les Seigneurs en Pologne ne vouloient consommer que des Manufactures de leur Etat, quelque mauvaises qu'elles fussent dans leurs commencemens, ils les feroient devenir peu-à-peu meilleures . & entretiendroient un grand nombre de leurs propres Habitans à y travailler, au lieu de donner cet avantage à des Etrangers: & fi tous les Etats avoient un pareil foin de n'être pas les dupes des autres Etats dans le Commerce, chaque Etat feroit confidérable uniquement, à proportion de fon produit &

du Commerce. I. PART. 101 de l'industrie de ses Habitans.

Si les Dames de Paris se plaifent à porter des dentelles de Bruxelles, & fi la France paie ces dentelles en vin de Champagne, il faudra païer le produit d'un feul arpent de lin, par le produit de plus de feize mille arpens en vignes, fi j'ai bien calculé. On expliquera cela plus particuliérement ailleurs, & on en pourra voir les calculs au Supplément. Je me contenterai de remarquer ici qu'on ôte dans ce commerce un grand produit de terre à la subsistance des François, & que toutes les denrées qu'on envoie en Païs étrangers, lorfqu'on n'en fait pas revenir en échange un produit également confidérable, tendent à diminuer le nombre des Habitans de l'Etat.

Lorsque j'ai dit que les Propriétaires de terres pourroient multiplier les Habitans à propor102 Essai sur la nature

tion du nombre que ces terres pourroient en entretenir, j'ai supposé que le plus grand nombre des Hommes ne demande pas mieux qu'à se marier, si on les met en état d'entretenir leurs Familles de la même maniere qu'ils se contentent de vivre euxmêmes; c'est-à-dire, que si un Homme se contente du produit d'un arpent & demi de terre, il fe mariera, pourvu qu'il foit fûr d'avoir de quoi entretenir sa Famille à-peu-près de la même façon; que s'il ne fe contente que du produit de cinq à dix arpens, il ne s'empressera pas de fe marier, à moins qu'il ne croie pouvoir faire subsister sa Famille à-peu-près de même.

Les Enfans de la Noblesse en Europe sont élevés dans l'affluence; & comme on donne ordinairement la plus grande partie du bien aux Aînés, les Cadets ne s'empressent guere de se madu Commerce. I. Part. 103 rier; ils vivent pour la plûpart garçons, foit dans les Armées, foit dans les Cloîtres, mais rarement en trouvera-t-on qui ne foient prêts à fe marier, fi on leur offre des Héritieres & des Fortunes, c'est-à-dire, le moïen d'entretenir une Famille sur le pié de vivre qu'ils ont en vue, & sans lequel ils croiroient rendre leurs Enfans malheureux.

Il fe trouve auffi dans les claffes inférieures de l'Etat plufieurs Hommes, qui, par orgueil & par des raifons femblables à celles de la Nobleffe, aiment mieux vivre dans le Célibat, & dépenfer fur eux-mêmes le peu de bien qu'ils ont, que de fe mettre en ménage. Mais la plupart s'y mettroient volontiers, s'ils pouvoient compter fur un entretien pour leur Famille tel qu'ils le voudroient: ils croiroient faire tort à leurs Enfans, s'ils en élevoient pour les voir tomber dans une

104 Essai sur la nature

Classe inférieure à la leur. Il n'y a qu'un très petit nombre d'Habitans dans un Etat, qui évitent le mariage par pur esprit de libertinage: tous les bas Ordres des Habitans ne demandent qu'à vivre, & à élever des Enfans qui puissent au moins vivre comme eux. Lorfque les Laboureurs & les Artifans ne fe marient pas, c'est qu'ils attendent à épargner quelque chose pour se mettre en état d'entrer en ménage, ou à trouver quelque Fille qui apporte quelque petit fond pour cela; parcequ'ils voient journellement plusieurs autres de leur espece, qui, faute de prendre de pareilles précautions, entrent en ménage & tombent dans la plus affreuse pauvreté, étant obligés de se frauder de leur propre subfistance, pour nourrir leurs Enfans.

Par les observations de M. Halley à Breslaw en Silésie, on remarque, que de toutes les Fe-

du Commerce. I. PART. 105 melles qui font en état de porter des enfans, depuis l'âge de feize jusqu'à quarante cinq ans, il n'y en a pas une, en six, qui porte effectivement un enfant tous les ans; au lieu, dit M. Halley, qu'il devroit y en avoir au moins quatre ou fix qui accouchaffent tous les ans, fans y ftériles ou qui peuvent être Qui est ce qui empêche tre Filles en fix ne portent tous les ans des Enfans, c'est qu'elles ne peuvent pas fe marier à caufe des découragemens & empêchemens qui s'y trouvent. Une Fille prend foin de ne pas devenir Mere, fi elle n'est mariée; elle ne fe peut marier si elle ne trouve un Homme qui veuille en courir les risques. La plus grande partie des Habitans dans un Etat sont à gages ou Entrepreneurs; la plûpart font dépendans, la plûpart font dans l'incertitude, s'ils trouveront par leur travail ou par leurs entreprifes, le moïen de faire fubfister leur ménage fur le pié qu'ils l'envifagent; cela fait qu'ils ne se marient pas tous, ou qu'ils se marient si tard, que de fix Femelles, ou du moins de quatre, qui devroient tous les ans produire un Enfant, il ne s'en trouve effectivement qu'une, en fix, qui devienne Mere.

Que les Propriétaires de terres aident à entretenir les ménages, il ne faut qu'une génération pour porter la multiplication des Hommes aussi loin que les produits des terres peuvent fournir de moïens de subsister. Les Enfans ne demandent pas tant de produit de terre que les personnes adultes. Les uns & les autres peuvent vivre de plus ou de moins de produit de terre, suivant ce qu'ils consument. On a vu des Peuples du Nord, où les terres produisent peu, vivre de si peu

du Commerce. I. PART. 107 de produit de terre, qu'ils ont envoié des Colonies & des effains d'Hommes envahir les terres du Sud & en détruire les Habitans, pour s'approprier leurs terres. Suivant les différentes façons de vivre, quatre cens mille Habitans pourroient subsister sur le même produit de terre, qui n'en entretient régulierement que cent mille. Et celui qui ne dépenfe que le produit d'un arpent & demi de terre sera peut-être plus robuste & plus brave que celui qui dépense le produit de cinq à dix arpens. Voilà, ce me femble, affez d'inductions pour faire fentir que le nombre des Habitans, dans un Etat, dépend des moïens de subsister : & comme les moïens de subsistance dépendent de l'application & des usages qu'on fait des terres, & que ces usages dépendent des volontés, du goût & de la façon de vivre des Propriétaires de terres 108 Effai fur la nature principalement, il est clair que la multiplication ou le décroiffement des Peuples dépendent d'eux.

La multiplication des Hommes peut être portée au plus loin dans les Païs où les Habitans fe contentent de vivre le plus pauvrement & de dépenfer le moins de produit de la terre; mais dans les Païs où tous les Païfans & Laboureurs font dans l'habitude de manger fouvent de la viande, & de boire du vin, ou de la biere, &c. on ne fauroit entretenir tant d'Habitans.

Le Chevalier Guille Petty, & après lui M. Davenent, Inspecteurs des Douanes en Angleterre, semblent s'éloigner beaucoup des voies de la nature, lorsqu'ils tâchent de calculer la propagation des Hommes, par des progressions de génération depuis le premier Pere Adam. Leurs calculs semblent être purement

du Commerce. I. PART. 109 imaginaires & dreffés au hafard. Sur ce qu'ils ont pu observer de la propagation réelle dans certains cantons, comment pourroient-ils rendre raison de la diminution de ces Peuples innombrables qu'on voïoit autrefois en Afie, en Egypte, &c. même de celle des Peuples de l'Europe? Si l'on voïoit, il y a dix-fept fiecles, vingt-fix millions d'Habitans en Italie, qui présentement est réduite à six millions pour le plus, comment pourra-t-on déterminer par les progressions de M. King, que l'Angleterre qui contient aujourd'hui cinq à fix millions d'Habitans, en aura probablement treize millions dans un certain nombre d'années? Nous voïons tous les jours que les Anglois, en général, confomment plus de produit de terre que leurs Peres ne faisoient, c'est le vrai moïen qu'il y ait 110 Essai sur la nature moins d'Habitans que par le

passé.

Les Hommes fe multiplient comme des Souris dans une grange, s'ils ont le moïen de fubfifter fans limitation; & les Anglois dans les Colonies deviendront plus nombreux, à proportion, dans trois générations, qu'ils ne feront en Angleterre en trente; parceque dans les Colonies ils trouvent à défricher de nouveaux fonds de terre dont ils chaffent les Sauvages.

Dans tous les Païs les Hommes ont eu en tout tems des guerres pour les terres, & pour les moïens de fublister. Lorsque les guerres ont détruit ou diminué les Habitans d'un Païs, les Sauvages, & les Nations policées, le repeuplent bientôt en tems de paix; fur-tout lorsque le Prince & les Propriétaires de terres y donnent de l'encouragement.

Un Etat qui a conquis plu-

du Commerce. I. Part. 111 fieurs Provinces, peut acquerir, par les tributs qu'il impose à ses Peuples vaincus, une augmentation de subsistance pour ses Habitans. Les Romains tiroient une grande partie de la leur, d'Egypte, de Sicile & d'Afrique, & c'est ce qui faisoit que l'Italie contenoit tant d'Habitans alors.

Un Etat, où il fe trouve des Mines, qui a des Manufactures où il fe fait des ouvrages qui ne demandent pas beaucoup de produit de terre pour leur envoi dans les Païs étrangers, & qui en retire, en échange, beaucoup de denrées & de produit de terre, acquert une augmentation de fond pour la fubfistance de fes Sujets.

Les Hollandois échangent leur travail, foit dans la Navigation, foit dans la Pèche ou les Manufactures, avec les Etrangers généralement, contre le produit des terres. La Hollande sans cela ne pourroit entretenir de fon fond la moitié de ses Habitans. L'Angleterre tire de l'Etranger des quantités confidérables de Bois, de Chanvres, & d'autres matériaux ou produits de terre, & confomme beaucoup de vins qu'elle paie en Mines, Manufactures, &c. Cela épargne chez eux une grande quantité de produits de terre; & fans ces avantages, les Habitans en Angleterre, fur le pié de la dépense qu'on y fait pour l'entretien des Hommes, ne pourroient être si nombreux qu'ils le font. Les Mines de Charbon y épargnent plusieurs millions d'arpens de terre, qu'on feroit obligé fans cela d'emploïer à produire des Bois.

Mais tous ces avantages font des raffinemens & des cas accidentels, que je ne confidere ici qu'en paffant. La voie naturelle du Commerce. I. PART. 113 & constante, d'augmenter les Habitans d'un Etat, c'est de leur y donner de l'emploi, & de faire servir les terres à produire de quoi les entretenir.

C'est aussi une question qui n'est pas de mon sujet de savoir s'il vaut mieux avoir une grande multitude d'Habitans pauvres & mal entretenus, qu'un nombre moins considérable, mais bien plus à leur aise; un million d'Habitans qui consomment le produit de six arpens par tête, ou quatre millions qui vivent de celui d'un arpent & demi.

CHAPITRE XVI.

Plus il y a de travail dans un Etat, & plus l'Etat est censé riche naturellement.

Par un long calcul fait dans le Supplément, il est facile à 114 Essai sur la nature voir que le travail de vingt-cinq personnes adultes suffit pour procurer à cent autres, aussi adultes, toutes les choses nécesfaires à la vie, suivant la confommation de notre Europe. Dans ces calculs, il est vrai, la nourriture, l'habillement, le logement, &c. font groffiers & peu travaillés; mais l'aisance & l'abondance s'y trouvent. On peut présumer qu'il y a un bon tiers des Habitans d'un Etat trop jeunes ou trop vieux pour le travail journalier, & encore une fixieme partie compofée de Propriétaires de terres, de Malades, & de différentes espéces d'Entrepreneurs, qui ne contribuent point, par le travail de leurs mains, aux différens befoins des Hommes. Tout cela fait une moitié des Habitans qui font fans travail, ou du moins fans le travail dont il s'agit. Ainsi, si vingt-cinq perdu Commerce. I. PART. 115 fonnes font tout le travail nécessaire pour l'entretien de cent autres, il restera vingt-cinq perfonnes, en cent, qui sont en état de travailler & qui n'auront rien à faire.

Les Gens de guerre, & les Domeftiques dans les Familles aifées, feront une partie de ces vingt-cinq perfonnes; & fi on emploie tous les autres à raffiner, par un travail additionnel, les chofes nécessaires à la vie, comme à faire du linge fin, des draps fins, &c. l'Etat fera censé riche à proportion de cette augmentation de travail, quoiqu'elle n'ajoute rien à la quantité des choses nécessaires à la fubfistance & à l'entretien des Hommes.

Le travail donne un furcroît de goût à la nourriture & à la boisson. Une Fourchette, un Couteau, &c. travaillés finement sont plus estimés que ceux

116 Essai sur la nature

qui font travaillés groffierement & à la hâte: on en peut dire autant d'une Maifon, d'un lit, d'une table, & généralement de tout ce qui est nécessaire aux commodités de la vie.

Il est vrai qu'il est assez indifférent dans un Etat, qu'on soit dans l'usage de porter de gros draps, ou des draps fins, si les uns & les autres sont également durables, & qu'on y mange délicatement, ou grossierement, si l'on suppose qu'on en ait assez & qu'on se porte bien; attendu que le boire, le manger, l'habillement, soit qu'on les prépare proprement ou grossierement, & qu'il ne reste rien dans l'Etat de ces espéces de richesses.

Mais il est toujours vrai de dire que les Etats, où l'on porte de beaux draps, de beau linge, &c., & où l'on mange proprement & délicatement, sont plus

du Commerce. I. Part. 117 riches & plus estimés que ceux où tout cela est grossier; & même que les Etats où l'on voit plus d'Habitans, vivant de la façon des premiers, sont plus estimes que ceux où l'on en voit moins,

à proportion.

Mais si l'on emploïoit les vingt-cinq personnes, en cent, dont nous avons parlé, à procurer des choses durables, comme à tirer des Mines le Fer, le Plomb, l'Etaim, le Cuivre, &c. & à les travailler pour en faire des outils & des instrumens pour la commodité des Hommes, des vases, de la vaisselle, & d'autres choses utiles, qui durent beaucoup plus que ceux qu'on peut faire de terre, l'Etat n'en paroîtra pas seulement plus riche, mais le sera réellement.

Il le fera fur-tout, si l'on emploie ces Habitans à tirer, du fein de la Terre, de l'Or & de l'Argent, qui sont des Métaux 118 Essai sur la nature

non-feulement durables, mais pour ainsi dire, permanens, que le feu même ne fauroit confumer, qui font généralement reçus, comme la mesure des valeurs, & qu'on peut éternellement échanger pour tout ce qui est nécessaire dans la vie: & si ces Habitans travaillent à attirer l'or & l'argent dans l'Etat, en échange des Manufactures & des ouvrages qu'ils y font & qui font envoïés dans les Païs étrangers, leur travail fera également utile, & ameliorera réellement l'Etat.

Car le point, qui femble déterminer la grandeur comparative des Etats, est le corps de réferve qu'ils ont, au-delà de la confommation annuelle, comme les Magasins de draps, de linge, de blés, &c. pour fervir dans les années stériles, en cas de besoin, ou de guerre. Et d'autant que l'or & l'argent peuvent

du Commerce. I. Part. 119 toujours acheter tout cela des Ennemis même de l'Etat, le vrai Corps de réferve d'un Etat est l'or & l'argent, dont la plus grande ou la plus petite quantité actuelle détermine nécessairement la grandeur comparative des Roïaumes & des Etats.

Si on est dans l'habitude d'attirer l'or & l'argent de l'Etranger par l'exportation des denrées & des produits de l'Etat, comme des blés, des vins, des laines, &c. cela ne laissera pas d'enrichir l'Etat aux dépens du décroiffement des Peuples; mais fi on attire l'or & l'argent de l'Etranger, en échange du travail des Habitans, comme des Manufactures & des ouvrages où il entre peu de produit de terre, cela enrichira cet Etat utilement & effentiellement. Il est vrai que dans un grand Etat on ne fauroit emploïer les vingt-cinq perfonnes en cent, dont nous avons 120 Esfai sur la nature parlé, pour faire des Ouvrages qui puissent être consommés chez l'Etranger. Un million d'Hommes feront plus de draps, par exemple, qu'il n'en fera confommé annuellement dans toute la Terre commerçante; parceque le gros des Habitans de chaque Païs est toujours habillé du crû du Païs: & rarement trouvera-t-on en aucun Etat cent mille personnes emploïées pour l'habillement des Etrangers; comme on peut voir au Supplément, par rapport à l'Angleterre, qui de toutes les Nations de l'Europe, est celle qui fournit le plus d'étoffes aux Etrangers.

Afin que la confommation des Manufactures d'un Etat devienne confidérable chez l'Etranger, il faut les rendre bonnes & estimables par une grande confommation dans l'intérieur de l'Etat; il faut y décréditer

toutes

du Commerce. I. Part. 121 toutes les Manufactures Etrangeres, & y donner beaucoup

d'emploi aux Habitans.

Si on ne trouvoit pas affez d'emploi pour occuper les vingtcinq perfonnes, en cent, à des choses utiles & avantageuses à l'Etat, je ne trouverois pas d'inconvenient qu'on y encourageât le travail qui ne fert qu'à l'ornement ou à l'amusement. L'Etat n'est pas moins cenfé riche, par mille babioles qui regardent l'ajustement des Dames, & même des Hommes, & qui servent aux jeux & aux divertissemens qu'on y voit, que par les ouvrages qui font utiles & commodes. Diogene, au siege de Corinthe, se mit, dit-on, à rouler fon tonneau, afin de ne pas paroître oisif, pendant que tout le monde étoit occupé; & nous avons aujourd'hui des Sociétés entieres, tant d'Hommes que de Femmes, qui s'occupent de travaux 122 Essai sur la nature

& d'exercices aussi inutiles à l'Etat, que celui de Diogene. Pour peu que le travail d'un Homme apporte d'ornement ou même d'amusement dans un Etat, il vaut la peine d'être encouragé; à moins que cet Homme ne trouve moïen de s'emploïer utilement.

C'est toujours le génie des Propriétaires de terres qui encourage ou décourage les différentes occupations des Habitans & les différens genres de travail que ceux-ci imaginent.

L'exemple du Prince, qui est suivi de sa Cour, est ordinairement capable de déterminer le génie & les goûts des autres Propriétaires de terres généralement; & l'exemple de ceuxci influe naturellement sur tous les ordres subalternes. Ainsi il n'est pas douteux qu'un Prince ne puisse par le seul exemple, & sans aucune contrainte, don-

du Commerce. I. Part. 123 ner telle tournure qu'il voudra au travail de ses Sujets.

Si chaque Propriétaire, dans un Etat, n'avoit qu'une petite portion de terre, femblable à celle qu'on laisse ordinairement à la conduite d'un seul Fermier, il n'y auroit presque point de Ville; & les Habitans seroient plus nombreux & l'Etat seroit bien riche, si chacun de ces Propriétaires occupoit à quelque travail utile les Habitans que sa terre nourrit.

Mais lorsque les Seigneurs ont de grandes possessions de terres, ils entraînent nécessairement le luxe & l'oisiveté. Qu'un Abbé, à la tête de cinquante Moines, vive du produit de plusieurs belles Terres, ou qu'un Seigneur, qui a cinquante Domessiques, & des Chevaux, qu'il n'entretient que pour le servir, vive de ces terres, cela seroit indifférent à l'Etat, s'il pouvoit

124 Essai sur la nature demeurer dans une paix constante.

Mais un Seigneur avec fa fuite & fes Chevaux est utile à l'Etat en tems de guerre; il peut toujours être utile dans la Magistrature & pour maintenir l'ordre dans l'Etat en tems de paix; & en toute situation il y est d'un grand ornement: au lieu que les Moines ne sont, comme on dit, d'aucune utilité ni d'aucun ornement en paix ni en guerre, en deçà du Paradis.

Les Couvens des Mandians font bien plus pernicieux à un Etat, que ceux des Moines rentés. Les derniers ne font d'autre tort ordinairement, que d'occuper des terres, qui ferviroient à fournir à l'Etat des Officiers & des Magistrats; au lieu que les Mandians, qui font eux-mêmes fans aucun travail utile, interrompent souvent & empêchent le travail des autres Habitans. Ils

du Commerce. I. PART. 125 tirent des pauvres gens en charités la subsistance qui doit les fortifier dans leur travail. Ils leur font perdre beaucoup de tems en conversations inutiles; sans parler de ceux qui s'intriguent dans les Familles, & de ceux qui font vicieux. L'expérience fait voir que les Etats qui ont embrassé le Protestantisme, & qui n'ont ni Moines ni Mandians, en font devenus visiblement plus puissants. Ils jouissent aussi de l'avantage d'avoir supprimé un grand nombre de Fêtes qu'on chomme dans les païs Catholiques romains, & qui diminuent le travail des Habitans, de près d'une huitieme partie de l'année.

Si l'on vouloit tirer parti de tout dans un Etat, on pourroit, ce me femble, y diminuer le nombre des Mandians en les incorporant dans la Moinerie, à mesure qu'il y arriveroit des vacances ou des morts; fans interdire ces retraites à ceux qui ne pourroient pas donner des échantillons de leur habileté dans les Sciences fpéculatives, qui font capables d'avancer les Arts en pratique, c'est-à-dire, dans quelque partie des Mathématiques. Le célibat des Gens d'église n'est pas si désavantageux qu'on le croit vulgairement, suivant ce qu'on a établi dans le Chapitre précédent; mais leur fainéantise est très nuisible.

CHAPITRE XVII.

Des Métaux & des Monnoies, & particulierement de l'or & de l'argent.

Comme la terre produit plus ou moins de blé, fuivant sa fertilité & le travail qu'on y met; de même les Mines de fer, de plomb, d'étaim, d'or, d'ardu Commerce. I. Part. 127 gent, &c., produifent plus ou moins de ces Métaux, fuivant la richesse de ces Mines & la quantité & la qualité du travail qu'on y met, soit pour creuser la terre, soit pour faire écouler les eaux, pour sondre & affiner, &c. Le travail des Mines d'argent est cher par rapport à la mortalité des Hommes qu'il cause, attendu qu'on ne passe guere cinq ou six ans dans ce travail.

La valeur réelle ou intrinfeque des Métaux, comme de toutes choses, est proportionnée à la terre & au travail nécessaires à leur production. La dépense de la terre, pour cette production n'est considérable qu'autant que le Propriétaire de la Mine pourroit obtenir un profit par le travail des Mineurs, lorsque les veines s'en trouvent plus riches qu'à l'ordinaire. La terre nécessaire pour l'entretien des Mineurs & des Travailleurs, c'est-

128 Essai sur la nature à-dire, le travail de la Mine fait souvent l'article principal, & souvent la ruine, de l'Entrepreneur.

La valeur des métaux au Marché, de même que de toutes les marchandifes ou denrées, est tantôt au-desfus, tantôt au-desfous, de la valeur intrinseque, & varie à proportion de leur abondance ou de leur rareté, suivant la consommation qui s'en fait.

Si les Propriétaires de terres, & les autres Ordres fubalternes d'un Etat qui les imitent, rejettoient l'ufage de l'étaim & du cuivre, dans la fupposition, quoique fausse, que ces Métaux sont nuisibles à la fanté, & s'ils se servoient universellement de vaisselle & de batterie de terre, ces Métaux seroient à vil prix, dans les Marchés & on discontinueroit le travail qu'on conduisoit pour les tirer de la Mine.

du Commerce. I. Part. 129 Mais comme ces Métaux font trouvés utiles, & qu'on s'en fert dans les ufages de la vie, ils auront toujours au Marché, une valeur qui correspondra à leur abondance ou rareté, & à la consommation qui s'en fera; & on en tirera toujours de la Mine, pour remplacer la quantité qui en périt dans l'usage journalier.

Le Fer est non-seulement utile pour les usages de la vie commune, mais on pourroit dire qu'il est en quelque façon nécessaire; & si les Amériquains, qui ne s'en servoient pas avant la découverte de leur Continent, en avoient découvert des Mines & en eussent connu les usages, il n'est pas douteux qu'ils n'eussent travaillé à la production de ce métal, quelques frais qu'il leur en eût couté.

L'or & l'argent peuvent nonfeulement fervir aux mêmes ufages que l'étaim & le cuivre, mais

encore à la plûpart des ufages qu'on fait du plomb & du fer. Ils ont encore cet avantage pardesfus les autres métaux, que le feu ne les confume pas, & ils font si durables qu'on peut les regarder comme des corps permanens: il n'est donc pas étontant que les Hommes, qui ont trouvé les autres métaux utiles, aient estimé l'or & l'argent, avant même qu'on s'en fervît dans le troc. Les Romains les éstimoient dès la fondation de Rome, & néanmoins ils ne s'en font fervis pour monnoie, que cinq cens ans après. Peut-être que toutes les autres Nations en faifoient de même, & qu'elles n'adopterent ces métaux pour monnoie que long-tems après qu'on s'en étoit fervi pour les autres usages ordinaires. Cependant nous trouvons par les plus anciens Hiftoriens que de tems immémorial on fe fervoit d'or &

du Commerce. I. Part. 131 d'argent pour monnoie dans l'Egypte & dans l'Asie; & nous apprenons dans la Genese qu'on fabriquoit des monnoies d'argent du tems d'Abraham.

Supposons maintenant que le premier argent fut trouvé dans une Mine du Mont Niphates dans la Mésopotamie. Il est naturel de croire qu'un ou plusieurs Propriétaires de terres, trouvant ce métal beau & utile, en ont d'abord fait usage, & qu'ils ont encouragé volontiers le Mineur ou l'Entrepreneur, d'en tirer d'avantage de la Mine, en lui donnant, en échange de fon travail & de celui de fes Affistans, autant de produit de terre qu'il en falloit pour leur entretien. Ce Métal devenant de plus en plus estimé dans la Mésopotamie, fi les gros Propriétaires achetoient des aiguieres d'argent, les ordres subalternes, selon leurs moiens ou épargnes,

pouvoient acheter des gobelets d'argent; & l'Entrepreneur de la Mine, voiant un débit conftant de sa marchandise, lui donna fans doute une valeur proportionnée à fa qualité ou à fon poids contre les autres denrées ou marchandifes qu'il recevoit en échange. Tandis que tous les Habitans regardoient ce métal comme une chose précieuse & durable, & s'efforçoient d'en posseder quelques pieces, l'Entrepreneur, qui feul en pouvoit distribuer, étoit en quelque façon maître d'exiger en échange une quantité arbitraire des autres denrées & marchandifes.

Supposons encore qu'on découvrit au-delà de la Riviere du Tigris, & par conféquent hors de la Mésopotamie, une nouvelle Mine d'argent, dont les veines se trouverent incomparablement plus riches & plus abondantes que celles du Mont Nidu Commerce. I. Part. 133 phates, & que le travail de cette nouvelle Mine, d'où les eaux s'écouloient facilement, étoit bien moindre que celui de la

premiere.

Il est bien naturel de croire que l'Entrepreneur de cette nouvelle Mine étoit en état de fournir de l'argent à bien plus bas prix, que celui du Mont Niphates; & que les Habitans de la Mélopotamie, qui défiroient de posseder des pieces & des ouvrages d'argent, trouvoient mieux leur compte de transporter leurs marchandises hors du Païs, & de les donner à l'Entrepreneur de la nouvelle Mine en échange de ce métal, que d'en prendre de l'Entrepreneur ancien. Celui-ci, fe trouvant moins de débit, diminuoit nécessairement son prix; mais le nouvel Entrepreneur baiffant à proportion le fien, l'ancien Entrepreneur devoit nécessairement cesser son travail, & alors le prix de l'argent, contre les autres marchandises & denrées, se regloit nécessairement sur celui qu'on y mettoit à la nouvelle Mine. L'argent coutoit donc moins alors aux Habitans au-delà du Tigris, qu'à ceux de

ci étoient obligés de faire les frais d'un long transport de leurs denrées & de leurs marchandises

la Mésopotamie, puisque ceux-

pour acquerir de l'argent.

On peut aifément concevoir que lorsqu'on eut trouvé plufieurs Mines d'argent, & que les Propriétaires de terres eurent pris goût à ce métal, ils furent imités par les autres Ordres; & que les pieces & morceaux d'argent, lors même qu'ils n'étoient pas mis en œuvre, furent recherchés avec empressement, parceque rien n'étoit plus facile que d'en faire tels ouvrages qu'on vouloit, à proportion de la

du Commerce. I. PART. 135 quantité & du poids qu'on en avoit. Comme ce métal étoit eftimé au moins fuivant la valeur qu'il coutoit pour sa production, quelques gens qui en possedoient, se trouvant dans quelques néceffités, pouvoient le mettre en gage pour emprunter les choses dont ils avoient besoin, & même le vendre ensuite toutà-fait : de-ià est venu l'habitude d'en regler la valeur à proportion de sa quantité, c'est-à-dire de fon poids, contre toutes les denrées & marchandifes. Mais comme on peut allier avec l'argent, le fer, le plomb, l'étaim, le cuivre, &c., qui font des métaux moins rares, & qu'on tire des Mines avec moins de frais, le troc de l'argent étoit sujet à beaucoup de tromperie, & cela fit que plusieurs Roïaumes ont établi des Hôtels-de-Monnoie pour certifier, par une fabrication publique, la veritable quantité d'argent que contient chaque piece, & pour rendre aux Particuliers qui y portent des barres ou lingots d'argent, la même quantité en pieces portant une empreinte ou certificat de la quantité véritable d'argent qu'elles contiennent.

Les frais de ces certificats ou fabrications font païés quelquefois par le Public ou par le
Prince, c'est la méthode qu'on
suivoit anciennement à Rome,
aujourd'hui en Angleterre;
quelquefois les Porteurs des matieres d'argent supportent les
frais de la fabrication, comme
c'est l'usage en France.

On ne trouve presque jamais l'argent pur dans les Mines. Les Anciens ne savoient pas même l'art de l'affiner dans la derniere perfection. Ils fabriquoient toujours leurs Monnoies d'argent fur le fin; & cependant celles qui nous restent des Grecs, des

du Commerce. I. PART. 137 Romains, des Juifs & des Afiatiques, ne se trouvent jamais de la derniere finesse. Aujourd'hui on est plus habile: on a le secret de rendre l'argent pur. Les différentes manieres de l'affiner ne font point de mon fujet: plufieurs Auteurs en ont traité, & entr'autres, M. Boizard. Je remarquerai feulement qu'il y a beaucoup de frais à faire pour affiner l'argent, & que c'est la raifon pour laquelle on préfere une once d'argent pur , par exemple, à deux onces d'argent qui contiennent une moitié de cuivre ou d'autre alloi. Il en coute pour détacher cet alloi & pour tirer l'once d'argent réel qui est dans ces deux onces, au lieu que par une simple fonte on peut allier tout autre métal avec l'argent, en telle proportion qu'on veut. Si on allie quelquefois le cuivre avec l'argent pur, ce n'est que pour le rendre plus malléable,

& plus propre pour les ouvrages qu'on en fait. Mais dans l'estimation de tout argent, le cuivre ou l'alliage n'est compté pour rien, & on ne considere que la quantité d'argent réel & véritable. C'est pour cela qu'on fait toujours un essai pour connoître cette quantité d'argent véritable.

Faire l'effai, n'est autre chose qu'affiner un petit morceau de la barre d'argent, par exemple, qu'on veut essaïer, pour savoir combien elle contient de véritable argent, & pour juger de toute la barre par ce petit morceau. On coupe donc un petit morceau de la barre, de douze grains par exemple, & on le pese exactement dans des balances qui font si justes qu'il ne faut quelquefois que la millieme partie d'un grain pour les faire trébucher. Ensuite on l'affine par l'eau-forte, ou par le feu, c'està-dire, on en détache le cuivre

du Commerce. I. PART. 139 ou l'alliage. Lorfque l'argent est pur on le repese dans la même balance, & fi le poids fe trouve alors de onze grains, au lieu de douze qu'il y avoit, l'Essaïeur dit que la barre est de onze deniers de fin, c'est-à-dire, qu'elle contient onze parties d'argent véritable, & une douzieme partie de cuivre ou d'alloi. Ce qui fe comprendra encore plus facilement par ceux qui auront la curiofité de voir ces affinages. Il n'y a point d'autre mystere. L'essai de l'or se fait de même, avec cette feule différence, que les dégrés de finesse de l'or se divisent en vingt-quatre parties, qu'on appelle Karats, à cause que l'or est plus précieux; & ces Karats font divifés en trente-deuxiemes, au lieu qu'on ne divise les dégrés de finesse de l'argent qu'en douze parties qu'on appelle deniers, & ces deniers en vingt-quatre grains chacun.

L'usage a consacré à l'or & à l'argent le terme de valeur intrinfeque, pour défigner & pour fignifier la quantité d'or ou d'argent véritable que la barre de matiere contient: cependant dans cet effai je me fuis toujours fervi du terme de valeur intrinfeque, pour fixer la quantité de terre & du travail qui entre dans la production des choses, n'aïant pas trouvé de terme plus propre pour exprimer ma penfée. Au reste je ne donne cet avertisfement, qu'afin qu'on ne s'y trompe pas; & lorfqu'il ne fera pas question d'or & d'argent, le terme fera toujours bon, fans aucune équivoque.

Nous avons vu que les métaux, tels que l'or, l'argent, le fer, &c. fervent à plufieurs ufages, & qu'ils ont une valeur réelle, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leur production. Nous verrons dans la

du Commerce. I. PART. 141 feconde partie de cet effai, que les Hommes ont été obligés par nécessité, de se servir d'une mefure commune, pour trouver dans le troc la proportion & la valeur des denrées & des marchandifes dont ils vouloient faire échange. Il n'est question que de voir quelle doit être la denrée ou la marchandise qui est la plus propre pour cette mesure commune; & fi ce n'a pas été la nécessité, & non le goût, qui a fait donner cette préférence, à l'or, à l'argent & au cuivre, dont on se sert généralement aujourd'hui pour cet usage.

Les denrées ordinaires, telles que les grains, les vins, la viande, &c., ont bien une valeur réelle, & fervent aux ufages de la vie; mais elles font toutes périffables, & même incommodes pour le transport, & par conféquent peu propres pour fervir de mesure commune.

Les marchandifes, c'est-à-dire, les draps, les linges, les cuirs, &c. sont périssables aussi, & ne peuvent se subdiviser sans changer en quelque chose leur valeur pour les usages des Hommes; elles occasionnent, comme les denrées, beaucoup de frais pour le transport; elles demandent même de la dépense pour les garder: par conséquent elles sont peu propres pour servir de mesure commune.

Les diamans, & les autres pierres précieuses, quand elles n'auroient pas une valeur intrinseque, & qu'elles seroient estimées seulement par goût, seroient propres pour servir de mesure commune, si elles n'étoient pas reconnoissables, & si elles pouvoient se subdiviser sans déchet. Mais avec ces défauts & celui qu'elles ont de n'être pas propres pour l'utilité, elles ne peuvent servir de mesure commune.

du Commerce. I. PART. 143 Le fer, qui est toujours utile & assez durable, ne serviroit pas mal, fi on n'en avoit pas d'autres plus propres. Il fe confume par le feu; & par fa quantité il fe trouve de trop grand volume. On s'en fervoit depuis Lycurgue jusqu'à la Guerre du Pelopponese: mais comme sa valeur étoit nécessairement reglée sur l'intrinseque ou à proportion de la terre & du travail qui entroit dans sa production, il en falloit une grande quantité pour une petite valeur. Ce qu'il y avoit de bisare, c'est qu'on en gâtoit la qualité, par le vinaigre, pour le rendre incapable de fervir aux usages de l'homme, & pour le conserver seulement pour le troc: ainsi il ne pouvoit servir qu'au feul Peuple austere de Sparte, & n'a pû même continuer chez eux, dès qu'ils ont étendu leur communication avec les autres Païs. Pour ruiner les Lacédémoniens, il ne falloit que trouver de riches Mines de fer, en faire de la monnoie femblable à la leur, & tirer en échange leurs denrées & leurs marchandifes, tandis qu'ils ne pouvoient rien échanger avec l'Etranger, contre leur fer gâté. Aussi ne s'attachoient-ils alors à aucun commerce avec l'Etranger, s'occupant uniquement à la Guerre.

Le plomb & l'étaim ont le même défavantage de volume, que le fer, & ils font périffables par le feu: mais dans un cas de nécessité, ils ne serviroient pas mal pour le troc, si le cuivre n'y étoit pas plus propre & plus du-

rable.

Le cuivre feul fervoit de monnoie aux Romains, jusqu'à l'an 484 de la Fondation de Rome; & en Suede, on s'en fert encore aujourd'hui même, dans les gros paiemens: cependant il est de trop gros volume pour les paiemens considérables, du Commerce. I. Part. 145 confidérables, & les Suédois mêmes aiment mieux être païés en or & en argent, qu'en cuivre.

Dans les Colonies d'Amérique, on s'est servi de Tabac, de Sucre & de Cacao pour monnoie; mais ces marchandises, sont de trop grand volume, périssables & inégales dans leur bonté; par conséquent elles sont peu propres pour servir de monnoie ou de mesure commune des valeurs.

L'or & l'argent feuls font de petit volume, d'égale bonté, faciles à transporter, à subdiviser fans déchet, commodes à garder, beaux & brillans dans les ouvrages qu'on en fait, & durables presque jusqu'à l'éternité. Tous ceux, qui se sont servis d'autre chose pour monnoie, en reviennent nécessairement à celle-ci, dès qu'ils en peuvent acquerir assez pour le troc. Il n'y

146 Essai sur la nature
a que dans le plus bas troc, que
l'or & l'argent sont incommodes: pour la valeur d'un liard
ou d'un denier, les pieces d'or
& même d'argent, seroient trop
petites pour être maniables. On
dit que les Chinois dans les petits échanges coupoient avec
des ciseaux, à de minces lames
d'argent, de petites pieces qu'ils
pesoient. Mais depuis leur commerce avec l'Europe, ils commencent à se servir de cuivre
dans ces occasions.

Il n'est donc pas étonnant que toutes les Nations soient parvenues à se servir d'or & d'argent pour monnoie ou pour la mesure commune des valeurs, & de cuivre pour les petits échanges. L'utilité & le besoin les y ont déterminées, & non le goût ni le consentement. L'argent demande un grand travail, & un travail bien cher, pour sa produc-

du Commerce. I. Part. 147 tion. Ce qui cause la cherté des Mineurs d'argent, c'est qu'ils ne vivent guere plus de cinq à six ans dans ce travail qui cause une grand mortalité; de maniere qu'une petite piece d'argent correspond à autant de terre & de travail, qu'une grosse piece de cuivre.

Il faut que la monnoie ou la mesure commune des valeurs corresponde, réellement & intrinsequement, en prix de terre & de travail, aux choses qu'on en donne en troc. Sans cela elle n'auroit qu'une valeur imaginaire. Par exemple, si un Prince ou une République donnoient cours dans l'Etat à quelque chose qui n'eût point une telle valeur réelle & intrinfeque, non-seulement les autres Etats ne la recevroient pas sur ce pié là, mais les Habitans mêmes la rejetteroient, lorsqu'ils s'apperce-

148 Essai sur la nature vroient du peu de valeur réelle. Lorsque les Romains vers la fin de la premiere Guerre Punique, voulurent donner à des as de cuivre du poids de deux onces la même valeur qu'avoient auparavant les as du poids d'une livre ou de douze onces; cela ne put pas fe foutenir long-tems dans le troc. Et l'on voit dans l'Histoire de tous les tems, que lorsque les Princes ont affoibli leurs monnoies en confervant la même valeur numeraire, toutes les marchandifes & les denrées ont encheri dans la proportion de l'affoibliffement des

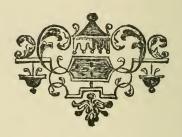
M. Locke dit que le confentement des Hommes a donné une valeur à l'or & à l'argent. On n'en peut pas douter, puifque la nécessité absolue n'y a point eu de part. C'est le même consentement qui a donné, &

monnoies.

du Commerce. I. PART. 149 qui donne tous les jours, une valeur à la dentelle, au linge, aux draps fins, au cuivre, & autres métaux. Les Hommes, à parler absolument, pourroient fubfister sans tout cela. Mais il n'en faut pas conclure que toutes ces choses n'aient qu'une valeur imaginaire. Elles en ont une, à proportion de la terre & du travail qui entrent dans leur production. L'or & l'argent, comme les autres marchandifes & comme les denrées, ne peuvent être tirés qu'avec des frais proportionnés à la valeur qu'on leur donne à-peu-près; & quelque chose que les Hommes produisent par leur travail, il faut que ce travail fournisse leur entretien. C'est le grand principe qu'on entend tous les jours de la bouche même des petites Gens qui n'entrent point dans

nos spéculations, & qui vivent de leur travail ou de leurs entreprises. Il faut que tout le monde vive.

Fin de la premiere Partie.





ESSAI

SUR LA NATURE

DU

COMMERCE EN GÉNÉRAL

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. Du Troc.

N a effaïé de prouver, dans la Partie précédente, que la valeur réelle de toutes les chofes à l'ufage des Hommes, est leur proportion à la quantité de

152 Essai sur la nature terre emploïée pour leur production & pour l'entretien de ceux qui leur ont donné la forme. Dans cette seconde Partie, après avoir fait une recapitulation des différens dégrés de bonté de la terre dans plusieurs Contrées, & des diverses especes de denrées qu'elle peut produire avec plus d'abondance selon sa qualité intrinseque, & après avoir supposé l'établisse. ment des Bourgs & de leurs Marchés pour la facilité de la vente de ces denrées, on démontrera, par la comparaison des échanges qui se pourroient faire, en vin contre du drap, en blé contre des fouliers, des chapeaux, &c., & par la difficulté que causeroit le transport de ces différentes denrées ou marchandises, l'impossibilité qu'il y avoit à statuer leur valeur intrinseque respective, & la néceffité absolue où les Hommes

du Commerce. II. Part. 153 fe font trouvés de chercher un être de facile transport, non corruptible, & qui put avoir dans fon poids une proportion, ou une valeur, égale aux différentes denrées & aux marchandises, tant nécessaires que commodes. De-là est venu le choix de l'Or & de l'Argent pour le gros commerce, & du cuivre pour le bas trasse.

Ces métaux font non-seulement durables, de facile transport, mais encore correspondent à un grand emploi de superficie de terre pour leur production, ce qui leur donne la valeur réelle qu'on cherchoit, pour avoir un équivalent.

M. Locke, qui ne s'est attaché qu'aux prix des Marchés, comme tous les autres Ecrivains Anglois qui ont travaillé sur cette matiere, établit que la valeur de toutes choses est proportionnée à leur abondance ou à leur ra-

reté, & à l'abondance ou à la rareté de l'argent contre lequel on les échange. On fait en général que le prix des denrées & des Marchandifes a été augmenté en Europe, depuis qu'on y a apporté des Indes occidentales, une si grande quantité d'argent.

Mais j'estime qu'il ne faut pas croire en général que le prix des choses au Marché doive être proportionné à leur quantité & à celle de l'argent qui circule actuellement dans le lieu, parceque les denrées & les marchandifes, qu'on transporte pour être vendues ailleurs, n'influent pas fur le prix de celles qui restent. Par exemple, fi dans un Bourg où il y a deux fois plus de blé qu'on n'y en confume, on comparoit cette quantité entiere à la quantité d'argent, le blé feroit plus abondant à proportion, que l'argent qu'on destine à l'acheter; cependant le prix du marché se

du Commerce. II. Part. 155 foutiendra, tout de même que s'il n'y avoit que la moitié de cette quantité de blé, parceque l'autre moitié peut, & même doit, être envoïée dans la Ville, & que les frais de voiture fe trouveront dans le prix de la Ville, qui est toujours plus haut à proportion que celui du Bourg. Mais, hors le cas de l'esperance de vendre à un autre Marché, j'estime que l'idée de M. Locke est juste dans le sens du Chapitre suivant & non autrement.

CHAPITRE II.

Des prix des Marchés.

Supposons les Bouchers d'un côté & les Acheteurs de l'autre. Le prix de la viande se déterminera après quelques altercations; & une livre de Bœuf sera à-peu-près en valeur à une piece

d'argent, comme tout le Bœuf, qu'on expose en vente au Marché, est à tout l'argent qu'on y apporte pour acheter du Bœuf.

Cette proportion fe regle par l'altercation. Le Boucher foutient fon prix fur le nombre d'acheteurs qu'il voit; les Acheteurs, de leur côté, offrent moins felon qu'ils croient que le Boucher aura moins de débit: le prix reglé par quelquesuns est ordinairement suivi par les autres. Les uns font plus habiles à faire valoir leur marchandife, les autres plus adroits à la décréditer. Quoique cette méthode de fixer les prix des chofes au Marché n'ait aucun fondement juste ou géométrique, puifqu'elle dépend fouvent de l'empressement ou de la facilité d'un petit nombre d'Acheteurs, ou de Vendeurs; cependant il n'y a pas d'apparence qu'on puiffe y parvenir par aucune autre

du Commerce. II. Part. 157 voie plus convenable. Il est constant que la quantité des denrées ou des marchandises mises en vente, proportionnée à la demande ou à la quantité des Acheteurs, est la base sur laquelle on fixe, ou sur laquelle on croit toujours fixer, les prix actuels des Marchés; & qu'en général, ces prix ne s'écartent pas beaucoup de la valeur intrinseque.

Autre supposition. Plusieurs Maîtres d'hôtels ont reçu l'ordre, dans la premiere faison, d'acheter des Pois verds. Un Maître a ordonné l'achat de dix litrons pour 60 liv. un autre de dix litrons pour 50 liv. un troisseme en demande dix pour 40 l. & un quatrieme dix pour 30 l. Afin que ces ordres puissent être exécutés, il faudroit qu'il y eut au Marché quarante litrons de pois verds. Supposons qu'il ne s'y en trouve que vingt: les Vendeurs voïant beaucoup d'Ache-

teurs foutiendront leur prix, & les Acheteurs monteront jufqu'à celui qui leur est prescrit; de sorte que ceux qui offrent 60 liv. pour dix litrons seront les premiers servis. Les Vendeurs, voïant ensuite que personne ne veut monter au-dessus de 50 liv. lâcheront les dix autres litrons à ce prix, mais ceux qui avoient ordre de ne pas excéder 40 & 30 livres s'en retourneront sans rien emporter.

Si au lieu de quarante litrons, il s'en trouve quatre cens, non-feulement les Maîtres d'hôtels auront les pois verds beaucoup au-deffous des fommes qui leur étoient prescrites, mais les Vendeurs, pour être préférés les uns aux autres par le petit nombre d'Acheteurs, baifferont leurs pois verds, à-peu-près à leur valeur intrinseque, & dans ce cas plusieurs Maîtres d'hôtels qui n'avoient point d'ordre en acheteront.

du Commerce. II. Part. 159 Il arrive fouvent que les Vendeurs, en voulant trop foutenir leur prix au Marché, manquent l'occasion de vendre avantageusement leurs denrées, ou leurs marchandises, & qu'ils y perdent. Il arrive aussi qu'en soutenant ces prix ils pourront souvent vendre plus avantageusement un autre jour.

Les Marchés éloignés peuvent toujours influer fur les prix du Marché où l'on est: si le blé est extrêmement cher en France, il haussera en Angleterre & dans

les autres Païs voifins.

CHAPITRE III.

De la circulation de l'Argent.

C'Est une idée commune en Angleterre qu'un Fermier doit faire trois rentes. 1°. la rente principale & veritable qu'il paie

au Propriétaire, & qu'on suppose égale en valeur au produit du tiers de sa Ferme; une seconde rente pour son entretien & celui des Hommes & des Chevaux dont il se sert pour cultiver sa Ferme, & ensin une troisieme rente qui doit lui demeurer, pour faire prositer son entreprise.

On a généralement la même idée dans les autres Etats de l'Europe; quoique dans quelques Etats, comme dans le Milanez, le Fermier donne au Propriétaire la moitié du produit de sa terre au lieu du tiers; & que plusieurs Propriétaires dans tous les Etats, tâchent d'affermer leurs terres le plus haut qu'ils peuvent: mais lorsque cela se fait au-dessus du tiers du produit, les Fermiers font ordinairement bien pauvres. Je ne doute pas que le Propriétaire Chinois ne retire de son Fermier plus des trois quarts du produit de sa terre.

du Commerce. II. PART. 161 Cependant lorfqu'un Fermier a des fonds pour conduire l'entreprise de sa Ferme, le Propriétaire, qui lui donne fa Ferme pour le tiers du produit, fera fûr de son paiement, & se trouvera mieux d'un tel marché, que s'il donnoit sa Ferme à un plus haut prix à un Fermier gueux, au hasard de perdre toute sa rente. Plus la Ferme fera grande & plus le Fermier fera à fon aife. C'est ce qui se voit en Angleterre, où les Fermiers font ordinairement plus aifés que dans les autres Païs où les Fermes font petites.

La fupposition donc que je fuivrai dans cette recherche de la circulation de l'argent sera que les Fermiers font trois rentes, & même qu'ils dépensent la troisieme rente pour vivre plus commodement, au lieu de l'épargner. C'est en effet le cas du

162 Essai sur la nature plus grand nombres des Fermiers de tous les Etats.

Toutes les denrées de l'Etat, fortent, directement ou indirectement, des mains des Fermiers, auffi-bien que tous les matériaux dont on fait de la marchandife. C'est la terre qui produit toutes choses excepté le Poisson; encore faut-il que les Pêcheurs qui prennent le Poisson soient entretenus du produit de la terre.

Il faut donc confiderer les trois rentes du Fermier, comme les principales fources, ou pour ainfi dire le premier mobile de la circulation dans l'Etat. La premiere rente doit être païée au Propriétaire, en argent comptant; pour la feconde & la troisieme rente il faut de l'argent comptant pour le fer, l'étaim, le cuivre, le fel, le fucre, les draps, & généralement pour toutes les marchandises de la Ville qui font con-

du Commerce. II. Part. 163 fumées à la Campagne; mais tout cela n'excede guere la fixieme partie du total, ou des trois Rentes. Pour ce qui est de la nourriture & de la boisson des Habitans de la Campagne, il ne faut pas nécessairement de l'argent comptant pour se la procurer.

Le Fermier peut braffer fa biere, ou faire fon vin fans dépenfer d'argent comptant, il peut faire fon pain, tuer les Bœufs, les Moutons, les Cochons, &c. qu'on mange à la Campagne; il peut païer en blés, en viande & en boiffon, la plûpart de fes Affiftans, non-feulement Manœuvriers, mais encore Artifans de la Campagne, en évaluant fes denrées au prix du Marché le plus proche, & le travail au prix ordinaire du lieu.

Les choses nécessaires à la vie font la nourriture, le vêtement & le logement. On n'a pas befoin d'argent comptant pour se procurer la nourriture à la Campagne, comme on vient de l'expliquer. Si on y fait du gros linge & de gros draps, si on y bâtit des Maisons, comme cela se pratique souvent, le travail de tout cela peut se païer en troc par evaluation, sans que l'argent comptant y soit nécessaire.

Le feul argent comptant qui est nécessaire à la Campagne, sera donc celui qu'il faut pour païer la rente principale du Propriétaire & les marchandises que la Campagne tire nécessairement de la Ville, telles que les couteaux, les cizeaux, les épingles, les aiguilles, les draps pour quelques Fermiers ou autres gens aisés, la batterie de cuisine, la vaisselle & généralement tout ce qu'on tire de la Ville.

J'ai déja remarqué qu'on estime que la moitié des Habitans d'un Etat demeure dans les

du Commerce. II. PART. 165 Villes, & par conféquent que ceux des Villes dépenfent plus que la moitié du produit des terres. Il faut par conféquent de l'argent comptant, non-seulement pour la rente du Propriétaire, qui correspond au tiers du produit, mais aussi pour les marchandifes de Ville, confommées à la Campagne, qui peuvent correspondre à quelque chose de plus qu'au fixieme du produit de la terre. Or un tiers & un fixieme font la moitié du produit : par conféquent il faut que l'argent comptant, qui circule à la Campagne, foit égal au moins à la moitié du produit de la terre, au moïen de quoi l'autre moitié quelque chose moins, peut se confommer à la Campagne, fans qu'il foit befoin d'argent comptant.

La circulation de cet argent se fait en ce que les Propriétaires dépensent en détail, dans la 166 Essai sur la nature

Ville, les rentes que les Fermiers leur ont païées en gros articles, & que les Entrepreneurs des Villes, comme les Bouchers, les Boulangers, les Braffeurs, &c. ramassent peu-à-peu ce même argent, pour acheter des Fermiers, en gros articles, les Bœufs, le blé, l'orge, &c. Ainsi toutes les groffes fommes d'argent font distribuées par petites sommes, & toutes les petites fommes font ensuite ramassées pour faire des paiemens de groffes fommes aux Fermiers, directement ou indirectement, & cet argent passe toujours en gage tant en gros qu'en détail.

Lorsque j'ai dit qu'il faut nécesfairement pour la circulation de la Campagne, une quantité d'argent, souvent égale en valeur à la moitié du produit des terres, c'est la moindre quantité; & pour que la circulation de la Campagne se fasse avec facilité, je du Commerce. II. Part. 167 fupposerai que l'argent comptant qui doit conduire la circulation des trois rentes, est égal en valeur à deux de ces rentes, ou égal au produit des deux tiers de la terre. On verra par plusieurs circonstances dans la suite, que cette supposition n'est pas bien loin de la verité.

Supposons maintenant que l'argent qui conduit toute la circulation d'un petit Etat, est égal à dix mille onces d'argent, & que tous les paiemens qu'on fait de cet argent, de la Campagne à la Ville, & de la Ville à la Campagne, fe font une fois l'an; que ces dix mille onces d'argent font égales en valeur, à deux rentes des Fermiers, ou aux deux tiers du produit des terres. Les rentes des Propriétaires correfpondront à cinq mille onces, & toute la circulation d'argent, qui restera entre les gens de la Campagne & ceux de la Ville, & qui

doit fe faire par paiemens annuels, correspondra aussi à cinquille onces.

Mais fi les Propriétaires de terres stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par femeftre au lieu de paiemens annuels, & fi les Débiteurs des deux dernieres rentes font auffi leur paiemens tous les fix mois, ce changement dans les paiemens changera le train de la circulation: & au lieu qu'il falloit auparavant dix mille onces pour faire les paiemens une fois l'an, il ne faudra maintenant que cinq mille onces, parceque cinq mille onces païées en deux fois auront le même effet que dix mille onces païées en une feule fois.

De plus si les Propriétaires stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par quartier, ou s'ils se contentent de recevoir de leurs Fermiers les Rentes à mesure que les quatre Saisons de l'année les

mettent

du Commerce. II. PART. 169 mettent en état de vendre leur denrées, & si tous les autres paiemens se font par quartiers, il ne faudra que deux mille cinq cens onces pour la même circulation qui auroit été conduite par dix mille onces en paiemens annuels. Par conféquent, suppofant que tous les paiemens se fassent par quartiers dans le petit état en question, la proportion de la valeur de l'argent néceffaire pour la circulation est au produit annuel des terres, c'està-dire, aux trois rentes, comme 2500 liv. est à 15000 liv. ou comme 1 à 6, de telle sorte que l'argent correspondroit à la sixieme partie du produit annuel des terres.

Mais attendu que chaque branche de la circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, que la consommation de la nourriture se fait par des paiemens journaliers, ou

170 Esfai sur la nature par femaines ou par mois, & que celle du vêtement, quoique faite dans les Familles tous les ans, tous les fix mois, ne laisse pas de fe faire dans des tems différens par les uns & par les autres; que la circulation pour la boisson se fait journellement pour le plus grand nombre; que celle de la petite biere, des charbons & de mille autres branches de confommation est fort prompte; il sembleroit que la proportion que nous avons établie dans les paiemens par quartiers feroit trop forte, & qu'on pour-

Cependant puisque les Fermiers font dans la nécessité de faire de gros paiemens aux Propriétaires au moins tous les quartiers, & que les droits que le

onces d'argent comptant.

roit conduire la circulation d'un produit de terre de quinze mille onces d'argent avec beaucoup moins que deux mille cinq cens du Commerce. II. Part. 171 Prince ou l'Etat perçoivent sur la consommation sont accumulés par les Receveurs pour faire de gros paiemens aux Receveurs généraux; il faut bien une quantité suffisante d'argent comptant dans la circulation pour que ces gros paiemens puissent se faire avec facilité, sans empêcher la circulation du courant pour ce qui regarde la nourriture & le vêtement des habitans.

On fentira bien par ce que je viens de dire, que la proportion de la quantité d'argent comptant néceffaire pour la circulation d'un Etat n'est pas une chose incompréhensible, & que cette quantité peut être plus grande ou plus petite dans les Etats, suivant le train qu'on y suit & la vîtesse des paiemens. Mais il est bien difficile de rien statuer de précis sur cette quantité en général, qui peut être différente à proportion dans différens Païs,

172 Essai sur la nature & ce n'est que par forme d

& ce n'est que par forme de conjecture que je dis en général, que " l'argent comptant, néces-" saire pour conduire la circu-" lation & le troc dans un Etat, " est à-peu-près égal en valeur

" au tiers des rentes annuelles " des Propriétaires de terres.

Que l'argent foit rare, ou abondant, dans un Etat, cette proportion ne variera pas beaucoup, parceque dans les Etats où l'argent est abondant on afferme les terres plus haut, & plus bas dans ceux où l'argent est plus rare: c'est une regle qui se trouvera toujours véritable dans tous les tems. Mais il arrive ordinairement, dans les Etats où l'argent est plus rare, qu'il y a plus de troc par évaluation, que dans ceux où l'argent est plus abondant, & par conféquent la circulation est censée plus prompte & moins retardée que dans les Etats où l'argent est moins

du Commerce. II. Part. 173 rare. Ainfi pour juger de la quantité de l'argent qui circule, il faut toujours confiderer la vîtesse de sa circulation.

Dans la supposition que l'argent qui circule est égal au tiers de toutes les rentes des propriétaires des terres, & que ces rentes sont égales au tiers du produit annuel des mêmes terres, il s'ensuit que " l'argent qui cir, cule dans un Etat est égal en " valeur à la neuvieme partie de " tout le produit annuel des ter, res.

Le Chevalier Guillaume Petty, dans un Manuscrit de l'année 1685, suppose souvent l'argent qui circule, égal en valeur au dixieme du produit des terres, sans dire pourquoi. Je crois que c'est un jugement qu'il forma sur l'expérience & sur la pratique qu'il avoit, tant de l'argent qui circuloit alors en Irlande, dont il avoit arpenté la plus grande par-

174 Esfai sur la nature tie des terres, que des denrées dont il faisoit une estimation à vue d'œil. Je ne me fuis pas beaucoup éloigné de fon idée; mais j'ai mieux aimé comparer la quantité d'argent qui circule, aux rentes des propriétaires, qui fe paient ordinairement en argent, & dont on peut aifément favoir la valeur par une taxe égale fur les terres, que de comparer la quantité de l'argent aux denrées ou au produit des terres, dont le prix varie journellement aux Marchés, & dont même une grande partie fe confomment fans passer par ces Marchés. Je donnerai, dans le Chapitre suivant, plusieurs raisons confirmées par des exemples, pour fortifier ma supposition. Cependant je la crois utile quand même elle ne se trouveroit pas physiquement vraie dans aucun Etat. Elle fuffit si elle approche de la vérité, & fi elle empêche les

du Commerce. II. Part. 175 Conducteurs des Etats de se former des idées extravagantes de la quantité d'argent qui y circule : car il n'est point de connoissance où l'on soit si sujet à s'abuser, que dans celle des calculs, lorsqu'on les laisse à la conduite de l'imagination; au lieu qu'il n'y a point de connoissance plus démonstrative, lorsqu'on les conduit par un détail de faits.

Il y a des Villes & des Etats qui n'ont aucune terre qui leur appartiennent, & qui fubfistent, en échangeant leur travail ou Manufacture contre le produit des terres d'autrui: telles sont Hambourg, Dantzick, plusieurs autres Villes impériales, & même une partie de la Hollande. Dans ces Etats il paroît plus difficile de former un jugement de la circulation. Mais si on pouvoit faire un jugement des terres Etrangeres qui fournissent leur subsistance, le calcul ne différe-

roit pas probablement de celui que je fais pour les autres Etats qui fubfistent principalement de leurs propres fonds, & qui font l'objet de cet Essai.

A l'égard de l'argent comptant nécessaire pour conduire un commerce avec l'Etranger, il semble qu'il n'en faut pas d'autre que celui qui circule dans l'Etat, lorsque la balance du commerce avec l'Etranger est égale, c'est-à-dire, lorsque les denrées & les marchandises qu'on y envoie sont égales en valeur à celles qu'on en reçoit.

Si la France envoie des draps en Hollande, & fi elle en reçoit des épiceries, pour la même valeur, le propriétaire qui confomme ces épiceries en paie la valeur à l'Epicier, & l'Epicier paie cette même valeur au Manufacturier de draps, à qui la même valeur est due en Hollande pour le drap qu'il y a envoïé.

du Commerce. II. PART. 177 Cela se fait par Lettres de change dont j'expliquerai la nature dans la fuite. Ces deux paiemens en argent fe font en France hors la rente du propriétaire, & il ne fort pas pour cela aucun argent de France. Tous les autres ordres qui confomment les Epiceries d'Hollande les paient de même à l'Epicier; favoir, ceux qui subsistent de la premiere rente, c'est-à-dire, de celle du propriétaire, les paient de l'argent de la premiere rente, & ceux qui fubfistent par les deux dernieres rentes, foit à la Campagne, foit à la Ville, paient l'Epicier directement ou indirectement de l'argent qui conduit la circulation des deux dernieres rentes. L'Epicier paie encore cet argent au Manufacturier pour ses Lettres de change fur Hollande; & il ne faut pas d'augmentation d'argent dans un Etat pour la circulation, par rapport au com178 Essai sur la nature

merce avec l'Etranger, lorsque la balance de ce commerce est égale. Mais si cette balance n'est pas égale, c'est-à-dire, si on vend en Hollande plus de marchandise qu'on n'en tire, ou si l'on en tire plus qu'on n'y en envoie, il faut de l'argent pour l'excédent, & que la Hollande en envoie en France, ou que la France en envoie en Hollande: ce qui augmentera, ou diminuera, la quantité d'argent sonnant qui circule en France.

Il peut même arriver que lorfque la balance, est égale avec l'Etranger, le commerce avec ce même Etranger retarde la circulation de l'argent comptant, & par conséquent demande une plus grande quantité d'argent par rapport à ce commerce.

Par exemple, si les Dames françoises, qui portent des étosfes de France, veulent porter des velours de Hollande, qui sont

du Commerce. II. PART. 179 compensés par les draps qu'on y envoie, elles paieront ces velours aux Marchands qui les ont tirés de Hollande, & ces Marchands les paieront aux Manufacturiers. Cela fait que l'argent passe par plus de mains, que si ces Dames portoient leur argent aux Manufacturiers, & se contentoient d'étoffes de France. Lorfque le même argent passe par les mains de plusieurs Entrepreneurs, la vîtesse de la circulation en est ralentie. Mais il est difficile de faire une estimation juste de ces fortes de retardemens, qui dépendent de plusieurs circonstances: car dans l'exemple présent, si les Dames ont paié aujourd'hui le velours au Marchand, & si demain le Marchand le paie au Manufacturier pour sa Lettre de change fur Hollande; si le Manufacturier le paie le lendemain au Marchand de laine, & celui-ci le jour d'après au Fermier, il se peut faire que le Fermier le gardera en caisse plus de deux mois pour achever le paiement du quartier de rente qu'il doit faire au propriétaire; & par conséquent cet argent auroit pû circuler deux mois entre les mains de cent Entrepreneurs,

fans retarder dans le fond la circulation néceffaire de l'Etat.

Après tout, on doit considerer la rente principale du propriétaire, comme la branche la plus néceffaire & la plus confiderable de l'argent par rapport à la circulation. Si le propriétaire demeure dans la Ville, & que le Fermier vende dans la même Ville toutes fes denrées, & y achete toutes les marchandises nécessaires pour la confommation de la Campagne, l'argent comptant peut toujours rester dans la Ville. Le Fermier y vendra les denrées qui excéderont la moitié du produit de fa ferme; il paiera dans la même

du Commerce. II. PART. 181 Ville l'argent du tiers de ce produit à fon propriétaire, & il paiera le furplus aux Marchands ou Entrepreneurs, pour les marchandises qui doivent être confommées à la Campagne. Cependant dans ce cas même, comme le Fermier vend fes denrées par gros articles, & que ces groffes fommes doivent être ensuite diftribuées dans le détail, & être de nouveau ramassées pour servir aux gros paiemens des Fermiers, la circulation rend toujours le même effet (à la vîtesse près) que si le Fermier emportoit l'argent de fes denrées à la Campagne, pour le renvoïer enfuite à la Ville.

La circulation confifte toujours en ce que les groffes fommes que le Fermier tire de la vente de fes denrées font diftribuées dans le détail, & enfuite ramaffées pour faire de gros paiemens. Soit que cet argent forte en partie de la Ville ou qu'il y reste en entier, on peut le considerer comme faisant la circulation de la Ville & de la Campagne. Toute la circulation se fait entre les habitans de l'Etat, & tous ces habitans sont nourris & entretenus de toute façon du produit des terres & du crû de la campagne.

Il est vrai que la laine, par exemple, qu'on tire de la Campagne, lorsqu'on en fait du drap dans la Ville, vaut quatre sois plus qu'elle ne valoit. Mais cette augmentation de valeur, qui est le prix du travail des Ouvriers, & des Manusacturiers de la Ville, se change encore contre les denrées de la Campagne qui servent à entretenir ces Ouvriers.

CHAPITRE IV.

Autre réflexion sur la vîtesse ou la lenteur de la circulation de l'argent, dans le troc.

Oupposons que le Fermier paie 1300 onces d'argent par quartier au propriétaire, que celui-ci en distribue en détail toutes les femaines 100 onces au Boulanger, au Boucher, &c., & que ces Entrepreneurs fassent retourner ces 100 onces toutes les femaines au Fermier, de maniere que le Fermier ramasse par femaine autant d'argent que le propriétaire en dépense. Dans cette supposition il n'y aura que 100 onces d'argent en circulation perpétuelle, & les autres 1200 onces demeureront en caisse, partie entre les mains du propriétaire, & partie entre les mains du Fermier.

184 Essai sur la nature

Mais il arrive rarement que les propriétaires répandent leurs rentes dans une proportion conftante & reglée. A Londres, fitôt qu'un propriétaire reçoit fa rente, il en met la plus grande partie entre les mains d'un Orfévre, ou d'un Banquier, qui la prêtent à intérêt, par conféquent cette partie circule; ou bien ce propriétaire en emploie une bonne partie dans l'achat de plusieurs choses nécessaires au ménage; & avant qu'il puisse recevoir un fecond quartier, il empruntera peut-être de l'argent. Ainsi l'argent de ce premier quartier circulera en mille manieres avant qu'il puisse être ramassé & remis entre les mains du Fermier, pour servir à faire le paiement du fecond quartier.

Lorsque le tems du paiement de ce second quartier sera venu, le Fermier vendra ses denrées par gros articles; & ceux qui

du Commerce. II. PART. 185 achetent les bœufs, les blés, les foins, &c., en auront auparavant ramassé le prix, dans le détail : ainsi l'argent du premier quartier aura circulé dans les canaux du détail pendant près de trois mois, avant que d'être ramassé par les Entrepreneurs du détail, & ceux-ci le donneront au Fermier, qui en fera le paiement du fecond quartier. Il fembleroit par-là qu'une moindre quantité d'argent comptant, que celle que nous avons supposée, pourroit fuffire à la circulation d'un Etat.

Tous les trocs qui se font par évaluation ne demandent guere d'argent comptant. Si un Braffeur fournit à un Drapier la bierre qu'il consomme dans sa Famille; & si le Drapier fournit réciproquement au Braffeur les draps dont il a besoin, le tout au prix courant du Marché reglé le jour de la livraison, il ne faut d'autre

186 Essai sur la nature

argent comptant, entre ces deux Commerçans, que la fomme qui paiera la différence de ce que

l'un a fourni de plus.

Si un Marchand, dans un Bourg, envoie à un correspondant dans la Ville des denrées de la Campagne pour vendre, & fi celui-ci renvoie au premier les marchandises de la Ville dont on fait la confommation à la Campagne, la correspondance durant toute l'année entre ces deux Entrepreneurs, & la confiance mutuelle leur faifant porter en compte leurs denrées & leurs marchandises au prix des Marchés respectifs, il ne faudra d'autre argent réel pour conduire ce commerce, que la balance que l'un devra à l'autre à la fin de l'année; encore pourra-t-on porter cette balance à compte nouveau pour l'année fuivante, fans débourfer aucun argent effectif. Tous les Entre-

du Commerce. II. PART. 187 preneurs d'une Ville, qui continuellement affaire les uns aux autres peuvent pratiquer cette méthode; & ces trocs par évaluations femblent épargner beaucoup d'argent comptant dans la circulation, ou du moins en accélerer le mouvement, en le rendant inutile dans plusieurs mains où il devroit nécessairement passer sans cette confiance & cette maniere de troquer par évaluation. Auffi ce n'est pas sans raison, qu'on dit communément, la confiance dans le commerce rend l'argent moins rare.

Les Orfévres & les Banquiers publics, dont les billets paffent couramment en paiement, comme l'argent comptant, contribuent auffi à la vîteffe de la circulation, qui feroit retardée s'il falloit de l'argent effectif dans tous les paiemens où l'on fe contente de ces billets; & bien que ces Orfévres & Banquiers gar-

dent toujours en caisse une bonne partie de l'argent effectif qu'ils ont reçu en faisant leurs billets, ils ne laissent pas de répandre aussi dans la circulation une quantité considerable de cet argent effectif, comme je l'expliquerai ci-après, en traitant des Banques publiques.

Toutes ces réflexions femblent prouver qu'on pourroit conduire la circulation d'un Etat, avec bien moins d'argent effectif, que celui que j'ai supposé nécessaire pour cela; mais les inductions suivantes paroissent les contrebalancer, & contribuer au retardement de cette même circulation.

Je remarquerai d'abord que toutes les denrées font produites à la Campagne par un travail qui peut se conduire, absolument parlant, avec peu ou point d'argent effectif, comme je l'ai déja souvent insinué: mais toutes les

du Commerce. II. PART. 189 marchandises se font dans les Villes ou dans les Bourgs par un travail d'Ouvriers qu'il faut païer en argent effectif. Si une Maifon a couté cent mille onces d'argent à bâtir, toute cette somme, ou au moins la plus grande partie, doit avoir été païée toutes les femaines dans le menu troc au Faifeur de briques, aux Maçons, aux Menuisiers, &c. directement ou indirectement. La dépense des petites Familles, qui dans une Ville font toujours le plus grand nombre, ne se fait nécessairement qu'avec de l'argent effectif: & dans ce bas troc le crédit, l'évaluation, & les billets ne peuvent avoir lieu. Les Marchands ou Entrepreneurs de détail demandent de l'argent comptant pour prix des choses qu'ils fournissent; ou s'ils se fient à quelque Famille pour quelques jours ou quelques mois, ils ont befoin d'un bon paiement en

190 Essai sur la nature argent. Un Sellier qui vend un caroffe quatre cens onces d'argent en billets, fera dans la néceffité de convertir ces billets en argent effectif, pour païer tous les matériaux & tous les Ouvriers qui ont travaillé à fon caroffe s'il en a eu le travail à crédit, ou, s'il en a fait les avances, pour en faire un nouveau. La vente du carosse lui laissera le profit de fon entreprise, & il dépenfera ce profit à l'entretien de fa famille. Il ne pourroit se contenter de billets, qu'en cas qu'il pût mettre quelques choses de côté ou à intérêts.

La confommation des habitans d'un Etat n'est, dans un sens, uniquement que pour leur nourriture. Le logement, le vêtement, les meubles, &c. correspondent à la nourriture des Ouvriers qui y ont travaillé; & dans les Villes tout le boire & le manger ne se paie nécessaire-

du Commerce. II. PART. 191 ment qu'avec de l'argent effectif. Dans les familles des propriétaires, en Ville, le manger se paie tous les jours ou toutes les semaines: le vin dans leurs familles fe paie toutes les femaines ou tous les mois; les chapeaux, les bas, les fouliers, &c. fe paient ordinairement avec de l'argent effectif, au moins ils correspondent à de l'argent comptant par rapport aux Ouvriers qui y ont travaillé. Toutes les fommes qui servent à faire de gros paiemens font divifées, distribuées & répandues nécessairement en petits paiemens, pour correspondre à la fubfistance des Ouvriers, des Valets, &c., & toutes ces petites fommes font auffi néceffairement ramassées & réunies par les bas Entrepreneurs & par les Détailleurs qui font emploïés à la fubfistance des habitans, pour faire de gros paiemens lorfqu'ils achetent les denrées des Fermiers. Un Cabaretier à bierre ramasse par sols & par livres, les sommes qu'il paie au Brasseur, & celui-ci s'en sert pour païer tous les grains & les matériaux qu'il tire de la Campagne. On ne sauroit rien imaginer de ce qu'on achete à prix d'argent dans un Etat, comme meubles, mar-

ne corresponde à la subsistance de ceux qui y ont travaillé.

chandifes, &c. dont la valeur

La circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, & correspond toujours, directement ou indirectement, à la subsistance des Valets, des Ouvriers, &c. Il n'est pas concevable qu'elle puisse se faire dans le bas détail sans argent effectif. Les billets peuvent servir de jettons dans les gros paiemens pour quelque intervalle de tems; mais lorsqu'il faut distribuer & répandre les grosses sommes dans le troc du menu, comme

du Commerce. II. Part. 193 comme il en faut toujours plutôt ou plûtard dans le courant de la circulation d'une Ville, les billets n'y peuvent pas fervir, & il faut de l'argent effectif.

Tout cela préfupposé: tous les ordres d'un Etat, qui ont de l'œconomie, épargnent, & tiennent hors de la circulation, de petites sommes d'argent comptant, jusqu'à ce qu'ils en aient suffisamment pour les mettre à intérêts ou à profit.

Plusieurs gens avares & craintifs enterrent & reserrent toujours de l'argent effectif pendant des intervalles de tems assez considérables.

Plusieurs Propriétaires, Entrepreneurs, & autres, gardent toujours quelqu'argent comptant dans leurs poches ou dans leurs caisses, contre les cas imprévus, & pour n'être point à sec. Si un Seigneur a remarqué que pendant l'espace d'un an, il ne s'est jamais vu moins de vingt louis dans fa poche, on peut dire que cette poche a tenu vingt louis hors de la circulation pendant l'année. On n'aime pas à dépenfer jufqu'au dernier fou, on est bien aise de n'être pas dégarni tout-à-fait, & de recevoir un nouveau renfort avant que de païer, même une dette, de l'argent que l'on a.

Le Bien des Mineurs & des Plaideurs est fouvent déposé en argent comptant, & retenu hors

de la circulation.

Outre les gros paiemens qui passent par les mains des Fermiers dans les quatre termes de l'année, il s'en fait plusieurs autres, d'Entrepreneurs à Entrepreneurs dans les mêmes termes, aussi bien que dans des tems différens, & des Emprunteurs aux Prêteurs d'argent. Toutes ces sommes sont ramassées du troc du menu, y sont répandues de

du Commerce. II. Part. 195 nouveau, & reviennent tôt ou tard au Fermier; mais elles femblent demander un argent effectif plus confidérable pour la circulation, que si ces gros paiemens se faisoient dans des tems différens de ceux auxquels les Fermiers sont païés de leurs denrées.

Au reste il y a une si grande variété dans les différens Ordres des habitans de l'Etat, & dans la circulation d'argent effectif qui y correspond, qu'il semble impossible de rien statuer de précis ou d'exact dans la proportion de l'argent qui fuffit pour la circulation; & je n'ai produit tant d'exemples & d'inductions que pour faire comprendre que je ne me fuis pas bien éloigné de la vérité dans ma supposition, " que l'argent effectif nécef-" faire à la circulation de l'E-"tat correspond à - peu - près " à la valeur du tiers de toutes

196 Essai sur la nature

"les rentes annuelles des pro-" priétaires de terres." Lorsque les Propriétaires ont une rente qui fait la moitié du produit, ou plus que le tiers, il faut d'avantage d'argent effectif pour la circulation, tout autres choses étant d'ailleurs égales. Lorsqu'il y a une grande confiance des Banques, & des trocs par évaluation, une moindre quantité d'argent pourroit suffire, de même que quand le train de la circulation peut être accéleré en quelqu'autre maniere. Mais je ferai voir dans la fuite que les Banques publiques n'apportent pas tant d'avantages qu'on le croit communément.



CHAPITRE V.

De l'inégalité de la circulation de l'argent effectif, dans un Etat.

A Ville fournit toujours à la Campagne plusieurs marchandises, & les propriétaires de terres qui réfident dans la Ville, y doivent toujours recevoir environ le tiers du produit de leurs terres: ainfi la Campagne doit à la Ville plus de la moitié du produit des terres. Cette dette passeroit toujours la moitié, si tous les propriétaires résidoient dans la Ville; mais comme plufieurs des moins confidérables demeurent à la Campagne, je suppose que la balance, ou la dette, qui revient continuellement de la Campagne à la Ville, est égale à la moitié du produit 198 Essai sur la nature

des terres, & que cette balance fe paie dans la Ville par la moitié des denrées de la Campagne, qu'on y transporte, & dont le prix de la vente est emploïé à

païer cette dette.

Mais toutes les Campagnes d'un Etat ou d'un Roïaume doivent une balance constante à la Capitale, tant pour les rentes des propriétaires les plus confidérables qui y font leur résidence, que pour les taxes de l'Etat même, ou de la Couronne, dont la plus grande partie fe confomment dans la Capitale. Toutes les Villes provinciales doivent aussi à la Capitale une balance constante, soit pour l'Etat, sur les Maisons ou fur la confommation, foit pour les marchandises différentes qu'elles tirent de la Capitale. Il arrive aussi que plufieurs particuliers & propriétaires, qui réfident dans les Villes provinciales, vont paffer quelques

du Commerce. II. Part. 199 tems dans la Capitale, foit pour leur plaifir, ou pour le jugement de leur Procès en dernier reffort, foit qu'ils y envoient leurs enfans pour leur donner une éducation à la mode. Par conféquent toutes ces dépenses, qui se font dans la Capitale, se tirent des Villes provinciales.

On peut donc dire que toutes les Campagnes & toutes les Villes d'un Etat doivent conftamment & annuellement une balance, ou dette, à la Capitale. Or comme tout cela fe paie en argent, il est certain que les Provinces doivent toujours des fommes considérables à la Capitale; car les denrées & marchandifes que les Provinces envoient à la Capitale s'y vendent pour de l'argent, & de cet argent on paie la dette ou balance en question.

Supposons maintenant que la circulation de l'argent est égale dans les Provinces & dans la Ca-

200 Essai sur la nature pitale, tant par rapport à la quantité de l'argent, que par rapport à la vîteffe de fa circulation. balance fera d'abord envoiée à la Capitale en espece, & cela diminuera la quantité de l'argent dans les Provinces & l'augmentera dans la Capitale, & par conféquent les denrées & marchandifes feront plus cheres dans la Capitale que dans les Provinces, par rapport à la plus grande abondance de l'argent dans la Capitale. La différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces doit païer les frais & les rifques des voitures, autrement on continuera de transporter les especes à la Capitale pour le paiement de la balance, & cela durera jusqu'à ce que la différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces vienne à niveau des frais & des rifques des voitures. Alors les Marchands ou Entrepreneurs des Bourgs achedu Commerce. II. Part. 201 teront à bas prix les denrées des Villages, & les feront voiturer à la Capitale pour les y vendre à un plus haut prix; & cette différence des prix paiera néceffairement l'entretien des chevaux & les Valets, & le profit de l'Entrepreneur, fans quoi il cef-

feroit fes entreprifes.

Il réfultera de-là que le prix des denrées d'égale bonté fera toujours plus haut dans les Campagnes qui font plus près de la Capitale, que dans celles qui en font loin, à proportion des frais & rifques des voitures; & que les Campagnes adjaçentes aux Mers & Rivieres qui communiquent avec la Capitale, tireront un meilleur prix de leurs denrées, à proportion, que celles qui en font éloignées (tout autres choses reftant égales), parceque les frais des voitures d'eau font moins confidérables que ceux des voitures par terre. D'un autre côté

202 Esfai sur la nature les denrées & les petites marchandifes qu'on ne peut pas confommer dans la Capitale, foit qu'elles n'y foient pas propres, foit qu'on ne les y puisse transporter à cause de leur volume, ou parcequ'elles fe gâteroient en chemin, feront infiniment à meilleur marché dans les Campagnes & les Provinces éloignées, que dans la Capitale, par rapport à la quantité d'argent qui circule pour cela, qui est confidérablement plus petite dans les Provinces éloignées.

C'est ainsi que les œus frais, que le gibier, le beurre frais, le bois à brûler, &c. seront ordinairement beaucoup à meilleur marché dans les Provinces de Poitou, qu'à Paris; au lieu que les blés, les bœus & les chevaux ne seront plus chers à Paris, que de la différence des frais & des risques de l'envoi & des entrées de la Ville.

du Commerce. II. Part. 203 Il feroit aifé de faire une infinité d'inductions de même nature, pour justifier par l'expérience la nécessité d'une inégalité de la circulation d'argent dans les différentes Provinces d'un grand Etat ou Roïaume, & démontrer que cette inégalité est toujours relative à la balance ou dette qui

appartient à la Capitale.

Si nous supposons que la balance due à la Capitale aille au quart du produit des terres de toutes les Provinces de l'Etat, la meilleure disposition qu'on puisse faire des terres, ce seroit d'emploïer les Campagnes voifines de la Capitale dans les especes de denrées qu'on ne fauroit tirer des Provinces éloignées fans beaucoup de frais ou de déchet. C'est en effet ce qui se pratique toujours. Le prix des Marchés de la Capitale servant de regle aux Fermiers pour l'emploi des terres à tel ou tel usage, ils em204 Essai sur la nature ploient les plus proches, lorfqu'elles s'y trouvent propres, en

potagers, en prairies, &c.

Mais on devroit ériger dans les Provinces éloignées, autant qu'il feroit possible, les Manufactures de drap, de linge, de dentelles, &c.; & dans le voifinage des Mines de Charbon, ou des Forêts, qui font inutiles par leur éloignement, celles des outils de fer, d'étaim, de cuivre, &c. Par ce moïen, on pourroit envoïer les marchandifes toutes faites à la Capitale avec bien moins de frais de transport, que si l'on envoïoit & les matériaux pour les faire travailler dans la Capitale même, & la subsistance des ouvriers qui les y travailleroient. On épargneroit une infinité de chevaux & valets de voiture, qui feroient mieux emploïés pour le bien de l'Etat: les terres ferviroient à maintenir fur les lieux des ouvriers & des artifans utidu Commerce. II. Part. 205 les; & on retrancheroit une multitude de chevaux qui ne fervent qu'à des voitures, fans nécessité. Ainsi les terres éloignées en rapporteroient des rentes plus considérables aux propriétaires, & l'inégalité de la circulation des Provinces & de la Capitale seroit mieux proportionnée & moins considérable.

Cependant, pour ériger ainsi des Manusactures, il faut non-seulement beaucoup d'encouragement & de fond, mais encore le moïen de s'assurer d'une consommation réguliere & constante, soit dans la Capitale même, soit dans quelques Païs étrangers, dont les retours puissent servir à la Capitale, pour faire les paiemens des marchandises qu'elle tire de ces Païs étrangers, ou pour les retours d'argent en nature.

Lorsqu'on érige ces Manufactures, on n'arrive pas d'abord

à la perfection. Si quelque autre Province en a, qui foient plus belles, à meilleur marché, ou dont le voifinage de la Capitale, ou la commodité d'une Mer ou d'une Riviere qui y communiquent, en facilite confidérablement le transport, les Manufactures en question n'auront pas de réuffite. Il faut examiner toutes ces circonstances dans l'érection des Manufactures. Je ne me fuis pas propofé d'en traiter dans cet Essai, mais seulement d'infinuer qu'on devroit, autant qu'il se peut, ériger des Manufactures dans les Provinces éloignées de la Capitale, pour les rendre plus confidérables & pour y produire une circulation d'argent moins inégale à proportion de celle de la Capitale.

Car lorsqu'une Province éloignée n'a point de Manufacture, & ne produit que des denrées ordinaires sans avoir communidu Commerce. II. Part. 207 cation par eau avec la Capitale ou avec la Mer, il est étonnant combien l'argent y est rare, à proportion de celui qui circule dans la Capitale, & combien peu de revenus les plus belles terres produisent au Prince, & aux Propriétaires qui résident dans la Capitale.

Les vins de Province & de Languedoc, envoïés au tour du Détroit de Gibraltar dans le Nord, par une navigation longue & pénible, & après avoir passé par les mains de plusieurs Entrepreneurs, rendent bien peu aux Propriétaires de Paris.

Cependant il faut nécessairement que ces Provinces éloignées envoient leurs denrées, malgré tous les désavantages des voitures & de l'éloignement, ou à la Capitale, ou ailleurs, soit dans l'Etat, soit dans les Païs étrangers, asin que les retours fassent

le paiement de la balance due à

la Capitale. Au lieu que ces denrées feroient en grande partie confommées fur les lieux, fi on avoit des ouvrages ou Manufactures pour païer cette balance, & en ce cas le nombre des habitans feroit bien plus confidérable.

Lorsque la Province ne paie la balance que de ses denrées, qui produisent si peu dans la Capitale par rapport aux frais de l'éloignement, il est visible que le Propriétaire, qui réside dans la Capitale, donne le produit de beaucoup de terre dans sa Province, pour recevoir peu dans la Capitale. Cela provient de l'inégalité de l'argent; & cette inégalité vient de la balance constante que la Province doit à la Capitale.

Présentement, si un Etat ou un Roïaume, qui fournit d'ouvrages de ses Manufactures tous les Païs étrangers, fait tellement ce

du Commerce. II. PART. 209 commerce, qu'il tire tous les ans une balance constante d'argent de l'Etranger, la circulation y deviendra plus confidérable que dans les Païs étrangers, l'argent y fera plus abondant & par conféquent la terre & le travail y deviendront insensiblement à plus haut prix. Cela fera que dans toutes les branches du commerce l'Etat en question échangera une plus petite quantité de terre & de travail avec l'Etranger, pour une plus grande, tant que ces circonstances dureront.

Que si quelque Etranger réside dans l'Etat en question, il sera à-peu-près dans la même situation & la même circonstance où est à Paris le Propriétaire qui a ses terres dans les Provinces éloignées.

La France, depuis l'érection en 1646 des Manufactures de draps, & des autres ouvrages qu'on y a faits enfuite, paroiffoit

faire le commerce dont je viens de parler, au moins en partie. Depuis la décadence de la France, l'Angleterre s'en est mise en possession; & tous les Etats ne paroissent fleurissans que par la part plus ou moins qu'ils y ont. L'inégalité de la circulation d'argent dans les différens Etats en constitue l'inégalité de puissance comparativement, toutes choses étant égales; & cette inégalité de circulation est toujours respective à la balance du commerce qui revient de l'Etranger.

Il est aisé de juger par ce qui a été dit dans ce Chapitre, que l'estimation par les Taxes de la Dixme roïale, comme M. de Vauban l'a faite, ne fauroit être avantageuse ni pratiquable. Si on faisoit la taxe sur les terres en argent, à proportion des rentes des Propriétaires, cela seroit plus juste. Mais je ne dois pas m'écarter de mon sujet, pour fai-

du Commerce. II. Part. 211 re voir les inconveniens & l'impossibilité du plan de M. de Vauban.

CHAPITRE VI.

De l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

l l'on découvre des Mines d'or ou d'argent dans un Etat, & si l'on en tire des quantités considérables de matieres, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, & tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion des richesses & des profits qu'ils feront: ils prêteront aussi à intérêt les sommes d'argent qu'ils ont au-delà de ce qu'il faut pour leur dépense.

Tout cet argent, tant prêté que dépensé, entrera dans la cir-

culation, & ne manquera pas de rehausser le prix des denrées & des marchandises dans tous les canaux de circulation où il entrera. L'augmentation de l'argent entraînera une augmentation de dépense, & cette augmentation de dépense entraînera une augmentation des prix du Marché dans les plus hautes années du troc, & par degré dans les plus basses.

Tout le monde est d'accord que l'abondance de l'argent ou son augmentation dans le troc, enchérit le prix de toutes choses. La quantité d'argent qu'on a apportée de l'Amérique en Europe depuis deux siecles, justifie par experience cette vérité.

M. Locke pose comme une Maxime fondamentale que la quantité des denrées & des marchandises, proportionnée à la quantité de l'argent, sert de regle au prix du Marché. J'ai tâdu Commerce. II. Part. 213 ché d'éclaircir fon idée dans les Chapitres précédens: il a bien fenti que l'abondance de l'argent enchérit toute chose, mais il n'a pas recherché comment cela se fait. La grande difficulté de cette recherche consiste à savoir par quelle voie & dans quelle proportion l'augmentation de l'argent hausse le prix des choses.

J'ai déja remarqué qu'une accélération, ou une plus grande vîtesse, dans la circulation de l'argent du troc, vaut autant qu'une augmentation d'argent effectif, jusqu'à un certain degré. J'ai aussi remarqué que l'augmentation ou le diminution des prix d'un Marché éloigné, foit dans l'Etat, foit chez l'Etranger, influe fur les prix actuels du Marché. D'un autre côté l'argent circule dans le détail, par un si grand nombre de canaux, qu'il femble impoffible de ne pas le perdre de vue, attendu qu'aiant été amassé pour

214 Esfai sur la nature faire de groffes fommes, il est distribué dans les petits ruisseaux du troc, & qu'enfuite il fe retrouve accumulé peu-à-peu pour faire de gros paiemens. Pour ces opérations il faut constamment échanger les monnoies d'or, d'argent & de cuivre, fuivant la diligence de ce troc. Il arrive aussi d'ordinaire qu'on ne s'apperçoit pas de l'augmentation ou de la diminution de l'argent effectif dans un Etat, parcequ'il s'écoule chez l'Etranger, ou qu'il est introduit dans l'Etat, par des voies & des proportions si insenfibles, qu'il est impossible de savoir au juste la quantité qui entre dans l'Etat, ni celle qui en

Cependant toutes ces opérations fe paffent fous nos yeux, & tout le monde y a part directement. Ainfi je crois pouvoir hafarder quelques réflexions fur cette matiere, encore que je ne

fort

du Commerce. II. Part. 215 puisse pas en rendre compte, d'une maniere exacte & précise.

J'estime en général qu'une augmentation d'argent effectif cause dans un Etat une augmentation proportionnée de confommation, qui produit par degrés l'augmentation des prix.

Si l'augmentation de l'argent effectif vient des Mines d'or ou d'argent qui se trouvent dans un Etat, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, les Fondeurs, les Affineurs, & généralement tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenfes à proportion de leurs gains. Ils confommeront dans leurs ménages plus de viande & plus de vin ou de bierre, qu'ils ne faisoient, ils s'accoutumeront à porter de meilleurs habits, de plus beau linge, à avoir des Maisons plus ornées, & d'autres commodités plus recherchées. Par conféquent ils

donneront de l'emploi à plusieurs Artifans qui n'avoient pas auparavant tant d'ouvrages, & qui par la même raifon augmenteront aussi leur dépense; toute cette augmentation de dépense en viande, en vin, en laine, &c. diminue nécessairement la part des autres habitans de l'Etat qui ne participent pas d'abord aux richesses des Mines en question. Les altercations du Marché, ou la demande pour la viande, le vin, la laine, &c. étant plus forte qu'à l'ordinaire, ne manquera pas d'en hauffer le prix. Ces hauts prix détermineront les Fermiers à emploïer d'avantage de terre pour les produire en une autre année: ces mêmes Fermiers profiteront de cette augmentation de prix, & augmenteront la dépense de leur Famille, comme les autres. Ceux donc, qui fouffriront de cette cherté, & de l'augmentation de confommation

du Commerce. II. PART. 217 mation, feront d'abord les Propriétaires des terres, pendant le terme de leurs Baux, puis leurs domestiques, & tous les ouvriers ou gens à gages fixes qui en entretiennent leur famille. Il faut que tous ceux-là diminuent leur dépense à proportion de la nouvelle confommation; ce qui en obligera un grand nombre à fortir de l'État pour chercher fortune ailleurs. Les Propriétaires en congédieront plusieurs, & il arrivera que les autres demanderont une augmentation de gages pour pouvoir subsister à leur ordinaire. Voilà à-peu-près comment une augmentation confidérable d'argent par des Mines augmente la confommation; & en diminuant le nombre des habitans, entraîne une plus grande dépense parmi ceux qui restent.

Si l'on continue de tirer l'argent des Mines, les prix de tou-

tes choses par cette abondance d'argent augmenteront à tel point, que non-feulement les Propriétaires des terres, à l'expiration de leurs Baux, augmenteront considérablement leurs Rentes, & fe remettront dans leur ancien train de vivre, en augmentant à proportion les gages de ceux qui les fervent; mais que les Artifans & les Ouvriers tiendront fi haut leurs ouvrages qu'il y aura un profit confidérable à les tirer de l'Etranger, qui les fait à bien meilleur marché. Cela déterminera naturellement plusieurs à faire venir dans l'Etat quantité de Manufactures d'ouvrages travaillés dans les Païs étrangers, où on les trouvera à grand marché: ce qui ruinera insensiblement les Artisans & Manufacturiers de l'Etat qui ne fauroient y fubfister en travaillant à fi bas prix, attendu la chertée.

du Commerce. II. PART. 219 Lorsque la trop grande abondance de l'argent des Mines aura diminué les habitans d'un Etat, accoutumé ceux qui reftent à une trop grande dépense, porté le produit de la terre & le travail des Ouvriers à des prix excessifs, ruiné les Manufactures de l'Etat, par l'usage que font de celles des païs étrangers les Propriétaires de terre & ceux qui travaillent aux Mines, l'argent du produit des Mines passera nécessairement chez l'Etranger pour païer ce qu'on en tire: ce qui appauvrira infenfiblement cet État, & le rendra en quelque façon dépendant de l'Étranger auquel on est obligé d'envoïer annuellement l'argent, à mesure qu'on le tire des Mines. La grande circulation d'argent, qui au commencement étoit générale, ceffe; la pauvreté & la misere suivent, & le travail des Mines paroît n'être que

220 Essai sur la nature pour le seul avantage de ceux qui y sont emploïés, & pour les Etrangers qui en profitent.

Voilà à-peu-près ce qui est arrivé à l'Espagne depuis la découverte des Indes. Pour ce qui est des Portugais, depuis la découverte des Mines d'or du Brefil, ils fe font presque toujours fervis des ouvrages & des Manufactures des Étrangers; & il femble qu'ils ne travaillent aux Mines, que pour le compte & l'avantage de ces mêmes Etrangers. Tout l'or & l'argent que ces deux États tirent des Mines, ne leur en fournit pas plus dans la circulation, qu'aux autres. L'Angleterre & la France en ont même ordinairement davantage.

Maintenant si l'augmentation d'argent dans l'État provient d'une balance de commerce avec les Étrangers, (c'est-à-dire, en envoïant chez eux des ouvrages & des Manusactures en plus

du Commerce. II. PART. 221 grande valeur & quantité que ce qu'on en tire, & par conféquent en recevant le furplus en gent) cette augmentation nuelle d'argent enrichira un grand nombre de Marchands & d'Entrepreneurs dans l'État, & donnera de l'emploi à quantité d'Artifans & d'Ouvriers qui fournissent les ouvrages qu'on envoie chez l'Étranger d'où l'on tire cet argent. Cela augmentera par degrés la confommation de ces habitans industrieux, & enchérira les prix de la terre & du travail. Mais les Gens industrieux qui sont attentifs à amasser du bien n'augmenteront pas d'abord leur dépense; ils attendront jusqu'à ce qu'ils aient amassé une bonne somme, dont ils puissent tirer un intérêt certain, indépendamment de leur Lorsqu'un grand commerce. nombre d'habitans auront acquis des fortunes confidérables, de

cet argent qui entre constamment & annuellement dans l'État, ils ne manqueront pas d'augmenter leurs conformations & d'encherir toutes choses. Ouoique cette cherté les entraîne dans une plus grande dépense qu'ils ne s'étoient d'abord propofé de faire, ils ne laisseront pas pour la plûpart de continuer tant qu'il leur restera de capital; attendu que rien n'est plus aisé ni plus agréable que d'augmenter la dépense des familles, mais rien de plus difficile ni de plus défagréable que de la retrancher.

Si une balance annuelle & conftante a caufé dans un État une augmentation confidérable d'argent, elle ne manquera pas d'augmenter la confommation, d'encherir le prix de toutes chofes, & même de diminuer le nombre des habitans, à moins qu'on ne tire de l'Etranger une addi-

du Commerce. II. PART. 223 tion de denrées à proportion de l'augmentation de confommation. D'ailleurs il est ordinaire dans les États qui ont acquis une abondance confidérable d'argent, de tirer beaucoup de chofes des païs voifins où l'argent est rare, & où tout est par conféquent à grand marché: mais comme il faut envoïer de l'argent pour cela, la balance du commerce deviendra plus petite. Le bon marché de la terre & du travail dans les païs étrangers où l'argent est rare, y fera naturellement ériger des Manufactures & des ouvrages pareils à ceux de l'État, mais qui ne feront pas d'abord si parfaits ni si estimés.

Dans cette situation, l'État peut subsister dans l'abondance d'argent, consommer tout son produit & même beaucoup du produit des païs étrangers, & encore par-dessus tout cela,

224 Estai sur la nature conserver une petite balance de commerce contre l'Étranger, ou au moins garder bien des années cette balance pair; c'est-à-dire, tirer, en échange de fes ouvrages & de fes Manusactures, autant d'argent de ces païs étrangers, qu'il est obligé d'y en envoïer en échange des denrées ou des produits de terre qu'il en tire. Si cet État est État maritime, la facilité & le bon marché de fa navigation pour le transport de ses ouvrages & de ses Manufactures dans les païs étrangers, pourront compenser en quelque façon la cherté du travail que la trop grande abondance d'argent y cause; de sorte que les ouvrages & les Manufactures de cet État, toutes cheres qu'elles y font, ne laisseront pas de se vendre dans les païs étrangers éloignés, à meilleur marché quel-

quefois que les Manufactures

du Commerce. II. PART. 225 d'un autre État où le travail est

à plus bas prix.

Les frais de voiture augmentent beaucoup le prix des chofes qu'on transporte dans les païs éloignés; mais ces frais sont affez modiques dans les États maritimes, où il y a une navigation reglée pour tous les Ports étrangers, au moïen de quoi on y trouve presque toujours des Bâtimens prêts à faire voile, qui se chargent de toutes les marchandises qu'on leur confie, pour un fret très raisonnable.

Il n'en est pas de même dans les États où la navigation n'est pas florissante; on est obligé d'y construire des navires exprès pour le transport des marchandises, ce qui emporte quelquefois tout le profit; & on y navigue toujours à grands frais, ce qui décourage entierement le

commerce.

L'Angleterre confomme au-

jourd'hui non-seulement la plus grande partie de son peu de produit, mais encore beaucoup du produit des autres païs; comme foieries, vins, fruits, du linge en quantité, &c., au lieu qu'elle n'envoie chez l'Etranger que le produit de ses Mines, ses Ouvrages & fes Manufactures pour la plûpart, & quelque cher qu'y foit le travail, par l'abondance de l'argent, elle ne laisse pas de vendre fes ouvrages dans les païs éloignés, par l'avantage de sa navigation, à des prix aussi raisonnables qu'en France, où ces mêmes ouvrages font bien moins chers.

L'augmentation de la quantité d'argent effectif dans un État peut encore être occasionnée, sans balance de commerce, par des subsides païés à cet État par des Puissances étrangeres; par les dépenses de plusieurs Ambassadeurs, ou de Voïageurs, que des

du Commerce. II. PAKT. 227 raifons de politique, ou la curiofité, ou les divertissemens, peuvent engager à y faire quelque féjour; par le transport des biens & des fortunes de quelques Familles qui, par des motifs de liberté de religion, ou par d'autres causes, quittent leur patrie pour s'établir dans cet État. Dans tous ces cas, les fommes qui entrent dans l'État y causent toujours une augmentation de dépenses & de confommation, & par conféquent encherissent toutes choses dans les canaux du troc où l'argent entre.

Supposons qu'un quart des habitans de l'État consomment journellement de la viande, du vin, de la bierre, &c. & se donnent fort fréquemment des habits, du linge, &c., avant l'introduction de l'augmentation de l'argent; mais qu'après cette introduction, un tiers ou une moitié des habitans consomment

ces mêmes choses, les prix de ces denrées & de ces marchanfes ne manqueront pas de hauffer, & la cherté de la viande déterminera plufieurs des habitans qui faisoient le quart de l'État, à en confommer moins qu'à l'ordinaire. Un Homme qui mange trois livres de viande par jour ne laissera pas de subsister avec deux livres, mais il fent ce retranchement; au lieu que l'autre moitié des habitans qui n'en mangeoit presque point, ne s'en fentira pas. Le pain encherira à la vérité par degré, à cause de cette augmentation de confommation, comme je l'ai fouvent infinué, mais il fera moins cher à proportion que la viande. L'augmentation du prix de la viande cause une diminution de la part d'une petite partie des habitans, ce qui la rend fenfible; mais l'augmentation du prix du pain diminue la part de

du Commerce. II. PART. 229 tous les habitans, ce qui la rend moins fenfible. Si cent mille perfonnes d'extraordinaire nent demeurer dans un État qui contient dix millions d'habitans, leur confommation extraordinaire de pain ne montera qu'à une livre en cent livres, qu'il faudra retrancher aux anciens habitans; mais lorfqu'un homme au lieu de cent livres de pain en confomme quatrevingt dix-neuf livres pour fa fubfistance, il sent à peine ce retranchement.

Lorsque la consommation de la viande augmente, les Fermiers augmentent leurs prairies pour avoir plus de viande, ce qui diminue la quantité des terres labourables, par conséquent la quantité du blé. Mais ce qui fait ordinairement que la viande encherit plus à proportion que le pain, c'est qu'on permet ordinairement dans l'État l'en-

trée du blé des païs étrangers librement, au lieu qu'on défend, abfolument l'entrée des bœufs comme en Angleterre, ou qu'on en fait païer des droits d'entrée confidérables, comme on fait dans d'autres États. C'est la raison pourquoi les rentes des prairies & des pâturages en Angleterre haussent, dans l'abondance d'argent au triple plus que les rentes des terres labourables.

Il n'est pas douteux que les Ambassadeurs, les Voïageurs, & les Familles qui viennent s'établir dans l'État n'y augmentent la consommation, & que le prix des choses n'y enchérisse dans tous les canaux du troc où l'argent est introduit.

Pour ce qui est des subsides que l'État a reçus des Puissances étrangeres, ou on les resserre pour les besoins de l'État, ou on les répand dans la circulation. Si on les suppose resserrés,

du Commerce. II. PART. 231 ils ne feront pas de mon fujet, car je ne confidere que l'argent qui circule. L'argent resserré, la vaisselle, l'argent des Eglises, &c. font des richesses dont l'État trouve à se servir dans les grandes extrêmités, mais elles ne sont d'aucune utilité actuelle. Si l'État répand les fubfides en question dans la circulation, ce ne peut être que par la dépense, & cela augmentera très fûrement la conformation & enchérira le prix des choses. Quiconque recevra cet argent, le mettra en mouvement dans l'affaire principale de la vie, qui est la nourriture, ou de soi-même ou de quelqu'autre, puisque toutes choses y correspondent directement ou indirectement.



CHAPITRE VII.

Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

Omme l'or , l'argent & le cuivre ont une valeur intrinfeque, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leurs productions, fur les lieux où l'on les tire des Mines, & encore aux frais de leur importation ou introduction dans les États qui n'ont pas de Mines, la quantité de l'argent, comme celle de toutes les autres marchandises, détermine sa valeur dans les altercations des Marchés contre tout autres chofes.

Si l'Angleterre commence pour la premiere fois à fe fervir d'or, d'argent & de cuivre dans

du Commerce. II. PART. 233 les trocs abfolus, l'argent fera estimé, suivant la quantité qu'il y en a dans la circulation, proportionnellement à fa valeur contre toutes les autres marchandifes & denrées, & on parviendra à cette estimation grossierement par les altercations des Marchés. Sur le pié de ces estimations, les Propriétaires de terres & les Entrepreneurs fixeront les gages des Domestiques & des Ouvriers qu'ils emploient, à tant par jour ou par année, de telle façon qu'ils puissent eux & leur famille s'entretenir des gages qu'on leur donne.

Supposons maintenant que par la résidence des Ambassadeurs & Voïageurs étrangers en Angleterre, on y ait introduit autant d'argent dans la circulation qu'il y en avoit au commencement; cet argent passera d'abord entre les mains de plusieurs Artisans, Domestiques,

Entrepreneurs, & autres qui auront eu part au travail des équipages, des divertissemens, &c., de ces Étrangers: les Manufacturiers, les Fermiers & les autres Entrepreneurs fe fentiront de cette augmentation d'argent qui mettra un grand nombre de personnes dans l'habitude d'une plus grande dépense que par le passé, ce qui conséquemment encherira les prix des Marchés. Les Enfans même de ces Entrepreneurs & de ces Artifans entreront dans une nouvelle dépense: leurs Peres leur donneront dans cette abondance quelque argent pour leur menus plaifirs, dont ils acheteront des échaudés, des petits patés, &c. & cette nouvelle quantité d'argent se distribuera de façon que plusieurs personnes qui subsistoient fans manier aucun argent, ne laisseront pas d'en avoir dans le cas préfent. Beaucoup de trocs

du Commerce. II. PART. 235 qui se faisoient auparavant par évaluation, se feront maintenant l'argent à la main, & par conféquent il y aura plus de vitesse dans la circulation de l'argent, qu'il n'y en avoit au commencement en Angleterre.

Je conclus de tout cela que par l'introduction d'une double quantité d'argent dans un État, on ne double pas toujours les prix des denrées & des marchandifes. Une Riviere qui coule & ferpente dans fon lit, ne coulera pas avec le double de rapidité, en doublant la quantité de fes eaux.

La proportion de la cherté, que l'augmentation & la quantité d'argent introduifent dans l'État, dépendra du tour que cet argent donnera à la confommation & à la circulation. Par quelques mains que l'argent qui est introduit passe, il augmentera naturellement la confomma-

tion; mais cette confommation fera plus ou moins grande fuivant les cas; elle tombera plus ou moins fur certaines especes de denrées ou de marchandises, fuivant le génie de ceux qui acquerent l'argent. Les prix des Marchés enchériront plus pour certaines especes que pour d'autres, quelque abondant que soit l'argent. En Angleterre, le prix de la viande pourroit encherir du triple, sans que le prix du blé enchérît de plus d'un quart.

Il est toujours permis en Angleterre d'introduire des blés des païs étrangers, mais il n'est pas permis d'y introduire des bœufs. Cela fait que quelque considérable que puisse devenir l'augmentation de l'argent effectif en Angleterre, le prix du blé n'y peut être porté plus haut que dans les autres païs où l'argent est rare, que de la valeur des frais & des risques qu'il y a à y

du Commerce. II. Part. 237 introduire le blé de ces mêmes

païs étrangers.

Il n'en est pas de même du prix des bœufs, qui sera nécessairement proportionné à la quantité d'argent qu'on offre pour la viande, proportionnellement à la quantité de cette viande & au nombre des bœufs

qu'on y nourrit.

Un bœuf pefant huit cens livres fe vend aujourd'hui en Pologne & en Hongrie deux ou trois onces d'argent, au lieu qu'on le vend communément au Marché de Londres plus de quarante onces d'argent. Cependant le feptier de froment ne fe vend pas à Londres au double de ce qu'il fe vend en Pologne & en Hongrie.

L'augmentation de l'argent n'augmente le prix des denrées & des marchandifes, que de la différence des frais du transport, lorsque ce transport est permis.

Mais dans beaucoup de cas ce transport couteroit plus que la valeur de la chose, ce qui fait que les bois sont inutiles dans beaucoup d'endroits. Ce même transport est cause que le lait, le beurre frais, la salade, le gibier, &c. sont pour rien dans les Provinces éloignées de la

Capitale.

Je conclus qu'une augmentation d'argent effectif dans un État y introduit toujours une augmentation de confommation & l'habitude d'une plus grande dépense. Mais la cherté que cet argent cause, ne se répand pas également fur toutes les especes de denrées & de marchandifes, proportionnément à la quantité de cet argent; à moins que celui qui est introduit ne soit continué dans les mêmes canaux de circulation que l'argent primitif; c'est-à-dire, à moins que ceux qui offroient aux Marchés

du Commerce. II. Part. 239 une once d'argent, ne foient les mêmes & les feuls qui y offrent maintenant deux onces, depuis que l'argent est augmenté du double de poids dans la circulation, ce qui n'arrive guere. Je conçois que lorsqu'on introduit dans un État une bonne quantité d'argent de surplus, le nouvel argent donne un tour nouveau à la consommation, & même une vitesse à la circulation; mais il n'est pas possible d'en marquer le degré véritable.

CHAPITRE VIII.

Autre Reflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.

Ous avons vû qu'on pouvoit augmenter la quantité d'argent effectif dans un État, par

240 Essai sur la nature le travail des Mines qui s'y trouvent, par les subsides des Puisfances étrangeres, par le tranfport des Familles étrangeres, par la réfidence d'Ambaffadeurs & de Voïageurs, mais principalement par une balance conftante & annuelle de commerce. en fournissant des ouvrages à l'Etranger, pour en tirer au moins une partie du prix en especes d'or & d'argent. C'est par cette derniere voie qu'un Etat s'agrandit le plus folidement, furtout lorsque le commerce est accompagné & foutenu par une grande navigation, & par un produit confidérable dans l'intérieur de l'Etat, qui puisse fournir les materiaux nécessaires pour les ouvrages & les Manufactures qu'on envoie au-dehors.

Cependant, comme la continuation de ce commerce introduit par degré une grande abondance d'argent, & augmente

peu-

du Commerce. II. PART. 241 peu-à-peu la confommation, & comme pour y suppléer, il faut tirer beaucoup de denrées de l'Etranger, il fort une partie de la balance annuelle pour les acheter. D'un autre côté, l'habitude de la dépense enchérissant le travail des Ouvriers, les prix des ouvrages des Manufactures hauffent toujours; & il ne manque pas d'arriver que quelques-uns des païs étrangers tâchent d'eriger chez eux les mêmes especes d'ouvrages & de Manufactures, au moïen de quoi ils cessent d'acheter ceux de l'Etat en question: & quoique ces nouveaux établissemens d'ouvrages & de Manufactures ne foient pas d'abord parfaits, ils retardent cependant & empêchent même l'exportation de ceux de l'Etat voifin dans leur propre païs, où l'on fe fournit à meilleur marché.

C'est ainsi que l'Etat commence à perdre quelques bran-

ches de fon commerce lucratif; & plufieurs de fes Ouvriers & Artifans qui voient le travail rallenti, fortent de l'Etat pour trouver plus d'emploi dans les païs de la nouvelle Manufacture. Malgré cette diminution de la balance du commerce de l'Etat, on ne laisse pas d'y continuer dans les usages où l'on étoit de tirer plusieurs denrées de l'Etranger. Les ouvrages & les Manufactures de l'Etat aïant une grande réputation, & la facilité de la navigation donnant les moïens de les envoïer à peu de frais dans les païs éloignés, l'Etat l'emportera pendant bien des années fur les nouvelles Manufactures dont nous avons parlé, & maintiendra encore une petite balance de commerce, ou du moins le maintiendra au pair. Cependant si quelqu'autre Etat maritime tâche de perfectionner les mêmes ouvrages &

du Commerce. II. Part. 243 en même-tems fa navigation, il enlevera par le bon marché de fes Manufactures plufieurs branches du commerce à l'Etat en question. Par conséquent cet Etat commencera à perdre la balance, & sera obligé d'envoïer tous les ans une partie de fon argent chez l'Etranger, pour le paiement des denrées qu'il en tire.

Bien plus, quand même l'Etat en question pourroit conserver une balance de commerce dans sa plus grande abondance d'argent, on peut raisonnablement supposer que cette abondance n'arrive pas sans qu'il n'y ait beaucoup de Particuliers opulens qui se jettent dans le luxe. Ils acheteront des Tableaux, des Pierreries de l'Etranger, ils voudront avoir de leurs soieries & plusieurs raretés, mettront l'Etat dans une telle habitude de luxe, que malgré les avantages de son

commerce ordinaire, fon argent s'écoulera annuellement chez l'Etranger pour le paiement de ce même luxe: cela ne manquera pas d'appauvrir l'Etat par degré, & de le faire passer d'une grande puissance dans une gran-

de foiblesse.

Lorsqu'un Etat est parvenu au plus haut point de richesse, je suppose toujours que la richesfe comparative des Etats confiste dans les quantités respectives d'argent qu'ils possedent principalement, il ne manguera pas de retomber dans la pauvreté par le cours ordinaire des choses. La trop grande abondance d'argent, qui fait, tandis qu'elle dure, la puissance des Etats, les rejette insensiblement, mais naturellement, dans l'indigence. Aussi il sembleroit que lorsqu'un Etat s'étend par le commerce, & que l'abondance de l'argent enchérit trop les prix de la terre

du Commerce. II. Part. 245 & du travail, le Prince, ou la Législature devroit retirer de l'argent, le garder pour des cas imprevus, & tâcher de retarder sa circulation par toutes les voies, hors celles de la contrainte & de la mauvaise soi, afin de prévenir la trop grande cherté de ses ouvrages, & d'empêcher les inconveniens du luxe.

Mais comme il n'est pas facile de s'appercevoir du tems propre pour cela, ni de favoir quand l'argent est devenu plus abondant qu'il ne doit l'être pour le bien & la confervation des avantages de l'Etat, les Princes, & les Chefs des Républiques, qui ne s'embarraffent guere de ces fortes de connoissances, ne s'attachent qu'à se servir de la facilité qu'ils trouvent, par l'abondance des revenus de l'Etat, à étendre leurs puissances, & à infulter d'autres Etats fur les prétextes les plus frivols. Et toutes choses bien considerées, ils ne font peut-être pas si mal de travailler à perpétuer la gloire de leurs Regnes & de leur administration, & de laisser des monumens de leur puissance & de leur opulence; car puisque, selon le cours naturel des choses humaines, l'Etat doit retomber de lui-même, ils ne font qu'accélerer un peu sa chûte. Il semble néanmoins qu'ils devroient tâcher de faire durer leurs puissances pendant tout le tems de

Il ne faut pas un grand nombre d'années pour porter dans un Etat l'abondance au plus haut degré, & il en faut encore moins pour le faire entrer dans l'indigence, faute de commerce & de Manufactures. Sans parler de la puiffance & de la chûte de la République de Venife, des Villes anféatiques, de la Flandre & du Brabant, de la République

leur propre administration.

du Commerce. II. Part. 247 de Hollande, &c. qui se sont succedées dans les branches lucratives du commerce, on peut dire que la puissance de la France n'est allée en augmentant que depuis 1646, qu'on y érigea des Manusactures de draps, au lieu qu'auparavant on les tiroit de l'Etranger, jusqu'en 1684, qu'on en chassa nombre d'Entrepreneurs & d'Artisans Protestans, & que ce Roïaume n'a fait que baisser depuis cette derniere époque.

Pour juger de l'abondance & de la rareté de l'argent dans la circulation, je ne connois pas de meilleure régle que celle des baux & des rentes des Propriétaires de terres. Lorsqu'on afferme des terres à haut prix c'est une marque que l'argent abonde dans l'Etat; mais lorsqu'on est obligé de les affermer bien plus bas, cela fait voir, tout autres choses étant égales, que l'argent

est rare. J'ai lu dans un état de la France, que l'arpent de vigne qu'on avoit affermé en 1660, en argent fort, auprès de Mante, & par conséquent pas bien loin de la Capitale de France, pour 200 liv. tournois, ne s'affermoit en 1700, en argent plus foible, qu'à 100 liv. tournois: quoique l'argent apporté des Indes occidentales dans cet intervalle dût naturellement rehausser le prix des terres, dans l'Europe.

L'Auteur attribue cette diminution de la rente à un défaut de confommation. Et il paroît qu'il avoit remarqué en effet que la confommation de vin étoit diminuée. Mais j'estime qu'il a pris l'esfet pour la cause. La cause étoit une plus grande rareté d'argent en France, dont l'esfet étoit naturellement une diminution de consommation. Tout au contraire j'ai toujours insinué dans cet Essai, que l'abondance de

du Commerce. II. Part. 249 l'argent augmente naturellement la confommation, & contribue fur toutes choses à mettre les terres en valeur. Lorsque l'abondance de l'argent éleve les denrées à un prix honnête, les habitans s'empressent de travailler pour en acquerir; mais ils n'ont pas le même empressement de posséder aucunes denrées ou marchandises au-delà de ce qu'il faut pour leur entretien.

Il est apparent que tout Etat, qui a plus d'argent en circulation que ses voisins, a un avantage sur eux, tant qu'il conserve cette

abondance d'argent.

En premier lieu, dans toutes les branches du commerce il donne moins de terre & de travail qu'il n'en retire: le prix de la terre & du travail étant par tout estimé en argent, ce prix est plus fort dans l'Etat où l'argent abonde le plus. Ainsi l'Etat en question retire quelquesois le

250 Essai sur la nature produit de deux arpens de terre en échange de celui d'un arpent, & le travail de deux hommes pour celui d'un feul. C'est par rapport à cette abondance d'argent dans la circulation à Londres, que le travail d'un feul Brodeur Anglois, coute plus que celui de dix Brodeurs Chinois; quoique les Chinois brodent bien mieux & fassent plus d'ouvrages dans la journée. On s'étonne en Europe comment ces Indiens peuvent subsister en travaillant à si grand marché, & comment les étoffes admirables qu'ils nous envoient, coutent si peu.

En fecond lieu, les revenus de l'Etat où l'argent abonde, fe levent avec bien plus de facilité & en plus grande fomme comparativement; ce qui donne les moïens à l'Etat, en cas de guerre ou de contestation, de gagner toutes fortes d'avantages sur ses

du Commerce. II. Part. 251 Adverfaires chez qui l'argent est

plus rare.

Si de deux Princes qui se font la guerre pour la Souveraineté ou la Conquête d'un Etat, l'un a beaucoup d'argent, & l'autre peu, mais plusieurs domaines qui puiffent valoir deux fois plus que tout l'argent de son Ennemi; le premier fera plus en état de s'attacher des Généraux & des Officiers par des largesses en argent, que le second ne le sera en donnant aux fiens le double de la valeur en terres & en domaines. Les ceffions des terres font fujettes à des contestations & à des refcisions, & on n'y compte pas si bien que sur l'argent qu'on reçoit. On achete avec de l'argent les munitions de guerre & de bouche, même des Ennemis de l'Etat. On peut donner de l'argent pour des fervices fecrets & fans témoins: les terres, les denrées, & les marchandifes ne fauroient fervir dans ces occasions, ni même les bijoux ni les diamans, parcequ'ils font faciles à reconnoître. Après tout, il me semble que la puiffance & la richesse comparatives

des Etats consistent, tout autres choses étant égales, dans la plus ou moins grande abondance d'argent qui y circule, hic & nunc.

Il me reste encore à parler de deux autres moïens d'augmenter la quantité d'argent effectif dans la circulation d'un Etat. Le premier est lorsque les Entrepreneurs & les Particuliers empruntent de l'argent de leurs Correfpondans étrangers, pour leur en païer l'intérêt, ou que les Particuliers étrangers envoient leur argent dans l'Etat, pour y acheter des actions ou fonds publics. Cela fait fouvent des fommes très confidérables dont l'Etat doit païer annuellement à ces Etrangers un intérêt, & ces fa-

du Commerce. II. PART. 253 çons d'augmenter l'argent dans l'Etat y rendent réellement l'argent plus abondant, & diminuent le prix de l'intérêt. Par le moien de cet argent, les Entrepreneurs de l'Etat trouvent moïen d'emprunter plus facilement, de faire faire des ouvrages & d'établir des Manufactures, dans l'esperance d'y gagner; les Artifans, & tous ceux par les mains de qui cet argent passe, ne manquent pas de confommer plus qu'ils n'eussent fait, s'ils n'avoient été emploïés au moïen de cet argent, qui hausse par conféquent les prix de toutes choses, comme s'il appartenoit à l'Etat; & au moïen de l'augmentation de dépense ou de la confommation qu'il cause, les revenus que le Public perçoit fur la confommation en font augmentés. Les fommes prêtées à l'Etat en cette maniere y caufent bien des avantages présens, mais

la fuite en est toujours onéreuse & défavantageuse. Il faut que l'Etat en paie l'intérêt aux Etrangers annuellement, & outre cette perte l'Etat se trouve à la merci des Etrangers, qui peuvent toujours le mettre dans l'indigence lorsqu'il leur prendra fantaisie de retirer leurs fonds; & il arrivera certainement qu'ils voudront les retirer, dans l'instant que l'Etat en aura le plus de besoin; comme lorsqu'on se prépare à avoir une guerre & qu'on y craint quelque échet. L'intérêt qu'on paie à l'Etranger est toujours bien plus confiderable que l'augmentation du revenu public que cet argent cause. On voit souvent passer ces prêts d'argent d'un Païs à un autre, suivant la confiance des Prêteurs pour les Etats où ils les envoient. Mais à dire le vrai, il arrive le plus fouvent que les Etats qui font chargés de ces emprunts & qui en ont païé plu-

du Commerce. II. PART. 255 fieurs années de gros intérêts, tombent à la longue dans l'impuissance de païer les capitaux, par une banqueroute. Pour peu que la méfiance s'en mêle, les fonds ou actions publiques tombent, les Actionnaires étrangers n'aiment pas à les rappeller avec perte, & aiment mieux fe contenter de leurs intérêts, en attendant que la confiance puisse revenir; mais elle ne revient quelquefois plus. Dans les Etats qui tombent en décadence, le principal objet des Ministres est ordinairement de ranimer la confiance, & par ce moïen d'attirer l'argent des Etrangers par ces fortes de prêts: car à moins que le Ministere ne manque à la bonne foi & à ses engagemens, l'argent des Sujets circulera fans interruption. C'est celui des Etrangers qui peut augmenter la quantité de l'argent effectif dans l'Etat.

Mais la voie de ces emprunts, qui donne un avantage présent, conduit à une mauvaise fin, & c'est un feu de paille. Il faut pour relever un Etat, s'attacher à y faire rentrer annuellement & constamment une balance réelle de commerce, faire fleurir par la Navigation les Ouvrages & les Manufactures qu'on est toujours en état d'envoïer chez les Etrangers à un meilleur marché, lorsqu'on est tombé en décadence & dans une rareté d'efpeces. Les Négocians commencent à faire les premiers fortunes, les Gens de robbe pourront enfuite s'en approprier une partie, le Prince & les Traitans pourront en acquerir aux dépens des uns & des autres, & distribuer les graces felon leurs volontés. Lorfque l'argent deviendra trop abondant dans l'Etat, le luxe s'y mettra, & il tombera en décadence.

du Commerce. II. PART. 257 Voilà à-peu-près le cercle que pourra faire un Etat considérable qui a du fond & des habitans industrieux. Un habile Ministre est toujours en état de lui faire recommencer ce cercle, il ne faut pas un grand nombre d'années pour en voir l'experience & le fuccès, au moins des commencemens qui en est la situation la plus intéressante. On connoîtra l'augmentation de la quantité de l'argent effectif, par plufieurs voies que mon fujet ne me permet pas d'examiner préfentement.

Pour ce qui est des Etats qui n'ont pas un bon fond, & qui ne peuvent s'agrandir que par des accidens & selon les circonstances des tems, il est difficile de trouver les moïens de les faire fleurir par les voies du commerce. Il n'y a pas de Ministres qui puissent remettre les Républiques de Venise & de Hollan-

de dans la fituation brillante dont elles font tombées. Mais pour l'Italie, l'Espagne, la France, & l'Angleterre, en quelque état de décadence qu'elles puiffent être, elles font capables d'être toujours portées, par une bonne administration, à un haut degré de puissance, par le seul fait du commerce; pourvu qu'on l'entreprenne féparement: car fi tous ces Etats étoient également bien administrés, ils ne seroient confidérables que proportionnellement à leurs fonds respectifs & à la plus ou moins grande industrie de leurs habitans.

Le dernier moïen que je puisse imaginer pour augmenter dans un Etat la quantité d'argent effectif dans la circulation, est la voie de la violence & des armes, & elle se mêle souvent avec les autres, attendu que dans tous les Traités de paix on pourvoit ordinairement à se conserver les

du Commerce. II. PART. 259 droits de commerce & les avantages qu'on a pu en tirer. Lorfqu'un Etat se fait païer des contributions, ou fe rend plufieurs autres Etats tributaires, c'est un mojen bien certain d'attirer leur argent. Je n'entreprendrai pas de rechercher les moïens de mettre cette voie en usage, je me contenterai de dire que toutes les Nations qui ont fleuri par cette voie, n'ont pas laissé de tomber dans la décadence, comme les Etats qui ont fleuri par leur commerce. Les anciens Romains ont été plus puissans par cette voie que tous les autres Peuples dont nous avons connoissance; cependant ces mêmes Romains avant que de perdre un pouce du terrein de leurs vastes Etats, tomberent en décadence par le luxe, & s'appauvrirent par la diminution de l'argent effectif qui avoit circulé chez eux, & que leur luxe fit 260 Essai sur la nature passer de leur grand Empire chez les Nations orientales.

Tandis que le luxe des Romains, qui ne commença qu'après la défaite d'Antiochus, Roi d'Asie, vers l'an de Rome 564, fe contentoit du produit & du travail de tous les vastes Etats de leur domination . la circulation de l'argent ne faisoit qu'augmenter au lieu de diminuer. Le Public étoit en possession de toutes les Mines d'or, d'argent & de cuivre qui étoient dans l'Empire. Ils avoient les Mines d'or d'Afie, de Macedoine, d'Aquilée, & les riches Mines, tant d'or que d'argent, d'Espagne & de plufieurs autres endroits. Ils avoient plusieurs Monnoies où ils faisoient battre des especes d'or, d'argent & de cuivre. La confommation qu'ils faifoient à Rome de tous les ouvrages & de toutes les marchandises qu'ils tiroient de leurs vastes

du Commerce. II. PART. 261 Provinces, ne diminuoit pas la circulation de l'argent effectif; non plus que les Tableaux, les Statues & les Bijoux qu'ils en tiroient. Quoique les Seigneurs y fissent des dépenses excessives pour leurs tables, & païassent des quinze mille onces d'argent pour un feul poisson, tout cela ne diminuoit pas la quantité d'argent qui circuloit dans Rome, attendu que les tributs des Provinces l'y faisoient incessamment rentrer, fans parler de celui que les Préteurs & les Gouverneurs y apportoient par leurs extorfions. Les fommes qu'on tiroit annuellement des Mines, ne faifoient qu'augmenter à Rome la circulation pendant tout le regne d'Auguste. Cependant, le luxe étoit déja fort grand, & on avoit beaucoup d'avidité, non-seulement pour tout ce que l'Empire produisoit de curieux, mais encore pour les bijoux des 262 Essai sur la nature Indes, pour le poivre & les épi-

ceries, & pour toutes les raretés de l'Arabie; & les foieries qui n'étoient pas du crû de l'Empire, commençoient à y être recherchées. Mais l'argent qu'on tiroit des Mines surpassoit encore les fommes qu'on envoïoit hors de l'Empire pour acheter tout cela. On fentit néanmoins fous Tibere une rareté d'argent: cet Empereur avoit resserré dans fon Fisc deux milliards & fept cent millions de festerces. Pour rétablir l'abondance & la circulation, il n'eut besoin d'emprunter que trois cens millions fur les hypotheques des terres. Caligula dépensa en moins d'un an tout ce tréfor de Tibere après sa mort, & ce fut alors que l'abondance d'argent dans la circulation fut au plus haut point à Rome. La fureur du luxe augmenta toujours; & du tems de Pline l'Historien, il fortoit de

du Commerce. II. PART. 263 l'Empire tous les ans au moins cent millions de festerces, suivant fon calcul. On n'en tiroit pas tant des Mines. Sous Trajan le prix des terres étoit tombé d'un tiers & au-delà, au rapport de Pline le jeune; & l'argent diminua toujours jufqu'au tems de l'Empereur Septime Severe. L'argent fut alors si rare à Rome, que cet Empereur fit des magasins étonnans de blé, ne pouvant pas ramasser des trésors asfez confidérables pour fes entreprifes. Ainfi l'Empire Romain tomba en décadence par la perte de fon argent, avant que d'avoir rien perdu de fes Etats. Voilà ce que le luxe causa, & ce qu'il causera toujours en pareil cas.



CHAPITRE IX.

De l'interêt de l'argent, & de ses causes.

Omme les prix des chofes fe fixent dans les altercations des marchés par les quantités des choses exposées en vente proportionnellement à la quantité d'argent qu'on en offre, ou ce qui est la même chose, par la proportion numerique des Vendeurs & des Acheteurs; de même l'interêt de l'argent dans un Etat fe fixe par la proportion numérique des Prêteurs & des Emprunteurs.

Quoique l'argent passe pour gages dans le troc, cependant il ne se multiplie point, & ne produit point un interêt dans la fimple circulation. Les nécessités femblent avoir Hommes introduit

du Commerce. II. PART. 265 introduit l'usage de l'interêt. Un Homme qui prête fon argent fur de bons gages ou fur l'hypotheque des terres, court au moins le hazard de l'inimitié de l'Emprunteur, ou celui des frais, des procès & des pertes; mais lorfqu'il prête sans fureté, il court risque de tout perdre. Par rapport à ces raisons, les Hommes nécessiteux doivent avoir dans les commencemens tenté les Prêteurs par l'appas d'un profit; & ce profit doit avoir été proportionné aux nécessités des Emprunteurs & à la crainte & à l'avarice des Prêteurs. Voilà ce me semble la premiere fource de l'intérêt. Mais fon usage constant dans les Etats paroît fondé fur les profits que les Entrepreneurs en peuvent faire.

La terre produit naturellement, aidée du travail de l'Homme, quatre, dix, vingt, cinquante, cent, cent-cinquante

fois, la quantité de blé qu'on y feme, fuivant la bonté du terroir & l'industrie des Habitans. Elle multiplie les fruits & les bestiaux. Le Fermier qui en conduit le travail a ordinairement les deux tiers du produit, dont un tiers paie ses frais & son entretien, l'autre lui reste pour

profit de son entreprise.

Si le Fermier a affez de fond pour conduire son entreprise, s'il a tous les outils & les inftrumens nécessaires, les chevaux pour labourer, les bestiaux qu'il faut pour mettre la terre en valeur, &c., il prendra pour lui, tous frais faits, le tiers du produit de sa Ferme. Mais si un Laboureur entendu, qui vit de fon travail à gages au jour la journée, & qui n'a aucun fond, peut trouver quelqu'un qui veuille bien lui prêter un fond ou de l'argent pour en acheter, il fera en état de donner à ce Prêteur toute la

du Commerce. II. PART. 267 troisieme rente, ou le tiers du produit d'une Ferme dont il deviendra le Fermier ou l'Entrepreneur. Cependant, il croira fa condition meilleure qu'auparavant, attendu qu'il trouvera fon entretien dans la feconde rente, & deviendra Maître, de Valet qu'il étoit: que si par sa grande œconomie, & en se fraudant quelque chose du nécesfaire, il peut par degrés amasser quelques petits fonds, il aura tous les ans moins à emprunter, & parviendra dans la fuite à s'approprier toute la troisieme rente.

Si cet Entrepreneur nouveau trouve à acheter à crédit du blé ou des bestiaux, pour les païer à long terme & lorsqu'il sera en état de faire de l'argent par la vente du produit de sa Ferme, il en donnera volontiers un plus grand prix que celui du marché contre argent comptant: & cette saçon sera la même chose que s'il em-

pruntoit de l'argent comptant pour acheter le blé au comptant, en donnant pour l'interêt la différence du prix du comptant & de celui à terme: mais de quelque façon qu'il emprunte foit au comptant, soit en marchandifes, il faut qu'il lui reste dequoi s'entretenir par fon entreprife, fans quoi il fera banqueroute. Ce hazard fera qu'on exigera de lui vingt à trente pour cent de profit ou d'interêt sur la quantité de l'argent ou fur la valeur des denrées ou des marchandifes qu'on lui prêtera.

D'un autre côté, un maître Chapelier, qui a du fond pour conduire fa Manufacture de chapeaux foit pour louer une maifon, acheter des caftors, des laines, de la teinture, &c., foit pour païer toutes les femaines, la fubfistance de ses Ouvriers, doit non-seulement trouver son entretien dans cette en-

du Commerce. II. Part. 269 treprise, mais encore un profit semblable à celui du Fermier, qui a la troisieme partie pour lui. Cet entretien, de même que ce profit, doit se trouver dans la vente des chapeaux, dont le prix doit païer non-seulement les matériaux, mais aussi l'entretien du Chapelier & de ses Ouvriers, & encore le profit en question.

Mais un Compagnon Chapelier entendu, mais fans fond, peut entreprendre la même Manufacture, en empruntant de l'argent & des matériaux, & en abandonnant l'article du profit à quiconque voudra lui prêter de l'argent, ou à quiconque voudra lui confier du caftor, de la laine, &c., qu'il ne paiera qu'à long terme & lorsqu'il aura vendu ses chapeaux. Si à l'expiration du terme de ses billets le Prêteur d'argent redemande son capital, ou si le Marchand de laine & les autres Prê-

270 Essai sur la nature teurs ne veulent plus s'y fier, il faut qu'il quitte son entreprise; auquel cas il aimera peut-être mieux faire banqueroute. Mais s'il est sage & industrieux, il pourra faire voir à ses créanciers qu'il a en argent ou en chapeaux la valeur du fond qu'il a emprunté à-peu-près, & ils aimeront mieux probablement continuer à s'y fier & se contenter, pour le présent, de leur interêt ou du profit. Au moïen dequoi il continuera, & peut-être amasserat'il par degrés quelque fond en se frustrant un peu de son nécesfaire. Avec ce fecours il aura tous les ans moins à emprunter, & lorsqu'il aura amassé un fond fuffifant pour conduire sa Manufacture qui fera toujours proportionnée au débit qu'il en a, l'article du profit lui demeurera en entier, & il s'enrichira s'il

Il est bon de remarquer que

n'augmente pas sa dépense.

du Commerce. II. PART. 271 l'entretien d'un tel Manufacturier est d'une petite valeur à proportion de celle des fom-mes qu'il emprunte dans fon commerce, ou des matériaux qu'on lui confie; & par conféquent les Prêteurs ne courent pas un grand rifque de perdre leur capital, s'il est honnête homme & industrieux : mais comme il est très possible qu'il ne le foit pas, les Prêteurs exigeront toujours de lui un profit ou interêt de vingt à trente pour cent de la valeur du prêt: encore n'y aura-t'il que ceux qui en ont bonne opinion qui s'y fieront. On peut faire les mêmes inductions par rapport à tous les Maîtres, Artifans, Manufacturiers & autres Entrepreneurs dans l'Etat, qui conduisent des entreprises dont le fond excede confidérablement la valeur de leur entretien annuel.

Mais si un Porteur d'eau à

Paris s'érige en Entrepreneur de fon propre travail, tout le fond dont il aura befoin fera le prix de deux feaux, qu'il pourra ache ter pour une once d'argent, après quoi tout ce qu'il gagne devient profit. S'il gagne par son travail cinquante onces d'argent par an, la fomme de fon fond, ou emprunt, fera à celle de fon profit, comme un à cinquante. C'està-dire, qu'il gagnera cinq mille pour cent, au lieu que le Chapelier ne gagnera pas cinquante pour cent, & qu'il fera même obligé d'en païer vingt à trente pour cent au Prêteur.

Cependant un Prêteur d'argent aimera mieux prêter mille onces d'argent à un Chapelier à vingt pour cent d'interêt, que de prêter mille onces à mille Porteurs d'eau à cinq cent pour cent d'interêt. Les Porteurs d'eau dépenseront bien vîte à leur entretien non-seulement

du Commerce. II. PART. 273 l'argent qu'ils gagnent par leur travail journalier, mais tout celui qu'on leur a prêté. Ces capitaux qu'on leur prête, font petits à proportion de la fomme qu'il leur faut pour leur entretien: foit qu'ils foient beaucoup ou peu emploïés, ils peuvent facilement dépenser tout ce qu'ils gagnent. Ainfi on ne peut guere déterminer les gains de ces bas Entrepreneurs. On diroit bien qu'un Porteur d'eau gagne cinq mille pour cent de la valeur des feaux qui fervent de fond à fon entreprife, & même dix mille pour cent, si par un rude travail il gagnoit cent onces d'argent par an. Mais comme il peut dépenser pour fon entretien les cent onces auffi-bien que les cinquante, ce n'est que par la connoissance de ce qu'il met à fon entretien qu'on peut favoir combien il a de profit clair.

274 Essai sur la nature

Il faut toujours défalquer la fubfistance & l'entretien des Entrepreneurs avant que de statuer fur leur profit. C'est ce que nous avons fait dans l'exemple du Fermier & dans celui du Chapelier: & c'est ce qu'on ne peut guere déterminer pour les bas Entrepreneurs; aussi font-ils pour la plûpart banqueroute, s'ils doivent.

Il est ordinaire aux Brasseurs de Londres, de prêter quelques barils de biere aux Entrepreneurs de Cabarets à biere, & lorsque ceux-ci paient les premiers barils, on continue à leur en prêter d'autres. Si la consommation de ces Cabarets à biere devient forte, ces Brasseurs sont quelquesois un profit de cinq cent pour cent par an; & j'ai oui dire que les gros Brasseurs ne laissoient pas de s'enrichir lorsqu'il n'y a que la moitié des Cabarets à biere qui leur sont

du Commerce. II. Part. 275 banqueroute dans le courant de l'année.

Tous les Marchands dans l'Etat, font dans une habitude conftante de prêter à termes des marchandifes ou des denrées à des Détailleurs, & proportionnent la mesure de leur profit, ou leur interêt, à celle de leur risque. Ce risque est toujours grand par la grande proportion de l'entretien de l'emprunteur à la valeur prêtée. Car si l'emprunteur ou détailleur n'a pas un prompt débit dans le bas troc, il se ruinera bien vîte & dépensera tout ce qu'il a emprunté pour sa subsistance, & par conféquent fera obligé de faire banqueroute.

Les Revendeuses de poisson, qui l'achetent à Billingaste, à Londres, pour le revendre dans les autres quartiers de la Ville, paient ordinairement par contrat passé par un Ecrivain ex-

pert, un schelling par guinée, ou par vingt-un schellings, d'interêts par semaine; ce qui fait deux cens soixante pour cent par année. Les Revendeuses des Halles à Paris dont les entreprises sont moins considérables paient cinq sols par semaine d'interêts d'un écu de trois livres, ce qui passe quatre cents trente pour cent par an: cependant il y a peu de Prêteurs qui fassent sortune avec de si grands interêts

Ces gros interêts font nonfeulement tolérés, mais encore en quelque façon utiles & néceffaires dans un Etat. Ceux qui achetent le poisson dans les rues paient ces gros interêts par l'augmentation de prix qu'ils en donnent; cela leur est commode, & ils n'en ressentent pas la perte. De même un Artisan qui boit un pot de biere, & en paie un prix qui fait trouver au Brasdu Commerce. II. Part. 277 feur cinq cents pour cent de profit, fe trouve bien de cette commodité & n'en fent point la perte dans un si bas détail.

Les Casuistes, qui ne paroifsent guere propres à juger de la nature de l'interêt & des matieres de commerce, ont imaginé un terme (damnum emergens) au moïen duquel ils veulent bien tolerer ces hauts prix d'interêt: & plutôt que de renverser l'ufage & la convenance des Societés, ils ont confenti & permis à ceux qui prêtent avec un grand risque, de tirer proportionnellement un grand interêt; & cela fans bornes: car ils feroient bien embarassés à en trouver de certaines, puisque la chofe dépend réellement des craintes des Prêteurs & des néceffités des emprunteurs.

On loue les Négocians fur Mer, lorsqu'ils peuvent faire profiter leur fond dans leur en-

278 Essai sur la nature treprise, fusse à dix mille pour cent; & quelque profit que les Marchands en gros fassent ou stipulent en vendant à long terme les denrées ou les marchandifes à des Marchands-détailleurs inférieurs, je n'ai pas oui dire que les Casuistes leur en fissent un crime. Ils sont ou paroiffent un peu plus fcrupuleux au fujet des prêts en argent sec, quoique ce foit dans le fond la même chose. Cependant ils tolerent encore ces prêts au moïen d'une distinction (lucrum cessans) qu'ils ont imaginée; je crois que cela veut dire, qu'un Homme qui a été dans l'habitude de faire valoir fon argent a cinq cens pour cent dans fon commerce, peut stipuler ce profit en le prétant à un autre. Rien n'est plus divertissant que la multitude des Loix & des Canons qui ont été faits dans tous les fiécles au fujet de l'interêt de l'argent, toudu Commerce. II. Part. 279 jours par des Sages qui n'étoient guere au fait du commerce, & toujours inutilement.

Il paroît par ces exemples & par ces inductions, qu'il y a dans un Etat plusieurs classes & allées d'interêts ou de profit; que dans les plus baffes claffes, l'interêt est toujours le plus fort à proportion du plus grand rifque; & qu'il diminue de classe en jusqu'à la plus haute qui est celle des Négocians riches & réputés folvables. L'intérêt qu'on stipule dans cette classe, est celui qu'on appelle le prix courant de l'interêt dans l'Etat, & il ne differe guere de l'interêt qu'on stipule fur l'hypotheque des terres. On aime autant le billet d'un Négociant folvable & folide, au moins pour un court terme, qu'une action fur une terre; parceque la possibilité d'un procès ou d'une contestation au fujet de celle-ci, com280 Essai sur la nature pense la possibilité de la banqueroute du Négociant.

Si dans un Etat il n'y avoit pas d'Entrepreneurs qui puffent faire du profit fur l'argent ou fur les marchandifes qu'ils empruntent, l'usage de l'intérêt ne feroit pas probablement fi fréquent qu'on le voit. Il n'y auroit que les Gens extravagans & prodigues qui feroient des emprunts. Mais dans l'habitude où tout le monde est de se servir d'Entrepreneurs, il y a une fource constante pour les emprunts & par conféquent pour l'interêt. Ce font les Entrepreneurs qui cultivent les terres, les Entrepreneurs qui fournissent le pain, la viande, les habillemens, &c. à tous les Habitans d'une ville. Ceux qui travaillent aux gages de ces Entrepreneurs, cherchent aussi à s'ériger euxmêmes en Entrepreneurs, à l'envie les uns des autres. La multi-

du Commerce, II. PART. 281 tude des Entrepreneurs est encore bien plus grande parmi les Chinois; & comme ils ont tous l'esprit vif, le génie propre pour les entreprifes, & une grande constance à les conduire, il y a parmi eux des Entrepreneurs qui parmi nous font fournis par des gens gagés: ils fournissent les repas des Laboureurs, même dans les champs. Et c'est peutêtre cette multitude de bas Entrepreneurs, & des autres, de classe en classe, qui, trouvant le moïen de gagner beaucoup par la confommation fans que cela foit fenfible aux confommateurs, foutiennent le prix de l'interêt dans la plus haute classe à trente pour cent; au lieu qu'il ne paffe guere cinq pour cent dans notre Europe. L'interêt a été à Athênes, du tems de Solon, à dix-huit pour cent. Dans la République romaine il a été le plus fouvent à douze pour cent,

on l'y a vu à quarante huit pour cent, à vingt pour cent, à huit pour cent, à fix pour cent, au plus bas à quatre pour cent: il n'a jamais été fi bas librement que vers la fin de la République & fous Auguste après la conquête de l'Egypte. L'Empereur Antonin & Alexandre Severe, ne réduisirent l'interêt à quatre pour cent, qu'en prêtant l'argent public sur l'hypotheque des terres.

CHAPITRE DIXIEME

ET DERNIER.

Des caufes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent, dans un Etat.

C'Est une idée commune & reçûe de tous ceux qui ont écrit sur le commerce, que l'augmen-

du Commerce. II. PART. 283 tation de la quantité de l'argent effectif dans un Etat y diminue le prix de l'interêt, parceque lorsque l'argent abonde, il est plus facile d'en trouver à emprunter. Cette idée n'est pas toujours vraie ni juste. Pour s'en convaincre, il ne faut que se fouvenir qu'en l'année 1720, presque tout l'argent d'Angleterre fut apporté à Londres, & que par-dessus cela, le nombre des billets qu'on mit fur la place accélera le mouvement de l'argent d'une maniere extraordinaire. Cependant cette abondance d'argent & de circulation au lieu de diminuer l'interêt courant qui étoit auparavant à cinq pour cent, & au-dessous, ne servit qu'à en augmenter le prix, qui fut porté à cinquante & soixante pour cent. Il est facile de rendre raison de cette augmentation du prix de-l'interêt, par les principes & les causes de l'in284 Essai sur la nature terêt, que j'ai établies dans le chapitre précédent. La voici, tout le monde étoit devenu Entrepreneur dans le systeme de la Mer du Sud, & demandoit à emprunter de l'argent pour acheter des Actions, comptant de faire un profit immense au moïen duquel il pourroit aisément païer

ce haut prix d'intérêt.

Si l'abondance d'argent dans l'Etat vient par les mains de gens qui prêtent, elle diminuera sans doute l'interêt courant en augmentant le nombre des prêteurs: mais si elle vient par l'entremise de personnes qui dépenfent, elle aura l'effet tout contraire, & elle hauffera le prix de l'interêt en augmentant le nombre des Entrepreneurs qui auront à travailler au moïen de cette augmentation de dépense, & qui auront besoin d'emprunter pour fournir à leur entreprise, dans toutes les classes d'interêts. du Commerce. II. Part. 285 L'abondance ou la difette d'argent dans un Etat, hauffe toujours ou baiffe les prix de toutes chofes dans les altercations du troc, fans avoir aucune liaifon néceffaire avec le prix de l'intérêt, qui peut très bien être haut dans les Etats où il y a abondance d'argent, & bas dans ceux ou l'argent est plus rare: haut où tout est cher, & bas où tout est à grand marché: haut à Londres, & bas à Gênes.

Le prix de l'interêt hausse & baisse tous les jours sur de simples bruits, qui tendent à diminuer ou à augmenter la sureté des Préteurs, sans que le prix des choses dans le troc soit alteré pour cela.

La fource la plus conftante d'un interêt haut dans un Etat, est la grande dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres, ou des autres Gens riches, Les Entrepreneurs & maîtres Ar. 286 Essai sur la nature

tisans, sont dans l'habitude de fournir de grosses Maisons dans toutes les branches de leur dépense. Ces Entrepreneurs ont presque toujours besoin d'emprunter de l'argent pour les sournir: & lorsque les Seigneurs consomment leurs revenus par avance & empruntent de l'argent, ils contribuent doublement à hausser le prix de l'interêt.

Au contraire, lorsque les Seigneurs de l'Etat vivent d'œconomie, & achetent de la premiere main autant qu'ils le peuvent, ils se font procurer par leurs Valets beaucoup de choses sans qu'elles passent par les mains des Entrepreneurs, ils diminuent les profits & le nombre des Entrepreneurs dans l'Etat, & par conséquent le nombre des Emprunteurs, & encore le prix de l'interêt, parceque ces sortes d'Entrepreneurs travaillant sur leurs propre sonds n'em-

du Commerce. II. PART. 287 pruntent que le moins qu'ils peuvent, & en se contentant d'un petit gain empêchent ceux qui n'ont point de fonds de s'ingérer dans les entreprises en empruntant. Voilà aujourd'hui la fituation des Républiques de Gênes & de Hollande, où l'interêt est quelquefois à deux pour cent, & au-deffous dans la plus haute classe; au lieu qu'en Allemagne, en Pologne, en France, en Efpagne, en Angleterre & en d'autres Etats, la facilité & la dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres entretiennent toujours les Entrepreneurs & maîtres Artifans de l'Etat dans l'habitude de ces gros gains, au moïen desquels ils ont dequoi païer un interêt haut, & encore plus lorsqu'ils tirent tout de l'Etranger avec risque pour les entreprifes.

Lorsque le Prince ou l'Etat fait une grosse dépense comme

288 Essai sur la nature

en faifant la guerre, cela hauffe le prix de l'interêt par deux raifons: la premiere est que cela multiplie le nombre des Entrepreneurs par plusieurs nouvelles entreprises considérables de fournitures pour la guerre, & par conséquent les emprunts. La seconde est par rapport au plus grand risque que la guerre entraîne toujours.

Au contraire, la guerre finie, les risques diminuent, le nombre des Entrepreneurs diminue, & les Entrepreneurs même de la guerre cessant de l'être, diminuent leurs dépenses, & deviennent prêteurs de l'argent qu'ils ont gagné. Dans cette situation, si le Prince ou l'Etat offre de rembourser une partie de ses dettes, il diminuera considérablement le prix de l'interêt; & cela aura un esset plus certain, s'il est en état de païer réellement une partie de la dette

du Commerce. II. Part. 289 fans emprunter d'un autre côté, parceque les remboursemens augmentent le nombre des prêteurs dans la plus naute classe de l'interêt, & que cela pourra influer fur les autres classes.

Lorsque l'abondance d'argent dans l'Etat est introduite par une balance constante de commerce, cet argent passe d'abord par les mains des Entrepreneurs; & encore qu'il augmente la con-fommation, il ne laisse pas de diminuer le prix de l'interêt, à cause que la plûpart des Entrepreneurs acquerent alors affez de fond pour conduire leur commerce fans argent, & nême deviennent prêteurs des fommes qu'ils ont gagnées au-delà de celles qu'il faut pour conduire leur commerce. S'il n'y a pas dans l'Etat un grand nombre de Seigneurs & de Gens riches qui fassent une grosse dépense, dans

290 Essai sur la nature ces circonstances l'abondance de l'argent ne manquera pas de diminuer le prix de l'interêt, autant qu'elle augmentera le prix des denrées & des marchandises dans le troc. Voilà ce qui arrive d'ordinaire dans les Républiques qui n'ont guere de fond ni de terres confidérables, & qui ne s'enrichiffent que par le commerce étranger. Mais dans les Etats qui ont un grand fond & des Propriétaires de terres confidérables, l'argent qui s'introduit par le commerce avec l'Etranger augmente leur rente, & leur donne moïen de faire une grande dépense qui entretient plufieurs Entrepreneurs & plufieurs Artifans, outre ceux qui maintiennent le commerce avec l'Etranger: cela foutient toujours un haut interêt, malgré l'abondance de l'argent.

Lorsque les Seigneurs & les

du Commerce. II. PART. 291 Propriétaires de terres fe ruinent par leurs dépenses extravagantes, les prêteurs d'argent qui ont des hypotheques fur leurs terres, en attrapent fouvent la propriété absolue; & il peut bien arriver dans l'Etat que les prêteurs foient créanciers de beaucoup plus d'argent qu'il n'y en circule: auquel cas on peut les regarder comme Propriétaires fubalternes des terres & des denrées qu'on hypotheque pour leur fureté. Que fi cela n'a pas lieu, leurs capitaux se perdront par les banqueroutes.

De même on peut confidérer les Propriétaires des Actions & des fonds publics, comme Propriétaires fubalternes des revenus de l'Etat qu'on emploie à païer leurs interêts. Mais fi la légiflature étoit obligée par les befoins de l'Etat d'emploïer fes revenus à d'autres ufages, les

292 Essai sur la nature Actionnaires ou Propriétaires

de fonds publics perdroient tout, fans que l'argent qui circule dans l'Etat fût diminué pour cela d'un

feul liard.

Si le Prince ou les Adminiftrateurs de l'Etat veulent regler le prix de l'interêt courant par des loix, il faut en faire le réglement fur le pié du prix courant du Marché dans la plus haute classe, ou approchant: autrement la loi fera inutile, parceque les Contractans, qui fuivront la regle des altercations, ou le prix courant reglé par la proportion des Prêteurs aux Emprunteurs, feront des marchés clandestins; & cette contrainte de la loi ne fervira qu'à géner le commerce & à hausser le prix de l'interêt, au lieu de le fixer. Autrefois les Romains, après plufieurs loix pour restraindre l'interêt, en firent une autre pour défendre du Commerce. II. Part. 293 absolument de prêter de l'argent. Cette loi n'eut pas plus de succès que les précédentes. La loi que sit Justinien pour restraindre les Gens de qualité à ne prendre que quatre pour cent, ceux d'un ordre insérieur six pour cent, & les Gens de commerce huit pour cent, étoit également plaisante & injuste, tandis qu'il n'étoit pas désendu de faire cinquante & cent pour cent de profit par toutes sortes d'entreprises.

S'il est permis & honnête à un Propriétaire de terre de donner une Ferme à haut prix à un Fermier indigent, au hasard d'en perdre toute la rente d'une année, il semble qu'il devroit être permis au Prêteur de prêter son argent à un Emprunteur nécessiteux, au hasard de perdre nonseulement son interêt ou profit, mais encore son capital, & stipuler tel interêt que l'autre con-

294 Essai sur la nature fentira volontairement de lui accorder; il est vrai que les prêts de cette nature font plus de malheureux qui en emportant les capitaux aussi-bien que l'interêt, sont plus dans l'impuissance de se relever, que le Fermier qui n'emporte pas la terre: mais les loix pour les banqueroutes étant assez favorables aux Débiteurs pour les mettre en état

de fe relever, il femble qu'on devroit toujours accommoder les loix de l'interêt au prix du marché, comme on fait en Hol-

lande.

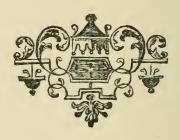
Les prix courans de l'interêt dans un Etat, semblent fervir de base & de regle pour les prix de l'achat des terres. Si l'interêt courant est à cinq pour cent, qui répond au denier vingt, le prix des terres devroit être de même: mais comme la propriété des terres donne un rang & une

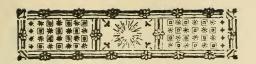
du Commerce. II. Part. 295 certaine Jurisdiction dans l'Etat, il arrive que lorsque l'interêt est au denier vingt, le prix des terres est au denier vingt-quatre ou vingt-cinq, quoique les hypotheques sur les mêmes terres ne passent gueres le prix courant de l'interêt.

Après tout, le prix des terres, comme tous les autres prix, fe regle naturellement par la proportion des Vendeurs aux Acheteurs, &c.; & comme il fe trouvera beaucoup plus d'Acquereurs à Londres, par exemple, que dans les Provinces, & que ces Acquereurs qui réfident dans la Capitale, aimeront mieux acheter des terres dans leur voifinage que dans les Provinces éloignées, il arrivera qu'ils aimeront mieux acheter des terres voifines au denier trente ou trente-cinq, que celles qui font éloignées au denier vingt-cinq ou

296 Effai fur la nat. du Com. vingt-deux. Il y a fouvent d'autres raifons de convenances qui influent fur le prix des terres, & qu'il n'est pas nécessaire de marquer ici, parcequ'elles ne détruisent pas les éclaircissemens que nous avons donnés sur la nature de l'interêt.

Fin de la seconde Partie.





ESSAI SUR LA NATURE

DU

COMMERCE EN GÉNÉRAL.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Commerce avec l'Etranger.

LORSQU'UN Etat échange un petit produit de terre contre un plus grand dans le commerce avec l'Etranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce:

298 Essai sur la nature

& si l'argent y circule en plus grande abondance que chez l'Etranger, il échangera toujours un plus petit produit de terre

contre un plus grand.

Lorsque l'Etat échange son travail contre le produit de terre de l'Etranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce; attendu que ses habitans sont entretenus aux dépens de l'Etranger.

Lorsqu'un Etat échange son produit conjointement avec son travail, contre un plus grand produit de l'Etranger conjointement avec un travail égal ou plus grand, il paroît encore avoir l'avantage dans ce commerce.

Si les Dames de Paris confomment, année commune, des dentelles de Bruxelles pour la valeur de cent mille onces d'argent, le quart d'un arpent de terre en Brabant, qui produira

du Commerce. III. PART. 299 cent cinquante livres pefant de lin, qu'on travaillera en dentelles fines à Bruxelles, correspondra à cette fomme. Il faudra le travail d'environ deux mille perfonnes en Brabant pendant une année pour toutes les parties de cette Manufacture, depuis la femence du lin jusqu'à la derniere perfection de la dentelle. Le Marchand de dentelle ou Entrepreneur à Bruxelles en fera les avances; il paiera directement ou indirectement toutes les fileuses & faiseuses de dentelles, & la proportion du travail de ceux qui font leurs outils; tous ceux qui ont part au travail, acheteront leur entretien directement ou indirectement du Fermier en Brabant, qui paie en partie la rente de fon Propriétaire. Si on met le produit de terre qu'on attribue dans cette œconomie à ces deux mille perfonnes, à trois arpens

300 Essai sur la nature par tête, tant pour l'entretien de leurs personnes que pour celui de leurs familles qui en subsistent en partie, il y aura six mille arpens de terre en Brabant emploïés à l'entretien de

ceux qui ont part au travail de la dentelle, & cela aux dépens des Dames de Paris qui paieront & porteront cette dentelle.

Les Dames de Paris y paieront les cent mille onces d'argent, chacune fuivant la quantité qu'elles en prennent; il faudra envoïer tout cet argent en especes à Bruxelles, en déduisant les frais seulement de l'envoi, & il faut que l'Entrepreneur à Bruxelles y trouve non-feulement le paiement de toutes ses avances, & l'interêt de l'argent qu'il aura peut-être emprunté, mais encore un profit de son entreprise pour l'entretien de sa famille. Si le prix que les Dames donnent de la dentelle ne rem-

du Commerce. III. PART. 301 plit pas tous les frais & profits en géneral, il n'y aura pas d'encouragement pour cette Manufacture, & les Entrepreneurs cesseront de la conduire ou feront banqueroute; mais comme nous avons supposé qu'on continue cette Manufacture, il est de nécessité que tous les frais fe trouvent dans les prix que les Dames de Paris en donnent, & qu'on envoie les cent mille onces d'argent à Bruxelles, fi les Brabançons ne tirent rien de France pour en faire la compensation.

Mais si les habitans du Brabant aiment les vins de Champagne, & en consomment, année commune, la valeur de cent mille onces d'argent, l'article des vins pourra compenser celui de la dentelle, & la balance du commerce, par rapport à ces deux branches, sera égale. La compensation & la circulation se sera

302 Essai sur la nature par l'entremise des Entrepreneurs & des Banquiers qui s'en mêleront de part & d'autre.

Les Dames de Paris paieront cent mille onces d'argent à celui qui leur vend & livre la dentelle; celui-ci les paiera au Banquier qui lui donnera une ou plusieurs lettres de change sur fon correspondant à Bruxelles. Ce Banquier remettra l'argent aux Marchands de vin de Champagne qui ont 100000 onces d'argent à Bruxelles, & qui lui donneront leurs lettres de change de même valeur tirées fur lui par fon Correspondant à Bruxelles. Ainfi les 100000 onces païées pour le vin de Champagne à Bruxelles, compenseront les 100000 onces païées pour la dentelle à Paris; au moïen de quoi on épargnera la peine de voiturer l'argent reçu à Paris jusqu'à Bruxelles, & la peine de voiturer l'argent reçu à Bruxelles jufqu'à du Commerce. III. Part. 303 Paris. Cette compensation se fait par lettres de change, dont je tacherai de faire connoître la nature dans le chapitre suivant.

Cependant on voit dans cet exemple que les cent mille onces que les Dames de Paris paient pour la dentelle, viennent entre les mains des Marchands qui envoient le vin de Champagne à Bruxelles: & que les cent mille onces que les confommateurs du vin de Champagne paient pour ce vin à Bruxelles, tombent entre les mains des Entrepreneurs ou Marchands de dentelles. Les Entrepreneurs de part & d'autre, distribuent cet argent à ceux qu'ils font travailler, foit pour ce qui regarde les vins, foit pour ce qui regarde les dentelles.

Il est clair par cet exemple que les Dames de Paris soutiennent & entretiennent tous ceux qui

304 Essai sur la nature travaillent à la dentelle en Brabant, & qu'elles y causent une circulation d'argent. Il est également clair que les confommateurs du vin de Champagne à Bruxelles foutiennent & entretiennent en Champagne, non-feulement tous les Vignerons & autres qui ont part à la production du vin, tous les Charons, Maréchaux, Voituriers, &c. qui ont part à la voiture, auffi-bien que les chevaux qu'on y emploie, mais qu'ils paient auffi la valeur du produit de la terre pour le vin, & caufent une circulation d'argent en Champagne.

Cependant cette circulation ou ce commerce en Champagne, qui fait tant de fracas, qui fait vivre le Vigneron, le Fermier, le Charon, le Maréchal, le Voiturier, & qui fait païer exactement, tant la rente du Propriétaire de la vigne, que celle du Propriétaire des prairies du Commerce. III. Part. 305 qui fervent à entretenir les chevaux de voiture, est dans le cas préfent, un commerce onéreux & défavantageux à la France, à l'envisager par les effets qu'il

produit.

Si le Muid de vin se vend à Bruxelles pour foixante onces d'argent, & si on suppose qu'un arpent produise quatre muids de vin, il faut envoïer à Bruxelles le produit de quatre mille cent foixante-fix arpens & demi de terre, pour correspondre à cent mille onces d'argent, & il faut emploïer autour de deux mille arpens de prairies & de terres, pour avoir le foin & l'avoine que les chevaux confomment transport, & ne les emploïer durant toute l'année à aucun autre usage. Ainsi on ôtera à la subsistance des François environ fix mille arpens de terres, & on augmentera celle des Brabançons de plus de quatre mille ar-

306 Essai sur la nature pens de produit, puisque le vin de Champagne qu'ils boivent épargne plus de quatre mille arpens qu'ils emploieroient vraifemblablement à produire de la biere pour leur boiffon, s'ils ne buvoient pas de vin. Cependant la dentelle avec laquelle on paie tout cela, ne coute aux Brabançons que le quart d'un arpent de lin. Ainsi avec un arpent de produit, conjointement à leur travail, les Brabançons paient plus de feize mille arpens aux François conjointement à un moindre travail. Ils retirent une augmentation de subsistance, & ne donnent qu'un instrument de luxe qui n'apporte aucun avantage réel à la France, parceque la dentelle s'y use & s'y détruit, & qu'on ne peut l'échanger pour quelque chose d'utile après cela. Suivant la regle intrinseque des valeurs, la terre qu'on emploie en Champagne pour la producdu Commerce. III. Part. 307 tion du vin, celle pour l'entretien des Vignerons, des Tonneliers, des Charons, des Maréchaux, des Voituriers, des chevaux pour le transport, &c. devroit être égale à la terre qu'on emploie en Brabant à la production du lin, & à celle qu'il faut pour l'entretien des fileuses, des faiseuses de dentelles & de tous ceux qui ont quelque part à la fabrication de cette Manufacture de dentelle.

Mais si l'argent est plus abondant dans la circulation en Brabant qu'en Champagne, la terre & le travail y seront à plus haut prix, & par conséquent dans l'évaluation qui se fait de part & d'autre en argent, les François perdront encore considérablement.

On voit dans cet exemple une branche de commerce qui fortifie l'Etranger, qui diminue les habitans de l'Etat, & qui, fans en faire fortir aucun argent effectif, affoiblit ce même Etat. J'ai choifi cet exemple pour mieux faire fentir comment un Etat peut être la dupe d'un autre par le fait du commerce, & pour faire comprendre la maniere de connoître les avantages & les defavantages du commerce avec l'Etranger.

C'est en examinant les effets de chaque branche de commerce en particulier, qu'on peut regler utilement le commerce avec les Etrangers : on ne sauroit le connoître distinctement par des

raifonnemens généraux.

On trouvera toujours par l'examen des particularités, que l'exportation de toute Manufacture est avantageuse à l'Etat, parce qu'en ce cas l'Etranger paie & entretient toujours des Ouvriers utiles à l'Etat; que les meilleurs retours ou paiemens qu'on retire sont les especes,

du Commerce. III. Part. 309 & au défaut des especes, le produit des terres de l'Etranger où il entre le moins de travail. Par ces moïens de commercer on voit souvent des Etats qui n'ont presque point de produits de terre, entretenir des habitans en grand nombre aux dépens de l'Etranger: & de grands Etats maintenir leurs habitans avec plus d'aisance & d'abondance.

Mais attendu que les grands Etats n'ont pas besoin d'augmenter le nombre de leurs habitans, il suffit d'y faire vivre ceux qui y sont, du crû de l'Etat, avec plus d'agrément & d'aisance, & de rendre les forces de l'Etat plus grandes pour sa désense & sa sureté. Pour y parvenir par le commerce avec l'Etranger, il faut encourager, tant qu'on peut, l'exportation des ouvrages & des Manusactures de l'Etat, pour en retirer, autant qu'il est possible, de l'or & de

310 Esfai sur la nature l'argent en nature. S'il arrivoit par des récoltes abondantes qu'il y eût en l'Etat beaucoup de produits au-delà de la confommation ordinaire & annuelle, il feroit avantageux d'en encourager l'exportation chez l'Etranger pour en faire entrer la valeur en or & en argent: ces métaux ne périssent point & ne se diffipent pas comme les produits de la terre, & on peut toujours avec l'or & l'argent faire entrer dans l'Etat tout ce qui y manque.

Cependant il ne feroit pas avantageux de mettre l'Etat dans l'habitude annuelle d'envoïer chez l'Etranger de grandes quantités du produit de fon crû, pour en tirer le paiement en Manufactures étrangeres. Ce feroit affoiblir & diminuer les habitans & les forces de l'Etat par les deux bouts.

Mais je n'ai point dessein

du Commerce. III. Part. 311 d'entrer dans le détail des branches du commerce qu'il faudroit encourager pour le bien de l'Etat. Il me fuffit de remarquer qu'il faut toujours tâcher d'y faire entrer le plus d'argent qu'il

fe peut.

L'augmentation de la quantité d'argent qui circule dans un Etat, lui donne de grands avantages dans le commerce avec l'Etranger, tant que cette abondance d'argent y continue. L'Etat échange toujours par là une petite quantité de produit & de travail, contre une plus grande. Il leve les taxes avec facilité, & ne trouve pas de difficulté à faire de l'argent dans les cas de befoins publics.

Il est vrai que la continuation de l'augmentation de l'argent causera dans la suite par son abondance une cherté de terre & de travail dans l'Etat. Les ouvrages & les Manusactures cou-

312 Esfai sur la nature teront tant, à la longue, que l'Etranger cessera peu-à-peu de les acheter, & s'accoutumera à les prendre ailleurs à meilleur marché; ce qui ruinera infenfiblement les ouvrages & les Manufactures de l'Etat. La même cause qui augmentera les rentes des Propriétaires des terres de l'Etat (qui est l'abondance de l'argent) les mettra dans l'habitude de tirer quantité d'ouvrages des païs étrangers où ils les auront à grand marché: ce font là des conféquences naturelles. La richesse qu'un Etat acquert par le commerce, le travail & l'œconomie le jettera insensiblement dans le luxe. Les Etats qui hauffent par le commerce ne manquent pas de baiffer enfuite: il y a des regles que l'on pourroit mettre en usage, ce qu'on ne fait guere pour empêcher ce déclin. Toujours est-il vrai que tandis que l'Etat est en possession actuelle

de

du Commerce. III. Part. 313 la balance du commerce, & de l'abondance de l'argent il paroît puissant, & il l'est en esset tant que cette abondance y subsiste.

On pourroit tirer des inductions à l'infini pour justifier ces idées du commerce avec l'Etranger, & les avantages de l'abondance de l'argent. Il est étonnant de voir la disproportion de la circulation de l'argent en Angleterre & à la Chine. Les Manufactures des Indes, comme les Soieries, les Toiles peintes, les Mouffelines, &c. nonobstant les frais d'une navigation de dixhuit mois, reviennent à un très bas prix en Angleterre, qui les paieroit avec la trentieme partie de ses ouvrages & de ses Manufactures si les Indiens les vouloient acheter. Mais ils ne font pas fi foux de païer des prix extravagans pour nos ouvrages, pendant qu'on travaille mieux chez eux & infiniment à meilleur marché. Auffi ne nous vendent-ils leurs Manufactures que contre argent comptant, que nous leur portons annuellement pour augmenter leurs richeffes & diminuer les nôtres. Les Manufactures des Indes qu'on confomme en Europe ne font que diminuer notre argent & le travail de nos propres Manufactu-

res.

Un Amériquain, qui vend à un Européen des peaux de Caftor, est surpris avec raison d'apprendre que les chapeaux qu'on fait de laine sont aussi bons pour l'usage, que ceux qu'on fait de poil de castor, & que toute la différence, qui cause une si longue navigation, ne consiste que dans la fantaisse de ceux qui trouvent les chapeaux de poil de castor plus legers & plus agréables à la vûe & au toucher. Cependant comme on paie ordinairement les peaux de Castor

du Commerce. III. PART. 315 à ces Amériquains en ouvrages de fer, d'acier, &c. & non en argent, c'est un commerce qui n'est pas nuisible à l'Europe, d'autant plus qu'il entretient des Ouvriers & particulierement des Matelots, qui dans les besoins de l'Etat font très utiles, au lieu que le commerce des Manufactures des Indes orientales, emporte l'argent & diminue les Ouvriers de l'Europe.

Il faut convenir que le commerce des Indes orientales est avantageux à la République de Hollande, & qu'elle en fait tomber la perte fur le reste de l'Europe en vendant les épices & Manufactures, en Allemagne, en Italie, en Espagne & dans le Nouveau Monde, qui lui rendent tout l'argent qu'elle envoie aux Indes & bien au-delà : il est même utile à la Hollande d'habiller fes femmes & plufieurs autres habitans, des Manufactures des Indes, plutôt que d'étoffe d'Angleterre & de France. Il vaut mieux pour les Hollandois enrichir les Indiens que leurs voifins, qui pourroient en profiter pour les opprimer: d'ailleurs ils vendent aux autres habitans de l'Europe les toiles & les petites Manufactures de leur crû, beaucoup plus cher qu'ils ne vendent chez eux les Manufactures des Indes, qui s'y confomment.

L'Angleterre & la France auroient tort d'imiter en cela les Hollandois. Ces Roïaumes ont chez eux les moïens d'habiller leurs femmes, de leur crû; & quoique leurs étoffes reviennent à un plus haut prix que celles des Manufactures des Indes, ils doivent obliger leurs habitans de n'en point porter d'étrangeres; ils ne doivent pas permettre la diminution de leurs ouvrages & de leurs Manufactures, ni fe mettre dans la dépendance des du Commerce. III. Part. 317 Etrangers, ils doivent encore moins laisser enlever leur argent pour cela.

Mais puisque les Hollandois trouvent moïen de débiter dans les autres Etats de l'Europe les marchandises des Indes, les Anglois & les François en devroient faire autant, foit pour diminuer les forces navales de la Hollande, foit pour augmenter les leurs, & fur-tout afin de se passer du fecours des Hollandois dans les branches de confommation, qu'une mauvaise habitude a rendues nécessaires dans ces Roïaumes : c'est un désavantage visible de permettre qu'on porte des Indiennes dans les Roïaumes d'Europe qui ont de leur crû dequoi habiller leurs habitans.

De même qu'il est désavantageux à un Etat d'encourager des Manufactures étrangeres, il est aussi désavantageux d'encourager la navigation des étrangers. 318 Essai sur la nature

Lorsqu'un Etat envoie chez l'Etranger ses ouvrages & ses Manufactures, il en tire l'avantage en entier s'il les envoie par ses propres Vaisseaux: par-là il entretient un bon nombre de Matelots, qui sont aussi utiles à l'Etat que les Ouvriers. Mais s'il en abandonne le transport à des Bâtimens étrangers, il fortisse la Marine étrangere & diminue la sienne.

C'est un point essentiel du commerce avec l'Etranger que celui de la navigation. De toute l'Europe, les Hollandois sont ceux qui construisent des Vaisseaux à meilleur marché. Outre les rivieres qui leur apportent du bois slotté, le voisinage du Nord leur sournit à moins de frais les mâts, le bois, le goudron, les cordages, &c. Leurs Moulins à scier le bois en facilitent le travail. De plus ils naviguent avec moins d'équipage, & leurs Ma-

du Commerce. III. Part. 319 telots vivent à très peu de frais. Un de leurs Moulins à fcier le bois épargne journellement le travail de quatre-vingts hommes.

Par ces avantages ils feroient dans l'Europe les feuls voituriers par Mer, si l'on suivoit toujours le meilleur marché: & s'ils avoient de leur propre crû dequoi faire un commerce étendu, ils auroient sans doute la plus flo-Marine de l'Europe. riffante Mais le grand nombre de leurs Matelots ne fuffit pas, fans les forces intérieures de l'Etat, pour la superiorité de leurs forces navales: ils n'armeroient jamais de Vaisseaux de guerre, ni de Matelots fi l'Etat avoit de grands revenus pour les construire & les folder: ils profiteroient en tout du grand marché.

L'Angleterre pour les empêcher d'augmenter à fes dépens leur avantage fur Mer par ce bon marché, a défendu à tou320 Essai sur la nature

te Nation d'apporter chez elle d'autres marchandifes que celles de leur crû; au moïen dequoi les Hollandois n'aïant pû fervir de voituriers pour l'Angleterre, les Anglois même ont fortifié parlà leur Marine: & bien qu'ils naviguent à plus de frais que les Hollandois, les richeffes de leurs charges au dehors rendent ces frais moins confidérables.

La France & l'Espagne sont bien des Etats maritimes, qui ont un riche produit qu'on envoie dans le Nord, d'où on leur porte chez eux les denrées & marchandises. Il n'est pas étonnant que leur marine ne soit pas considérable à proportion de leur produit & de l'étendue de leurs Côtes maritimes, puisqu'ils laissent à des Vaisseaux étrangers le soin de leur apporter du Nord tout ce qu'ils en reçoivent, & de leur venir enlever les denrées que les Etats

du Commerce. III. PART. 321 du Nord tirent de chez eux.

Ces Etats, je dis la France & l'Espagne, ne sont pas entrer dans les vues de leur politique la considération du Commerce au point qu'elle y seroit avantageuse; la plûpart des Commerçans en France & en Espagne qui ont relation avec l'Etranger, sont plutôt des Facteurs ou des Commis de Négocians étrangers que des Entrepreneurs, pour conduire ce commerce de leur fond.

Il est vrai que les Etats du Nord sont, par leur situation & par le voisinage des païs qui produisent tout ce qui est nécessaire à la construction des Navires, en état de voiturer tout à meilleur marché, que ne seroit la France & l'Espagne: mais si ces deux Roïaumes prenoient des mesures pour fortisser leur marine, cet obstacle ne les en empêcheroit pas. L'Angleterre leur en a mon-

322 Essai sur la nature tré il y a déja long-tems l'exemple en partie: ils ont chez eux & dans leurs Colonies tout ce qu'il faut pour la construction des Bâtimens, ou du moins il ne feroit pas difficile de les y faire produire: & il y a une infinité de voies qu'on pourroit prendre pour faire réuffir un tel dessein, si la legislature ou le ministere y vouloit concourir. Mon fujet ne me permet pas d'examiner dans cet Essai, le détail de ces voies: je me bornerai à dire, que dans les païs où le commerce n'entretient pas constamment un nombre confidérable de Bâtimens & de Matelots, il est presque impossible que le Prince puisse entretenir une Marine florissante, fans des frais qui seroient feuls capables de ruiner les tréfors de fon Etat.

Je conclurai donc, en remarquant que le commerce qui est le plus effentiel à un Etat pour

du Commerce. III. PART. 323 l'augmentation ou la diminution de ses forces est le commerce avec l'Etranger, que celui de l'intérieur d'un Etat n'est pas d'une si grande considération dans la politique; qu'on ne foutient qu'à demi le commerce avec l'Etranger, lorsqu'on n'a pas l'œil à augmenter & maintenir de gros Négocians naturels du païs, des Bâtimens & des Matelots, des Ouvriers & des Manufactures, & furtout qu'il faut toujours s'attacher à maintenir la balance contre les Etrangers.

CHAPITRE II.

Des Changes & de leur nature.

Dans la Ville même de Paris, il coute ordinairement cinq fols par fac de mille livres, pour porter de l'argent d'une maison à

324 Essai sur la nature une autre; s'il falloit toujours le porter du Fauxbourg Saint Antoine, aux Invalides, il en couteroit plus du double, & s'il n'y avoit pas communément des porteurs d'argent du confiance, il en couteroit encore davantage: que s'il y avoit fouvent des Voleurs en chemin, on l'enverroit par groffes fommes, escorté, & avec plus de frais; & fi quelqu'un se chargeoit du transport, à fes frais & risques, il se feroit païer de ce transport, à proportion des frais & des rifques. C'est ainsi, que les frais du transport, de Rouen à Paris, & de Paris à Rouen, coutent ordinairement cinquante fols par fac de mille livres, ce qu'on appelle dans le langage des Banquiers, un quart pour cent; les Banquiers envoient l'argent ordinairement en doubles barils, que les Voleurs ne peuvent gueres emporter, à cause du fer & de la pesanteur,

du Commerce. III. PART. 325 & comme il y a toujours des Meffagers fur cette route, les frais font peu confidérables, fur les groffes parties qu'on envoie de part & d'autre.

Si la Ville de Châlons fur Marne paie tous les ans au Receveur des Fermes du Roi, dix mille onces d'argent d'un côté, & si de l'autre côté les Marchands de vin de Châlons ou des environs vendent à Paris, par l'entremise de leurs correspondans, des vins de Champagne pour la valeur de dix mille onces d'argent; si l'once d'argent en Francé passe dans le commerce pour cinq livres, la fomme des dix mille onces en question s'appellera cinquante mille livres, tant à Paris qu'à Chalons.

Le Receveur des Fermes dans cet exemple a cinquante mille livres à envoïer à Paris, & les correspondans des Marchands de vin de Châlons ont cinquan326 Essai sur la nature te mille livres à envoïer à Châlons; on pourra épargner ce double emploi ou transport par une compensation ou comme on dit par lettres de change, si les parties s'abouchent & s'accommodent pour cela.

Oue les correspondans des Marchands de vin de Châlons portent (chacun fa part) les cinquante mille livres chez le Caiffier du Bureau des Fermes à Paris; qu'il leur donne une ou plufieurs rescriptions, ou lettres de change fur le Receveur des Fermes à Châlons, païables à leur ordre; qu'ils endoffent ou paffent leur ordre aux Marchands de vin de Châlons, ceux-ci recevront du Receveur à Châlons les cinquante mille livres. cette maniere, les cinquante mille livres à Paris feront païées au Caissier des Fermes à Paris, & les cinquante mille livres à Châlons feront païées aux Mar-

du Commerce. III. PART. 327 chands de vin de cette Ville, & par cet échange ou compenfation, on épargnera la peine de voiturer cet argent d'une ville à l'autre. Ou bien que les Marchands de vin à Châlons, qui ont cinquante mille livres à Paris, aillent offrir leurs lettres de change au Receveur qui les endoffera au Caissier des Fermes à Paris, lequel y touchera le montant, & que le Receveur à Châlons leur paie contre leurs lettres de change les cinquante mille livres qu'il a à Châlons: de quelque côte qu'on fasse cette compenfation, foit qu'on tire les lettres de change de Paris fur Châlons, foit de Châlons fur Paris, comme dans cet exemple on paie once pour once, & cinquante mille livres pour cinquante mille livres, on dira que le change est au pair.

La même methode fe pourra pratiquer, entre ces Marchands 328 Esfai sur la nature de vin à Châlons, & les Receveurs des Seigneurs de Paris qui ont des terres ou des rentes aux environs de Châlons, & encore entre les Marchands de vin, ou tout autres Marchands à Châlons, qui ont envoïé des denrées ou des marchandises à Paris, & qui y ont de l'argent, & tous Marchands qui ont tiré des marchandises de Paris & les ont vendues à Châlons. Que s'il y a un grand commerce entre ces deux Villes, il s'érigera des Banquiers à Paris & à Châlons, qui s'aboucheront avec les interressés de part & d'autre, & feront les agens ou entremeteurs des paiemens qu'on auroit à envoier d'une de ces Villes à l'autre. Maintenant si tous les vins, & autres denrées & marchandifes qu'on a envoïées de Châlons à Paris, & qu'on y a effectivement vendues pour argent comptant, excedent en valeur la fomme de la

du Commerce. III. PART. 329 recette des Fermes à Châlons, celles des rentes que les Seigneurs de Paris ont aux environs de Châlons, & encore la valeur de toutes les denrées & de toutes les marchandises qui ont été envoïées de Paris à Châlons & qu'on y a vendues pour argent comptant, de la somme de cinq mille onces d'argent ou de vingtcinq mille liv. il faudra nécessairement que le Banquier à Paris envoie cette fomme en argent à Châlons. Cette fomme fera l'excédent ou la balance du commerce entre ces deux Villes; on l'enverra dis-je nécessairement en especes à Châlons, & cette opération fe trouvera conduite de la maniere fuivante ou de quelqu'autre maniere approchante.

Les Agens, ou Correspondans des Marchands de vin de Châlons & des autres qui ont envoïé des denrées ou des Marchandises de Châlons à Paris, 330 Essai sur la nature ont l'argent de ces ventes en caisse à Paris: ils ont ordre de le remettre à Châlons; ils ne font pas dans l'habitude de le rifquer par les voitures, ils s'adresseront au Caissier des Fermes qui leur donnera des rescriptions ou lettres de change fur le Receveur des Fermes à Châlons, jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à Châlons, & cela ordinairement au pair; mais comme ils ont befoin de remettre encore d'autres fommes à Châlons, ils s'adresseront pour cela au Banquier qui aura à fa disposition les rentes des Seigneurs à Paris qui ont des terres aux environs de Châlons. Ce Banquier leur fournira, de même que le Caissier des Fermes, des lettres de change fur fon correspondant à Châlons jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à fa disposition à Châlons, & qu'il avoit ordre de

faire revenir à Paris: cette com-

du Commerce. III. PART. 331 pensation se fera aussi au pair, si ce n'est que le Banquier cherche à y trouver quelque petit profit pour sa peine, tant de la part de ces Agens qui s'adressent à lui pour remettre leur argent à Châlons, que de celle des Seigneurs qui l'ont chargé de faire revenir leur argent de Châlons, à Paris. Si le Banquier a de même à fa disposition à Châlons, la valeur des Marchandises qui y ont été envoïées de Paris, & qui y ont été vendues pour argent comptant; il fournira encore de même des lettres de change pour cette valeur.

Mais dans notre fupposition les Agens des Marchands de Châlons, ont encore en caisse à Paris vingt-cinq mille livres qu'ils ont ordre de remettre à Châlons, au-delà de toutes les sommes ci-dessus mentionnées. S'ils offrent cet argent au Caissier des Fermes, il répondra qu'il

332 Esfai sur la nature n'a plus de fonds à Châlons, & qu'il ne fauroit leur fournir de lettres de change ou des rescriptions fur cette Ville. S'ils offrent l'argent au Banquier il leur répondra, qu'il n'a pas non plus de fonds à Châlons, & qu'il n'a pas occasion de tirer, mais que fi l'on veut lui païer trois pour cent de change, il fournira des lettres: ils offriront un ou deux pour cent, & enfin deux & demi, ne pouvant faire mieux. A ce prix le Banquier fe déterminera à leur donner des lettres, c'està-dire, qu'en lui païant à Paris deux livres dix fols, il fournira une lettre de change de cent livres, fur son correspondant de Châlons, païable à dix ou quinjours, afin de mettre ce correfpondant en état de faire ce paiement des vingt-cinq mille livres qu'il tire fur lui: à ce prix de change, il les lui enverra par le Messager ou Carrosse en espece

du Commerce. III. PART. 333 d'or, ou au défaut de l'or, en argent. Il paiera dix livres pour chaque fac de mille livres, ou fuivant le langage des Banquiers un pour cent; il paiera à fon Correspondant de Châlons pour commission cinq livres par sac de mille livres, ou demi pour cent, & il gardera pour fon profit un pour cent. Sur ce pied le change est à Paris pour Châlons à deux & demi pour cent au-dessus du pair, parcequ'on paie deux livres dix fols fur chaque cent livres pour le prix du change.

C'est ainsi à peu-près que la balance du commerce se transporte d'une ville à l'autre, par l'entremise des Banquiers, & en gros articles ordinairement. Tous ceux qui portent le titre de Banquiers ne sont pas dans cette habitude; & il y en a plusieurs qui ne se mêlent que de commissions & de spéculation de banque. Je ne mettrai au nombre des

334 Essai sur la nature

Banquiers que ceux qui font voiturer l'argent. C'est à eux à régler toujours les changes, dont les prix suivent les frais & les risques du transport des especes, dans les cas différens.

On fixe rarement le prix du change entre Paris & Châlons à plus de deux & demi ou trois pour cent, au dessus ou au dessous du pair. Mais de Paris à Amfterdam le prix du change montera à cinq ou fix pour cent lorfqu'il faudra voiturer les especes. Le chemin est plus long, le rifque est plus grand; il faut plus de Correspondans & de Commisfionnaires. Des Indes en Angleterre, le prix du transport sera de dix à douze pour cent. Londres à Amsterdam, le prix du change ne passera guere deux pour cent en tems de paix.

Dans notre exemple présent, on dira que le change à Paris pour Châlons sera à deux & demi

du Commerce. III. PART. 335 pour cent, au dessus du pair; & on dira à Châlons que le change pour Paris est à deux & demi pour cent, au dessous du pair: parceque dans ces circonstances celui qui donnera de l'argent à Châlons pour une lettre de change pour Paris ne donnera que quatre-vingt-dix-fept livres dix fols, pour recevoir cent livres à Paris: & il est visible que la Ville ou Place où le change est au desfus du pair doit à celle où il est au desfous, tant que le prix du change subsiste sur ce pied. Le change n'est à Paris à deux & demi pour cent, au dessus du pair pour Châlons, que parceque Paris doit à Châlons, & qu'on a besoin de voiturer l'argent de cette dette de Paris à Châlons: c'est pourquoi lorsqu'on voit que le change est communement au dessous du pair dans une ville, par rapport à une autre, on pourra conclure que cette premiere ville

336 Essai sur la nature

doit la balance du commerce à l'autre, & lorsque le change est à Madrid ou à Lisbonne au desfus du pair pour tous les autres païs, cela fait voir que ces deux Capitales doivent toujours envoïer des especes à ces autres

païs.

Dans toutes les Places & Villes qui se servent de la même monnoie & des mêmes especes d'or & d'argent, comme Paris & Châlons fur Marne, Londres & Bristol, l'on connoît & l'on exprime le prix du change en donnant & en prenant tant pour cent, de plus ou de moins que le pair. Quand on paie quatre-vingtdix-huit livres dans une place, pour recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change est à deux pour cent au dessous du pair à-peu-près: lorsqu'on paie cent deux livres dans une place, pour ne recevoir que cent livres dans une autre, on dit que le change eft

du Commerce. III. Part. 337 est à deux pour cent exactement au-dessus du pair: quand on donne cent livres dans une place, pour en recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change est au pair. En tout cela il n'y a aucune difficulté ni aucun mystere.

Mais lorfqu'on regle le change entre deux Villes ou Places, où la monnoïe est toute différente, où les especes sont de différentes grandeurs, finesses, tailles, & même de différens noms, la nature du change paroît d'abord plus difficile à expliquer; mais dans le fond ce change étranger ne differe de celui entre Paris & Châlons que par la différence du jargon dont les Banquiers fe fervent. On parle à Paris du change avec la Hollande en reglant l'écu de trois livres contre tant de deniers de gros de Hollande, mais le pair du change entre Paris & Amsterdam est toujours cent on338 Essai sur la nature

ces d'or ou d'argent contre cent onces d'or ou d'argent de même poids & titre: cent deux onces païées à Paris pour recevoir seulement cent onces à Amsterdam, reviennent toujours à deux pour cent au deffus du pair. Le Banquier qui fait les transports de la balance du commerce, doit toujours favoir calculer le pair; mais dans le langage des changes avec l'Etranger, on dira le prix du change à Londres avec Amsterdam se fait en donnant une livre sterling à Londres pour recevoir trente-cinq escalins d'Hollande en banque: avec Paris, en donnant à Londres trente deniers ou peniques sterling, pour recevoir à Paris un écu ou trois livres tournois. Ces façons de parler n'expriment pas si le change est audesfus ou au desfous du pair; mais le Banquier qui transporte la balance du commerce en fait bien le compte, & combien il recedu Commerce. III. Part. 339 vra d'especes étrangeres pour celles de son païs qu'il fait voiturer.

Ou'on fixe le change à Londres pour argent d'Angleterre en Roubles de Moscovie, en Marcs Lubs de Hambourg, en Richedales d'Allemagne, en Livres de gros de Flandres, en Ducats de Venise, en Piastres de Gènes ou de Livourne, en Millerays ou Crufades de Portugal, en Pieces de huit d'Espagne, ou Pistoles &c. le pair du change pour tous ces païs, fera toujours cent onces d'or ou d'argent contre cent onces: & fi dans le langage des changes il fe trouve qu'on donne plus ou moins que ce pair, cela vient au même dans le fond que si l'on disoit le change est de tant au dessus ou au dessous du pair, & on connoîtra toujours fi l'Angleterre doit la balance ou non à la place avec laquelle on regle le change, ni plus ni moins 340 Essai sur la nature qu'on le sait dans notre exemple de Paris & de Châlons.

CHAPITRE III.

Autres éclaircissemens pour la connoissance de la nature des changes.

N a vu que les changes font reglés fur la valeur intrinfeque des efpeces, c'est-à-dire, sur le pair, & que leur variation provient des frais & des risques des transports d'une place à l'autre, lorsqu'il faut envoïer en especes la balance du commerce. On n'a pas besoin de raisonnement pour une chose qu'on voit dans le fait & dans la pratique. Les Banquiers apportent quelquesois des raffinemens dans cette pratique.

Si l'Angleterre doit à la France cent mille onces d'argent pour du Commerce. III. Part. 341 la balance du commerce, si la France en doit cent mille onces à la Hollande, & la Hollande cent mille onces à l'Angleterre, toutes ces trois sommes se pourront compenser par lettres de change entre les Banquiers respectifs de ces trois Etats, sans qu'il soit besoin d'envoïer aucun argent d'aucun côté.

Si la Hollande envoie en Angleterre pendant le mois de Janvier des marchandises pour la valeur de cent mille onces d'argent, & l'Angleterre n'en envoie en Hollande dans le même mois que pour la valeur de cinquante mille onces, (je suppose la vente & le paiement faits dans le même mois de Janvier de part & d'autre) il reviendra à la Hollande dans ce mois une balance de commerce de cinquante mille onces, & le change d'Amsterdam fera à Londres au mois de Janvier à deux ou trois pour cent au dessus du pair, c'est-à-dire dans le langage des changes, que le change de Hollande qui étoit en Décembre au pair ou à trente cinq escalins par livre sterling à Londres, y montera en Janvier à trente six escalins ou environ; mais lorsque les Banquiers auront envoïé cette dette de cinquante mille onces en Hollande, le change pour Amsterdam retombera naturellement au pair à Londres, ou à trente-cinq escalins.

Mais fi un Banquier Anglois prévoit en Janvier, par l'envoi qu'on y fait en Hollande d'une quantité extraordinaire de marchandifes, que la Hollande lors des paiemens & ventes en Mars redevra confiderablement à l'Angleterre, il pourra dès le mois de Janvier, au lieu d'envoïer les cinquante mille écus ou onces qu'on y doit ce mois-là à la Hollande, fournir fes lettres de chan-

du Commerce. III. Part. 343 ge fur son Correspondant à Amsterdam, païables à deux usances ou deux mois pour en païer la valeur à l'échéance: & par ce moïen profiter du change qui étoit en Janvier au dessus du pair, & qui sera en Mars au dessous du pair: & par ce moïen gagner doublement sans envoïer un sol en Hollande.

Voilà ce que les Banquiers appellent des spéculations qui caufent fouvent des variations dans les changes pour un peu de tems, independamment de la balance du commerce: mais il en faut toujours à la longue revenir à cette balance qui fait la regle constante & uniforme des changes; & quoique les spéculations & crédits des Banquiers puissent quelquefois retarder le transport des fommes qu'une Ville ou Etat doit à un autre, il faut toujours à la fin païer la dette & envoïer la balance du commerce en espe344 Effai sur la nature ces, à la Place où elle est due.

Si l'Angleterre gagne constamment une balance de commerce avec le Portugal, & perd toujours une balance avec la Hollande, les prix du change avec la Hollande & avec le Portugal le feront bien connoître; on verra bien qu'à Londres le change pour Lifbonne est au dessous du pair, & que le Portugal doit à l'Angleterre; on verra aussi que le change pour Amsterdam est au dessus du pair, & que l'Angleterre doit à la Hollande: mais on ne pourra pas voir par les changes la quantité de la dette. On ne verra pas fi la balance d'argent qu'on tire de Portugal fera plus grande ou plus petite que celle qu'on est obligé d'envoïer en Hollande.

Cependant il y a une chose qui fera toujours bien connoître à Londres, si l'Angleterre gagne ou perd la balance générale de

du Commerce. III. PART. 345 fon commerce (on entend par la balance générale, la différence des balances particulieres avec tous les Etats étrangers qui commercent avec l'Angleterre), c'est le prix des matieres d'or & d'argent, mais particulierement de l'or, (aujourd'hui que la proportion du prix de l'or & de l'argent en especes monnoiées differe de la proportion du prix du marché, comme on l'expliquera dans le Chapitre fuivant). Si le prix des matieres d'or au marché de Londres, qui est le centre du commerce d'Angleterre, est plus bas que le prix de la Tour où l'on fabrique les guinées ou especes d'or, ou au même prix que ces especes intrinséquement; & si on porte à la Tour des matieres d'or pour en recevoir la valeur en guinées ou especes fabriquées, c'est une preuve certaine que l'Angleterre gagne dans la balance générale de fon commer346 Essai sur la nature

ce; c'est une preuve que l'or qu'on tire du Portugal suffit non-seulement pour païer la balance que l'Angleterre envoie en Hollande, en Suede, en Moscovie, & dans les autres Etats où elle doit, mais qu'il reste encore de l'or pour envoïer sabriquer à la Tour, & la quantité ou somme de cette balance générale se connoît par celle des especes fabriquées à la Tour de Londres.

Mais si les matieres d'or se vendent à Londres au marché, plus haut que le prix de la Tour, qui est ordinairement de trois livres dix-huit schelings par once, on ne portera plus de ces matieres à la Tour pour les fabriquer, & c'est une marque certaine qu'on ne tire pas de l'Etranger, par exemple du Portugal, autant d'or qu'on est obligé d'en envoïer dans les autres païs où l'Angleterre doit: c'est une preuve que la balance générale du com-

du Commerce. III. PART. 347 merce est contre l'Angleterre. Ceci ne se connoîtroit pas s'il n'y avoit pas une défense en Angleterre d'envoïer des especes d'or hors du Roïaume: mais cette défense est cause que les Banquiers timides à Londres aiment mieux acheter les matieres d'or (qu'il leur est permis de transporter dans les païs étrangers) à trois livres dix-huit schelings jufqu'à quatre livres sterling l'once, pour les envoïer chez l'Etranger, que d'y envoïer les guinées ou especes d'or monoïées à trois livres dix-huit schelings, contre les loix, & au hafard de confiscation. Il y en a pourtant qui s'y hafardent, d'autres fondent les especes d'or, pour les envoïer en guife de matieres, & il n'est pas possible de juger de la quantité d'or que l'Angleterre perd, lorsque la balance générale du commerce est contre elle.

En France on déduit les frais

348 Essai sur la nature de la fabrication des especes, qui va d'ordinaire à un & demi pour cent, c'est-à-dire, qu'on y regle toujours le prix des especes au desfus de celui des matieres. Pour connoître si la France perd dans la balance générale de fon commerce, il suffira de savoir fi les Banquiers envoient chez l'Etranger les especes de France; car s'ils le font c'est une preuve qu'ils ne trouvent pas de matieres à acheter pour ce transport, attendu que ces matieres quoiqu'à plus bas prix en France que les especes, sont de plus grande valeur que ces especes dans les païs étrangers, au moins de un & demi pour cent.

Quoique les prix des changes ne varient guere que par rapport à la balance du commerce, entre l'Etat & les autres Païs, & que naturellement cette balance n'est que la différence de la valeur des denrés & des marchandu Commerce. III. Part. 349 difes que l'Etat envoie dans les autres païs, & de celles que les autres païs envoient dans l'Etat; cependant il arrive fouvent des circonstances & causes accidentelles qui font transporter des fommes considerables d'un Etat à un autre, sans qu'il soit question de marchandises & de commerce, & ces causes influent sur les changes tout de même que feroient la balance & l'excédent de commerce.

De cette nature font les fommes d'argent qu'un Etat envoie dans un autre pour des fervices fecrets & des vues de politique d'Etat, pour des fubfides d'alliances, pour l'entretien de troupes, d'Ambaffadeurs, de Seigneurs qui voïagent, &c. les capitaux que les Habitans d'un Etat envoient dans un autre, pour s'y intereffer dans les fonds publics ou particuliers, l'interêt que ces Habitans tirent annuel-

lement de pareils fonds &c. Les changes ne manquent pas de varier avec toutes ces causes accidentelles, & de suivre la regle du transport d'argent dont on a besoin; & dans la considération de la balance du commerce, on ne sépare pas, & même on auroit de la peine à en séparer ces sortes d'articles; ils influent bien sûrement sur l'augmentation & la diminution de l'argent effectif d'un Etat, & de ses forces & puissances comparatives.

Mon fujet ne me permet pas de m'étendre fur les effets de ces causes accidentelles, je me bornerai toujours aux vues simples de commerce, de peur d'embarrasfer mon sujet, qui ne l'est que trop par la multiplicité des faits qui s'y présentent.

Les changes hauffent plus ou moins au deffus du pair à proportion des grands ou petits frais, & risques du transport d'argent, du Commerce. III. Part. 351 & cela supposé, les changes haufsent bien plus naturellement au dessus du pair dans les Villes ou Etats où il y a des défenses de transporter de l'argent hors de l'Etat, que dans celles où le

transport en est libre. Supposons que le Portugal confomme annuellement & constamment des quantités confiderables de Manufactures de laine & autres d'Angleterre, tant pour ses propres habitans que pour ceux du Bresil; qu'il en paie une partie en vin, huiles, &c. mais que pour le furplus du paiement il y ait une balance constante de commerce qu'on envoie de Lifbonne à Londres. Si le Roi de Portugal fait de rigoureuses défenses, & sous peine non-seulement de confiscation, mais même de la vie, de transporter aucune matiere d'or ou d'argent hors de fes Etats, la terreur de ces défenfes empêchera d'abord les Ban352 Essai sur la nature

quiers de fe mêler d'envoier la balance. Le prix des Manufactures Angloises restera en caisse à Lisbonne. Les Marchands Anglois ne pouvant avoir de Lifbonne leurs fonds, n'y enverront plus de draps. Il arrivera que les draps deviendront d'une cherté extraordinaire; cependant les draps ne font pas encheris en Angleterre, on s'abstient seulement de les envoïer à Lifbonne à caufe qu'on n'en peut pas retirer la valeur. Pour avoir de ces draps la Noblesse Portugaise & autres qui ne fauroient s'en passer, en offriront jufqu'au double du prix ordinaire; mais comme on n'en fauroit avoir affez qu'en envoïant de l'argent hors de Portugal, l'augmentation du prix du drap deviendra le profit de quiconque enverra l'or ou l'argent, contre les défenses, hors du Roïaume; cela encouragera plusieurs Juifs, & autres de porter l'or & l'argent

du Commerce. III. Part. 353 aux Vaisseaux Anglois qui font dans la Rade de Lisbonne, même au hasard de la vie. Ils gagneront d'abord cent ou cinquante pour cent à faire ce métier, & ce profit est païé par les habitans Portugais, dans le haut prix qu'ils donnent pour le drap. Ils se familiariseront peu-à-peu à ce manége, après l'avoir pratiqué souvent avec succès, & dans la suite on verra porter l'argent à bord des Vaisseaux Anglois pour le prix de deux ou un pour cent.

Le Roi de Portugal fait la loi ou la défense: ses Sujets, même ses Courtisans, paient les frais du risque qu'on court pour rendre la défense inutile, & pour l'éluder. On ne tire donc aucun avantage d'une pareille loi, au contraire elle cause un désavantage réel au Portugal parcequ'elle est cause qu'il sort plus d'argent de l'Etat qu'il n'en sortiroit s'il n'y avoit pas une telle loi.

354 Essai sur la nature

Car ceux qui gagnent à ce manége, foit Juifs ou autres, ne manquent pas d'envoïer leurs profits en païs étrangers, & lorfqu'ils en ont affez ou lorfque la peur les prend ils fuivent fouvent eux-même leur argent.

Que fi l'on prenoit quelques-uns de ces contrevenans fur le fait, qu'on confisquât leurs biens & qu'on les fît mourir, cette circonstance & cette exécution au lieu d'empêcher la fortie de l'argent ne feront que l'augmenter, parceque ceux qui se contentoient auparavant de un ou deux pour cent pour fortir de l'argent, voudront avoir vingt ou cinquante pour cent, ainsi il est nécessaire qu'il en sorte toujours de quoi païer la balance.

Je ne fais si j'ai bien réussi à rendre ces raisons sensibles à ceux qui n'ont point d'idée de commerce. Je fais que pour ceux qui ont quelque connoissance de la

du Commerce. III. Part. 355 pratique, rien n'est plus aisé à comprendre, & qu'ils s'étonnent avec raison que ceux qui conduisent les Etats & administrent les Finances des grands Roïaumes, aient si peu de connoissance de la nature des changes, que de défendre la sortie des matieres & des especes d'or & d'argent, en même tems.

Le moïen unique de les conferver dans un Etat, c'est de conduire si bien le commerce avec l'Etranger que la balance ne soit

pas contraire à l'Etat.

CHAPITRE IV

Des variations de la proportion des valeurs, par raport aux Métaux qui fervent de monnoie.

SI les Métaux étoient aussi faciles à trouver, que l'eau l'est communément, chacun en prendroit pour ses besoins, & ces métaux n'auroient presque point de valeur. Les métaux qui se trouvent les plus abondans & qui coutent le moins de peine à produire, sont aussi ceux qui sont à meilleur marché. Le fer paroît le plus nécessaire; mais comme on le trouve communément en Europe, avec moins de peine & de travail que le cuivre, il est à bien meilleur marché.

Le cuivre, l'argent & l'or, font les trois métaux dont on fe fert communément pour monnoie. Les Mines de cuivre font les plus abondantes & coutent le moins de terre & de travail à produire. Les plus abondantes Mines de cuivre font aujourd'hui en Suede: il y faut plus de quatre-vingts onces de cuivre au Marché pour païer une once d'argent. Il est aussi à remarquer que le cuivre qu'on tire de certaines Mines est plus parfait &

du Commerce. III. Part. 357 plus beau que celui qu'on tire d'autres Mines. Celui du Japon & de Suede est plus beau que celui d'Angleterre. Celui d'Espagne étoit du tems des Romains, plus beau que celui de l'Ile de Chypre. Au lieu que l'or & l'argent, de quelque Mine qu'on les tire, sont toujours de la même perfection, lorsqu'on les a rafinés.

La valeur du cuivre, comme de tout autres choses, est proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans sa production. Outre les usages ordinaires auxquels on l'emploie, comme pour des pots, des vases, de la batterie de cuisine, des serures, &c., on s'en ser presque dans tous les Etats pour monnoie, dans le troc du menu. En Suede on s'en ser souvent même dans les gros paiemens lorsque l'argent y est rare. Pendant les cinq premiers siecles de Ro-

358 Essai sur la nature

me, on ne fe fervoit pas d'autre monnoie. On ne commença à fe fervir d'argent dans le troc, que dans l'année quatre cent quatrevingt-quatre. La proportion du cuivre à l'argent fut alors réglée dans les monnoies, comme 72 à 1; dans la fabrication de cinq cent douze, comme 80 à 1; dans l'évaluation de cinq cent trente-sept, comme 64 à 1; dans la fabrication de cinq cent quatre-vingt-six, comme 48 à 1; dans celle de fix cent foixantetrois de Drusus, & celle de Sylla de fix cent foixante & douze, comme 531/3 à 1 ; dans celle de Marc Antoine de sept cent douze, & d'Auguste de sept cent vingt-quatre, comme 56 à 1; dans celle de Neron l'an de Jefus - Christ cinquante - quatre, comme 60 à 1; dans celle d'Antonin l'an de l'Ere présente cent foixante, comme 64 à 1; dans le tems de Constantin trois cent du Commerce. III. Part. 359 trente, style présent, comme 120 & 125 à 1; dans le siecle de Justinien environ cinq cent cinquante, comme 100 à 1; & cela a toujours varié depuis audessous de la proportion de 100 dans les monnoies en Europe.

Aujourd'hui qu'on ne se sert guere de cuivre pour monnoie, que dans le troc du menu, foit qu'on l'allie avec la calamine, pour faire du cuivre jaune, comme en Angleterre, foit qu'on l'allie avec une petite partie d'argent, comme en France & en Allemagne, on le fait valoir communément dans la proportion de 40 à 1; quoique le cuivre au Marché foit ordinairement à l'argent comme 80 & 100 à 1. La raison est, qu'on diminue ordinairement fur le poids du cuivre les frais de la fabrication; & lorfqu'il n'y a pas trop de cette petite monnoie pour la circulation du bas 360 Essai sur la nature

troc dans l'Etat, les monnoies de cuivre feul, ou de cuivre allié, passent sans difficulté malgré le défaut de leur valeur intrinfeque. Mais lorfqu'on les veut faire paffer dans le troc dans un païs étranger, on ne les veut recevoir qu'au poids du cuivre & de l'argent qui est allié avec le cuivre; & même dans les Etats où, par l'avarice ou l'ignorance de ceux qui gouvernent, on donne cours à une trop grande quantité de cette petite monnoie pour la circulation du bas troc, & où l'on ordonne qu'on en reçoive une certaine partie dans les gros paiemens, on ne la reçoit pas volontiers, & la petite monnoie perd un agiot contre l'argent blanc, c'est ce qui arrive à la monnoie de Billon & aux Ardites en Espagne pour les gros paiemens; cependant la petite monnoie passe toujours fans difficulté dans le bas troc,

du Commerce. III. Part. 361 la valeur dans ces paiemens étant ordinairement petite en elle-même, par conféquent la perte l'est encore davantage: c'est ce qui fait qu'on s'en accommode sans peine, & qu'on change le cuivre contre de petites pieces d'argent au-dessus du poids & valeur intrinseque du cuivre dans l'Etat même, mais non dans les autres Etats; chaque Etat en aïant de sa propre fabrication de quoi conduire son troc du menu.

L'or & l'argent ont, comme le cuivre, une valeur proportionnée à la terre & au travail nécessaires à leur production; & si le public se charge des frais de la fabrication de ces métaux, leur valeur en lingots & en especes est la même, leur valeur au Marché & à la Monnoie est la même chose, leur valeur dans l'Etat & dans les païs étrangers est constamment la même, tou-

362 Essai sur la nature jours reglée sur le poids & sur le titre ; c'est-à-dire, sur le poids seul, si ces métaux sont purs &

fans alliage.

Les Mines d'argent se font toujours trouvées plus abondantes que celles de l'or, mais non pas également dans tous les païs, ni dans tous les tems: il a toujours fallu plusieurs onces d'argent pour païer une once d'or; mais tantôt plus tantôt moins, fuivant l'abondance de ces métaux & la demande. L'an de Rome trois cent dix, il falloit en Grece treize onces d'argent pour païer une once d'or, c'est-à-dire, que l'or étoit à l'argent comme 1 à 13; l'an quatre cent ou environ, comme 1 à 12; l'an quatre cent foixante, comme 1 à 10, tant en Grece qu'en Italie, & par toute l'Europe. Cette proportion d'i à 10 paroît avoir continué constamment pendant trois fiecles jusqu'à la

du Commerce. III. PART. 363 mort d'Auguste, l'an de Rome fept cent foixante-fept, ou l'an de grace quatorze. Sous Tibere, l'or devint plus rare, ou l'argent plus abondant, la proportion a monté peu-à-peu à celle de 1 à 12, 121/2 & 13. Sous Constantin l'an de grace trois cent trente, & fous Justinien cinq cent cinquante, elle s'est trouvée comme 1 à 142/5. L'histoire est plus obscure depuis; quelques-uns croient avoir trouvé cette proportion comme 1 à 18, fous quelques Rois de France. L'an de grace huit cent quarante, fous le regne de Charles le Chauve, on fabriqua les monnoies d'or & d'argent fur le fond, & la proportion fe trouva comme 1 à 12. Sous le regne de Saint Louis, qui mourut en mil deux cent foixante & dix, la proportion étoit comme 1 à 10; en mil trois cent foixante-un, comme 1 à 12; en mil quatre 364 Essai sur la nature cent vingt-un, au-dessus de 1 à 11; en mil cinq cent au-dessous de 1 à 12; en mil six cent environ, comme 1 à 12; en mil six cent quarante-un, comme 1 à 14; en mil sept cent, comme 1 à 15; en mil sept cent trente, comme 1 à 14½.

La quantité d'or & d'argent qu'on avoit apportée du Mexique & du Pérou dans le fiecle passé, a rendu non-seulement ces métaux plus abondans, mais même a hauffé la valeur de l'or contre l'argent qui s'est trouvé plus abondant, de maniere qu'on en fixe la proportion dans les monnoies d'Espagne, suivant les prix du Marché, comme 1 à 16; les autres Etats de l'Europe ont suivi d'affez près le prix de l'Espagne dans leurs monnoies, les uns les mirent comme I à 157/8, les autres comme 1 à 153/4, à 155/8, &c. fuivant le génie & les vues des Directeurs

du Commerce. III. PART. 365 des Monnoies. Mais depuis que le Portugal tire des quantités confidérables d'or du Brefil, la proportion a commencé à baiffer de nouveau, finon dans les Monnoies, au moins dans les prix du Marché, qui donne une plus grande valeur à l'argent, que par le passé; outre qu'on apporte affez fouvent des Indes orientales beaucoup d'or, en échange de l'argent qu'on y porte d'Europe, parceque la proportion est bien plus basse dans les Indes.

Dans le Japon où il y a des Mines d'argent affez abondantes, la proportion de l'or à l'argent eft aujourd'hui comme 1 à 8; à la Chine, comme 1 à 10; dans les autres païs des Indes en-deçà, comme 1 à 11, comme 1 à 12, comme 1 à 13, & comme 1 à 14, à mesure qu'on approche de l'Occident & de l'Europe: mais si les Mines du

366 Essai sur la nature

Brefil continuent à fournir tant d'or, la proportion pourra bien baisser à la longue, comme 1 à 10, même en Europe, qui me paroît la plus naturelle, si on pouvoit dire qu'il y eut autre chose que le hasard qui guide cette proportion: il est bien certain que dans le tems que toutes les Mines d'or & d'argent en Europe, en Asie & en Afrique, étoient le plus cultivées pour le compte de la République Romaine, la proportion dixieme a été la plus constante.

Si toutes les Mines d'or rapportoient conftamment la dixieme partie de ce que les Mines d'argent rapportent, on ne pourroit pas encore pour cela déterminer que la proportion entre ces deux métaux feroit la dixieme. Cette proportion dépendroit toujours de la demande & du prix du Marché: il fe pourroit faire, que des perfonnes ridu Commerce. III. Part. 367 ches aimeroient mieux porter dans leurs poches de la monnoie d'or que celle d'argent, & qu'ils fe mettroient dans le goût des dorures & ouvrages d'or préferablement à ceux d'argent, pour hauffer le prix de l'or au Marché.

On ne pourroit pas non plus déterminer la proportion de ces métaux, en confidérant la quantité qui s'en trouve dans un Etat. Supposons la proportion dixieme en Angleterre, & que la quantité de l'or & de l'argent qui y circule se trouve de vingt millions d'onces d'argent & de deux millions d'onces d'or, cela feroit équivalent à quarante millions d'onces d'argent; qu'on envoie hors d'Angleterre, un million d'onces d'or des deux millions d'onces qu'il y a, & qu'on apporte en échange dix millions d'onces d'argent, il y aura alors trente millions d'onces d'argent

& feulement un million d'onces d'or, c'est-à-dire, toujours l'équivalent de quarante millions d'onces d'argent: si l'on considere la quantité d'onces, il y en a trente millions d'argent & un million d'onces d'or; & par conféquent fi la quantité de l'un & de l'autre métal en décidoit, la proportion de l'or à l'argent feroit trentieme, c'est-à-dire, comme 1 à 30, mais cela est impossible. La proportion dans les païs voifins étrangers est dixieme, il ne coutera donc que dix millions d'onces d'argent, avec quelques bagatelles pour les frais du tranfport, pour faire rapporter dans l'Etat un million d'onces d'or en échange de dix millions d'onces d'argent.

Pour juger donc de la proportion de l'or à l'argent, il n'y a que le prix du Marché qui puisse décider: le nombre de ceux qui ont besoin d'un métal

du Commerce. III. PART. 369 en échange de l'autre, & de ceux qui veulent faire cet échange, en détermine le prix. La proportion dépend souvent de la fantaisie des Hommes; les altercations se font grossierement & non géometriquement. Cependant je ne crois pas qu'on puisse imaginer, aucune regle pour y parvenir, que celle-là: au moins nous favons dans la pratique, que c'est celle-là qui décide, de même que dans le prix & la valeur de toute autre chofe. Les Marchés étrangers influent sur le prix de l'or & de l'argent, plus que fur le prix d'aucune autre denrée ou marchandise, parceque rien ne se transporte avec plus de facilité & moins de déchet. S'il y avoit un commerce ouvert & courant entre l'Angleterre & ·le Japon, fi on em_ ploïoit constamment un nombre de Vaisseaux pour faire ce commerce, & que la balance du

370 Essai sur la nature commerce fût en tous points égale, c'est-à-dire, qu'on envoïât constamment d'Angleterre autant de marchandises au Japon, eu égard au prix & valeur, qu'on y tireroit des marchandifes du Japon, il arriveroit qu'on tireroit à la longue tout l'or du Japon en échange d'argent, & qu'on rendroit la proportion au Japon pareille entre l'or & l'argent, à celle qui regne en Angleterre; à la feule différence près des risques de la navigation: car les frais du voïage, dans notre supposition, feroient supportés par le commerce des marchandises

A compter la proportion quinzieme en Angleterre, & huitieme au Japon, il y auroit plus de 87 pour cent à gagner, en portant l'argent d'Angleterre au Japon, & en rapportant l'or: mais cette différence ne fuffit pas dans le train ordinaire, pour païer

du Commerce. III. PART. 371 les frais d'un si penible & long voïage, il vaut mieux rapporter des marchandises du Japon, contre l'argent que de rapporter l'or. Il n'y a que les frais & rifques du transport de l'or & de l'argent qui puissent laisser une différence de proportion entre ces métaux dans des Etats différens; dans l'Etat le plus prochain cette proportion ne différera guere, il y aura de différence, d'un Etat à l'autre, un, deux ou trois pour cent, & d'Angleterre au Japon la fomme de toutes ces différences de proportion fe montera au-delà de quatre-vingt-fept pour cent.

C'est le prix du Marché qui décide la proportion de la valeur de l'or à celle de l'argent: le prix du Marché est la base de cette proportion dans la valeur qu'on donne aux especes d'or & d'argent monnoïées. Si le prix du Marché varie considérable-

372 Esfai sur la nature ment, il faut réformer celui des especes monnoïées pour suivre la regle du Marché; si on néglige de le faire, la confusion & le desordre se mettent dans la circulation, on prendra les pieces de l'un ou de l'autre métal à plus haut prix que celui qui est fixé à la Monnoie. On en a une infinité d'exemples dans l'antiquité; on en a un tout récent en Angleterre par les loix faites à la Tour de Londres. L'once d'argent blanc, du titre d'onze deniers de fin, y vaut cinq fchellings & deux deniers ou peniques sterling: depuis que la proportion de l'or à l'argent (qu'on avoit fixée à l'imitation de l'Espagne comme 1 à 16) est tombée comme 1 à 15 & 1 à 141/2, l'once d'argent se vendoit à cinq schellings & fix deniers sterling, pendant que la guinée d'or continuoit d'avoir toujours cours à vingt-un schelings & fix

du Commerce. III. PART. 373 deniers sterling, cela fit qu'on emporta d'Angleterre tous les écus d'un écu blanc, schellings & demi-schellins blancs qui n'étoient pas ufés dans la circulation: l'argent blanc devint si rare en mil fept cent vingt-huit (quoiqu'il n'en restât que les pieces les plus ufées), qu'on étoit obligé de changer une guinée à près de cinq pour cent de perte. L'embarras & la confusion que cela produisit dans le commerce & la circulation, obligerent la Tréforerie de prier le célebre le Chevalier Isaac Newton, Directeur des Monnoies de la Tour, de faire un rapport des moïens qu'il croïoit les plus convenables pour remedier à ce défordre.

Il n'y avoit rien de fi aisé à faire; il n'y avoit qu'à suivre dans la fabrication des especes d'argent à la Tour le prix de l'argent au Marché; & au lieu

374 Essai sur la nature que la proportion de l'or à l'argent étoit depuis long-tems par les loix & regles de la Monnoie de la Tour, comme 1 à 153/4, il n'y avoit qu'à fabriquer les especes d'argent plus foibles dans la proportion du Marché qui étoit tombée au-dessous de celle de 1 à 15, & pour aller au-devant de la variation que l'or du Brefil apporte annuellement dans la proportion de ces deux métaux, on auroit même pû l'établir fur le pié de 1 à 141/2, comme on a fait en mil fept cent vingt-cinq en France, & comme il faudra bien qu'on fasse dans la fuite en Angleterre même.

Il est vrai qu'on pouvoit également ajuster les especes monnoïées d'Angleterre, au prix & proportion du marché, en diminuant la valeur numéraire des especes d'or, c'est le parti qui fut pris par le Chevalier New-

du Commerce. III. PART. 375 ton dans fon rapport, & par le Parlement en conféquence de ce rapport. Mais c'étoit le parti le moins naturel & le plus défavantageux, comme je vais le faire comprendre. Il étoit d'abord plus naturel de hauffer le prix des especes d'argent, puisque le public les avoit déja hauffées au Marché, puifque l'once d'argent qui ne valoit que soixante deux deniers sterling au prix de la Tour, en valoit audelà de foixante-cinq au Marché, & qu'on portoit hors de l'Angleterre toutes les especes blanches que la circulation n'avoit pas confidérablement diminuées de poids : d'un autre côté, il étoit moins défavantageux à la Nation Angloife de hauffer les especes d'argent que de baiffer celles d'or, par rapport aux fommes que l'Angleterre doit à l'Etranger.

Si l'on suppose que l'Angle-

376 Essai sur la nature

terre doit à l'Etranger cinq millions fterlings de capital, qui y est placé dans les fonds publics, on peut également supposer que l'Etranger a païé ce capital en or à raison de vingt-un schellings six deniers la guinée, ou bien en argent blanc à raison de soixante-cinq deniers sterlings l'once, suivant le prix du Marché.

Ces cinq millions ont par conféquent couté à l'Etranger à vingt-un fchellings fix deniers la guinée, quatre millions fix cents cinquante & un mille cent foixante-trois guinées; mais préfentement que la guinée est réduite à vingt-un schellings, il faudra païer pour ces capitaux, quatre millions fept cents foixante-un mille neuf cents quatre guinées, ce qui fera de perte pour l'Angleterre cent dix mille fept cents quarante-une gui-nées, fans compter ce qu'il y aura à perdre fur les intérêts annuels qu'on paie.

du Commerce. III. Part. 377 Monfieur Newton m'a dit pour réponse à cette objection, que suivant les loix sondamentales du Roïaume, l'argent blanc étoit la vraie & seule monnoie, & que comme telle, il ne la fal-

loit pas altérer.*

Il est aisé de répondre que le public aïant altéré cette loi par l'usage & le prix du Marché, elle avoit cessé d'être une loi; qu'il ne falloit pas dans ces circonstances s'y attacher scrupuleusement, au désavantage de la Nation, & païer aux Etrangers plus qu'on ne leur devoit. Si l'on n'avoit pas regardé les efpeces d'or comme une monnoie véritable, l'or auroit supporté la variation, comme cela arrive en Hollande & à la Chine, où l'or est plutôt regardé comme marchandise que comme monnoie. Si l'on avoit augmenté les

^{*} Ici M. Newton facrifia le fond à la forme.

argent au prix du Marché, fans toucher à l'or, on n'auroit pas perdu avec l'Etranger, & on auroit eu abondamment des especes d'argent dans la circulation; on en auroit fabriqué à la Tour, au lieu qu'on n'en fabriquera plus jusqu'à ce qu'on fasse un arrangement nouveau.

Par la diminution de la valeur de l'or, que le rapport de M. Newton a produit de vingt-un schellings six deniers à vingt-un schellings, l'once d'argent qui se vendoit au Marché de Londres auparavant à 65 & 65 peniques 1/2 ne se vendoit plus à la vérité qu'à foixante-quatre deniers: mais le moïen qu'il s'en frabriquât à la Tour, l'once valoit au Marché foixante-quatre, & si on le portoit à la Tour pour monnoïer, elle ne devoit plus valoir que foixante-deux; aussi n'en porte-t'on plus. On a véritablement fabriqué aux dépens

du Commerce. III. Part. 379 de la Compagnie de la Mer du Sud, quelques schellings, ou cinquiemes d'écu, en y perdant la différence du prix du Marché; mais on les a enlevés aussi-tôt qu'on les a mis en circulation; on ne verroit aujourd'hui aucune espece d'argent dans la circulation si elles étoient du poids legitime de la Tour, on ne voit dans le troc que des especes d'argent usées, & qui n'excedent point le prix du Marché dans leur poids.

Cependant la valeur de l'argent blanc au Marché hausse toujours insensiblement; l'once qui ne valoit que soixante-quatre après la réduction dont nous avons parlé, est encore remontée au Marché à 65½ & 66; & pour qu'on puisse avoir des especes d'argent pour la circulation & en faire fabriquer à la Tour, il faudra bien encore réduire la valeur de la guinée d'or

380 Essai sur la nature à vingt schellins au lieu de vingtun schellins, & perdre avec l'Etranger le double de ce qu'on y a déja perdu, fi on n'aime mieux fuivre la voie naturelle, mettre les especes d'argent au prix du Marché. Il n'y a que le prix du Marché qui puisse trouver la proportion de la valeur de l'or à l'argent, de même que toutes les proportions des valeurs. La réduction de M. Newton de la guinée à vingt-un schellings n'a été calculée que pour empêcher qu'on n'enlevât les especes d'argent foibles & ufées qui restent dans la circulation: elle n'étoit pas calculée pour fixer dans les monnoies d'or & d'argent la véritable proportion de leur prix, je veux dire par leur véritable proportion, celle qui est fixée par les prix du Marché. Ce prix est toujours la pierre de touche dans ces matieres; les variations en font affez lentes, pour donner

du Commerce. III. Part. 381 le tems de regler les monnoies & empêcher les defordres dans la circulation.

Dans certains fiecles la valeur de l'argent hauffe lentement contre l'or, dans d'autres, la valeur de l'or hauffe contre l'argent; c'étoit le cas dans le fiecle de Conftantin, qui rapporta toutes les valeurs à celle de l'or comme la plus permanente; mais le plus fouvent la valeur de l'argent est la plus permanente, & l'or est le plus fujet à variation.

CHAPITRE V.

De l'augmentation & de la diminution de la valeur des especes monnöiées en dénomination.

Suivant les principes que nous avons établis, les quantités d'argent qui circulent dans le 382 Essai sur la nature troc, fixent & déterminent les prix de toutes choses dans un Etat, eu égard à la vîtesse ou lenteur de la circulation.

Cependant nous voïons si souvent, à l'occasion des augmentations & diminutions qu'on pratique en France, des changemens si étranges, qu'on pourroit s'imaginer que les prix du Marché correspondent plutôt à la valeur nominale des especes, qu'à leur quantité dans le troc; à la quantité des livres tournois monnoie de compte, plutôt qu'à la quantité des marcs & des onces, & cela paroît directement opposé à nos principes.

Supposons ce qui est arrivé en mil sept cent quatorze, que l'once d'argent ou l'écu ait cours pour cinq livres, & que le Roi publie un Arrêt, qui ordonne la diminution des écus tous les mois pendant vingt mois, c'està-dire, d'un pour cent par mois, du Commerce. III. PART. 383 pour réduire la valeur numéraire à quatre livres au lieu de cinq livres; voïons quelles en feront naturellement les conféquences, eu égard au génie de la Nation.

Tous ceux qui doivent de l'argent s'empresseront de le païer, pendant les diminutions, afin de n'y pas perdre: les Entrepreneurs & Marchands trouvent une grande facilité à emprunter de l'argent, cela determine les moins habiles, & les moins accrédités à augmenter leurs entreprises: ils empruntent de l'argent, à ce qu'ils croient, fans intérêt, & fe chargent de marchandises au prix courant; ils en hauffent même les prix par la violence de la demande qu'ils en font; les vendeurs ont de la peine à se défaire de leurs marchandises contre un argent qui doit diminuer entre leurs mains dans fa valeur numeraire: on fe tourne du côté des marchandises des

384 Essai sur la nature païs étrangers, on en fait venir des quantités confidérables pour la confommation de plusieurs années: tout cela fait circuler l'argent avec plus de vîtesse, tout cela hauffe les prix de toutes choses, ces hauts prix empêchent l'Etranger de tirer les marchandises de France à l'ordinaire: la France garde ses propres marchandises, & en même tems tire de grandes quantités de marchandifes de l'Etranger. Cette double opération est cause qu'on est obligé d'envoïer des sommes confiderables d'especes dans les païs étrangers, pour païer la balance.

Le prix des changes ne manque jamais d'indiquer ce défavantage. On voit communement les changes à fix & dix pour cent contre la France, dans le courant des diminutions. Les perfonnes éclairées en France refferrent leur argent dans ces mêmes tems;

du Commerce. III. Part. 385 tems; le Roi trouve moïen d'emprunter beaucoup d'argent fur lequel il perd volontiers les diminutions: il propose de se dédommager par une augmentation à la fin des diminutions.

Pour cet effet on commence, après plusieurs diminutions, à refferrer l'argent dans les coffres du Roi, à reculer les paiemens. penfions & la paie des armées; dans ces circonstances, l'argent devient extrêmement rare à la fin des diminutions, tant par rapport aux fommes refferrées par le Roi & par plusieurs particuliers, que par rapport à la valeur numéraire des especes, laquelle valeur est diminuée. Les sommes envoïées chez l'Etranger contribuent aussi beaucoup à la rareté de l'argent, & peu-à-peu cette rareté est cause qu'on offre les magafins de marchandifes dont tous les Entrepreneurs font chargés à cinquante & foixante pour

386 Essai sur la nature cent à meilleur marché qu'elles n'étoient du tems des premieres diminutions. La circulation tombe dans des convulsions; l'on trouve à peine affez d'argent pour envoïer au marché; plusieurs Entrepreneurs & Marchands font banqueroute, & leurs marchandises se vendent à vil prix.

Alors le Roi augmente derechef les efpeces, met l'écu neuf, ou l'once d'argent de la nouvelle fabrique, à cinq livres, il commence à païer avec ces nouvelles efpeces les troupes & les penfions: les vieilles efpeces font mifes hors de la circulation, & ne font reçues qu'à la Monnoie à plus bas prix numéraire; le Roi profite de la différence.

Mais toutes les fommes de nouvelles especes qui fortent de la Monnoie ne rétablissent pas l'abondance d'argent dans la circulation: les sommes resserrées toujours par des particuliers, & du Commerce. III. Part. 387 celles qu'on a envoïées dans le païs étranger, excedent de beaucoup la quantité de l'augmentation numéraire fur l'argent qui fort de la Monnoie.

Le grand marché des marchandifes en France commence à y attirer l'argent de l'Etranger, qui les trouvant à cinquante & foixante pour cent, & à plus bas prix, envoie des matieres d'or & d'argent en France pour les acheter: par ce moïen l'Etranger qui les fait porter à la Monnoie fe dédommage bien de la taxe qu'il y paie fur ces matieres: il trouve le double d'avantage sur le vil prix des marchandifes qu'il achete; & la perte de la taxe de la monnoie tombe réellement fur les François dans la vente des marchandises qu'ils font à l'Etranger. Ils ont des marchandifes pour la confommation de plusieurs années: ils revendent aux Hollandois, par exemple, 388 Essai sur la nature les épiceries qu'ils avoient tirées d'eux-mêmes, pour les deux tiers de ce qu'ils en avoient païé. Tout ceci se fait lentement, l'Etranger ne se détermine à acheter ces marchandifes de France que par rapport au grand marché; la balance du commerce qui étoit contre la France, au tems des diminutions, se tourne en sa faveur dans le tems de l'augmentation, & le Roi peut profiter de vingt pour cent ou plus fur toutes les matieres qui entrent en France, & qui se portent à la Monnoie. Comme les Etrangers doivent à présent la balance du commerce à la France, & qu'ils n'ont point chez eux des especes de la

nouvelle fabrique, il faut qu'ils fassent porter leurs matieres & vieilles especes à la Monnoie, pour avoir des nouvelles especes pour païer; mais cette balance de commerce que les Etrangers doivent à la France, ne provient

du Commerce. III. PART. 389 que des marchandises qu'ils en

tirent à vil prix.

La France est partout la duppe de ces operations, elle paie des prix bien hauts pour les marchandises étrangeres lors des diminutions, elle les revend à vil prix lors de l'augmentation aux mêmes Etrangers: elle vend à vil prix ses propres marchandises, qu'elle avoit tenues si haut lors des diminutions, ainsi il seroit difficile que toutes les especes qui sont sorties de France lors des diminutions y puissent rentrer lors de l'augmentation.

Si l'on falsisse les especes de la nouvelle fabrique chez l'Etranger, comme cela arrive presque toujours, la France perd les vingt pour cent que le Roi établit pour la taxe de la monnoie c'est autant de gagné pour l'Etranger, qui prosite en outre du bas prix des Marchandises en

France.

390 Essai sur la nature

Le Roi fait un profit confidérable par la taxe de la monnoie, mais il en coute le triple à la France pour lui faire trouver ce profit.

On comprend bien que dans les tems qu'il y a une balance courante de commerce en faveur de la France contre les Etrangers, le Roi est en état de tirer une taxe de vingt pour cent ou plus, par une nouvelle fabrication d'especes & par une augmentation de leur valeur numéraire. Mais si la balance du commerce étoit contre la France, lors de cette nouvelle fabrication, & augmentation, elle n'auroit pas de fuccès, & le Roi n'en tireroit pas un grand profit: la raison est que dans ces circonftances, on est obligé d'envoïer constamment de l'argent chez l'Etranger. Or l'écu vieux est aussi bon dans les païs étrangers que l'écu de la nouvelle fabrique: cela étant les

du Commerce. III. PART. 391 Juifs & Banquiers donneront une prime ou bénéfice entre quatre yeux pour les vieilles especes, & le particulier qui les peut vendre au dessus du prix de la Monnoie ne les y portera pas. On ne lui donne à la Monnoie qu'environ quatre livres de fon écu, mais le Banquier lui en donnera d'abord quatre livres cinq fols, & puis quatre livres dix, & finalement quatre livres quinze: voila comment il peut arriver qu'une augmentation des especes manque de fuccès; cela ne peut guere arriver lorfqu'on fait l'augmentation après des diminutions indiquées, parcequ'alors la balance se tourne naturellement en faveur de la France, de la maniere que nous l'avons expliqué.

L'expérience de l'augmentation de l'année 1726, peut fervir à confirmer tout ceci, les diminutions qui avoient précédé cette augmentation furent faites 392 Essai sur la nature tout-d'un-coup sans avoir été indiquées, cela empêcha les opérations ordinaires des diminutions, cela empêcha que la balance du commerce ne se tournât fortement en saveur de la France lors de l'augmentation de l'année 1726, aussi peu de personnes porterent leurs vieilles especes à la Monnoie, & on sut obligé d'abandonner le prosit de la taxe qu'on avoit en vue.

Il n'est pas de mon sujet d'expliquer les raisons des Ministres pour diminuer les especes tout-d'un-coup, ni celles qui les tromperent dans le projet de l'augmentation de l'année 1726; je n'ai voulu parler des augmentations & diminutions en France que parceque les esfets qui en résultent quelquesois semblent combattre les principes que j'ai établis, que l'abondance ou la rareté de l'argent dans un Etat, hausse ou baisse les prix de toutes choses à proportion.

du Commerce. III. PART. 393 Après avoir expliqué les effets des diminutions & augmentations des especes, pratiquées en France, je foutiens qu'elles ne détruisent ni n'affoiblissent mes principes: car si l'on me dit que ce qui coutoit vingt livres ou cinq onces d'argent avant les diminutions indiquées, ne coute pas même quatre onces ou vingt livres de la nouvelle fabrique lors de l'augmentation; j'en conviendrai fans m'écarter de mes principes, parcequ'il y a moins d'argent dans la circulation qu'il n'y en avoit avant les diminutions, comme je l'ai expliqué. L'embarras du troc dans les tems & opérations dont nous parlons, caufe des variations dans les prix des choses, & dans celui de l'intérêt de l'argent qu'on ne fauroit prendre pour regle dans les principes ordinaires de la circulation & du troc.

Le changement de la valeur

394 Esfai sur la nature numéraire des especes a été dans tous les tems l'effet de quelque misere ou disette dans l'Etat, ou bien celui de l'ambition de quelque Prince ou Particulier. L'an de Rome 157, Solon augmenta la valeur numéraire des drachmes d'Athênes, après une fédition, & abolition des dettes. Entre l'an 490 & 512 de Rome, la République Romaine augmenta par plufieurs fois la valeur numéraire de ses monnoies de cuivre, de façon que leur as est venu à en valoir six. Le pretexte étoit de subvenir aux besoins de l'Etat, & d'en païer-les dettes, accrues par la premiere guerre Punique: cela ne laiffa pas de causer bien de la confusion. L'an 663, Livius Drufus, Tribun du peuple, augmenta la valeur numéraire des especes d'argent d'un huitieme, en affoiblissant leur titre d'autant: ce qui donna lieu aux Fauxmonnoïeurs de mettre la confu-

du Commerce. III. PART. 395 sion dans le troc. L'an 712, Marc Antoine dans fon Triumvirat, augmenta la valeur numéraire de l'argent, de cinq pour cent, pour fubvenir aux befoins du Triumvirat, en mettant du fer avec l'argent. Plufieurs Empereurs dans la fuite ont affoibli ou augmenté la valeur numéraire des especes: les Rois de France en ont fait autant en différens tems; & c'est ce qui est cause que la livre tournois, qui valoit ordinairement une livre pefant d'argent, est venue à si peu de valeur. Cela n'a jamais manqué de causer du désordre dans les Etats: il importe peu ou point du tout quelle soit la valeur numéraire des especes, pourvû qu'elle foit permanente: la piftole d'Espagne vaut neuf livres ou florins en Hollande, environ dix-huit livres en France, trentefept livres dix fols à Venise, cinquante livres à Parme: on

396 Essai sur la nature échange dans la même proportion les valeurs entre ces différens païs. Le prix de toutes chofes augmente infenfiblement lorsque la valeur numéraire des especes augmente, & la quantité actuelle en poids & titre des especes, eu égard à la vîtesse de la circulation, est la base & la regle des valeurs. Un Etat ne gagne ni ne perd par l'augmentation ou diminution de ces especes, pendant qu'il en conferve la même quantité, quoique les particuliers puissent gagner ou perdre par la variation, fuivant leurs engagemens. Tous les peuples font remplis de faux préjugés & de fausses idées sur la valeur numéraire de leurs especes. Nous avons fait voir dans le chapitre des changes que la regle constante en est le prix & le titre des especes courantes des différens païs, marc pour marc, & once pour once: fi une augdu Commerce. III. Part. 397 mentation ou diminution de la valeur numéraire change pour quelque tems cette regle en France, ce n'est que pendant un état de crise & de gêne dans le commerce: on revient toujours peu-à-peu à l'intrinseque; on y vient nécessairement dans les prix du marché autant que dans les changes avec l'Etranger.

CHAPITRE VI.

Des Banques, & de leur crédit.

SI cent Seigneurs ou Propriétaires de terre, œconomes, qui amaffent annuellement de l'argent par leurs épargnes pour en acheter des terres dans les occasions, déposent chacun dix mille onces d'argent entre les mains d'un Orfévre ou Banquier de Londres, pour n'avoir pas l'embarras de garder cet argent

chez eux, & pour prévenir les vols qu'on leur en pourroit faire, ils en tireront des billets païables à volonté, fouvent ils le laisseront là long-tems, & lors même qu'ils auront fait quelque achat, ils avertiront beaucoup de tems d'advance le Banquier de leur tenir leur argent prêt dans l'intervalle des délais des confultations & écritures de Justice.

Dans ces circonftances le Banquier pourra prêter fouvent quatre vingt-dix mille onces d'argent (des cent mille qu'il doit) pendant toute l'année, & n'aura pas befoin de garder en caiffe plus de dix mille onces pour faire face à tout ce qu'on pourra lui redemander: il a affaire à des perfonnes opulentes & œconomes, à mefure qu'on lui demande mille onces d'un côté, on lui apporte ordinairement mille onces d'un autre côté: il lui fuffit pour l'ordinaire de

du Commerce. III. PART. 399 garder en caisse la dixieme partie de ce qu'on lui a confié. On en a eu quelques exemples & experiences dans Londres, & cela fait qu'au lieu que les particuliers en question garderoient en caisse pendant toute l'année la plus grande partie des cent mille onces, l'usage de le dépofer entre les mains d'un Banquier fait que quatre vingt-dix mille onces des cent mille font d'abord mises en circulation. Voilà premierement l'idée qu'on peut former de l'utilité de ces fortes de banques; les Banquiers ou Orfévres contribuent à accélérer la circulation de l'argent, ils le mettent à interêt à leurs rifques & périls, & cependant ils font ou doivent être toujours prêts à païer leurs billets à volonté & à la présentation.

Si un particulier a mille onces à païer à un autre, il lui donnera en paiement le billet du Banquier

400 Essai sur la nature pour cette fomme : cet autre n'ira pas peut-être demander l'argent au Banquier; il gardera le billet & le donnera dans l'occafion à un troisieme en paiement, & ce billet pourra paffer dans plusieurs mains dans les gros paiemens, fans qu'on en aille de long-tems demander l'argent au Banquier: il n'y aura que quelqu'un qui n'y a pas une parfaite confiance, ou quelqu'un qui a plufieurs petites fommes à païer qui en demandera le montant. Dans ce premier exemple la caiffe d'un Banquier ne fait que la dixieme partie de son commerce.

Si cent Particuliers, ou Propriétaires de terres, déposent chez un Banquier leur revenu tous les fix mois, à mesure qu'ils en sont païés, & ensuite redemandent leur argent à mesure qu'ils ont besoin de le dépenser, le Banquier sera en état de prê-

du Commerce. III. PART. 401 ter beaucoup plus de l'argent qu'il doit & reçoit au commencement des semestres, pour un court terme de quelques mois, qu'il ne le fera vers la fin de ces femestres: & son experience de la conduite de ses Chalans lui apprendra qu'il ne peut guere prêter pendant toute l'année, fur les fommes qu'il doit, qu'environ la moitié. Ces fortes de Banquiers feront ruinés de crédit, s'ils manquent d'un instant à païer leurs billets à la premiere préfentation; & lorsqu'il leur manque des fonds en caisse, ils donneroient toutes choses pour avoir promptement de l'argent, c'est-à-dire beaucoup plus d'interêt qu'ils ne tirent des sommes qu'ils ont prêtées. Cela fait qu'ils fe reglent fur leur expérience pour garder en caisse de quoi faire toujours face, & plutôt plus que moins; ainfi plufieurs Banquiers de cette espece, (& 402 Essai sur la nature c'est le plus grand nombre) gardent toujours en caisse la moitié des sommes qu'on dépose chez eux, & prêtent l'autre moitié à interêt & le mettent en circulation. Dans ce second exemple, le Banquier fait circuler ses billets de cent mille onces ou écus avec cinquante mille écus.

S'il a un grand courant de dépôts & un grand crédit, cela augmente la confiance qu'on a en ses billets, & fait qu'on s'empresse moins à en demander le paiement; mais cela ne retarde ses paiemens que de quelques jours ou femaines, lorfqu'ils tombent entre les mains de personnes qui n'ont pas de coutume de se fervir de lui, & il doit toujours fe regler fur ceux qui font dans l'habitude de lui confier leur argent: si ses billets tombent entre les mains de ceux de son métier, ils n'auront rien de plus pressé que d'en retirer l'argent.

du Commerce. III. Part. 403 Si les personnes qui déposent de l'argent chez le Banquier sont des Entrepreneurs & Négocians, qui y mettent journellement de grosses sommes, & bientôt après les redemandent, il arrivera souvent que si le Banquier détourne plus du tiers de sa caisse il se trouvera embarrassé à faire face.

Il est aisé de comprendre par ces inductions, que les sommes d'argent qu'un Orsévre ou Banquier peut prêter à interêt, ou détourner de sa caisse, sont naturellement proportionnées à la pratique & conduite de ses Chalans: que pendant qu'il s'est vu des Banquiers qui faisoient face avec une caisse de la dixieme partie, d'autres ne peuvent guere moins garder que la moitié ou les deux tiers, encore que leur crédit soit aussi estimé que celui du premier.

Les uns se fient à un Banquier, les autres à un autre, le plus heureux est le Banquier qui a pour Chalans des Seigneurs riches qui cherchent toujours des emplois solides pour leur argent fans vouloir, en attendant, le mettre à intérêt.

Une banque générale & nationale a cet avantage fur la banque d'un Orfévre particulier, qu'on y a toujours plus de confiance; qu'on y porte plus volontiers les plus gros dépôts, même des quartiers de la ville les plus éloignés, & qu'elle ne laisse d'ordinaire aux petits Banquiers que les dépôts de petites fommes, dans leurs quartiers: on y porte même les revenus de l'Etat, dans les païs où le Prince n'est pas abfolu: & cela bien loin d'en altérer le crédit & la confiance, ne fert qu'à l'augmenter.

Si les paiemens dans une banque nationale fe font en écritures ou virement de Parties, il y aura cet avantage, qu'on n'y

du Commerce. III. PART. 405 fera pas fujet aux falfifications, au lieu que fi la Banque donne des billets on en pourra faire de faux & causer du désordre : il y aura aussi ce désavantage, que ceux qui font dans les quartiers de la ville, éloignés de la Banque, aimeront mieux païer & recevoir en argent que d'y aller, & furtout ceux de la campagne; au lieu que si l'on répand des billets de Banque. On s'en pourra fervir de près & de loin. On paie dans les Banques nationales de Venife & d'Amsterdam en écriture seulement; mais à celle de Londres on paie en écritures, en billets & en argent, au choix des particuliers: auffi c'est aujourd'hui la Banque la plus forte.

On comprendra donc que tout l'avantage des Banques publiques ou particulieres dans une ville, c'eft d'accélérer la circulation de l'argent, & d'empêcher qu'il n'y en ait autant de

406 Effai fur la nature refferré qu'il y en auroit naturellement dans plufieurs intervalles de tems.

CHAPITRE VII.

Autres éclaircissemens & recherches sur l'utilité d'une Banque nationale.

L est peu important d'examiner pourquoi la Banque de Venise & celle d'Amsterdam, tiennent leurs écritures dans des monnoies de compte différentes de la courante & pourquoi il y a toujours un agiot à convertir ces écritures en argent courant, ce n'est pas un point qui soit d'aucune utilité pour la circulation. La Banque de Londres ne l'a pas suivie en cela; ses écritures, ses billets & ses paiemens, se font & se tiennent en especes courantes: cela me paroît plus

du Commerce. III. Part. 407 uniforme & plus naturel & non moins utile.

Je n'ai pû avoir des informations exactes de la quantité des fommes qu'on porte ordinairement à ces Banques, ni le montant de leurs billets & écritures, non plus que celui des prêts qu'ils font, & des fommes qu'ils gardent ordinairement en Caiffe pour faire face: quelqu'autre qui fera plus à portée de ces connoiffances en pourra mieux raifonner.

Cependant, comme je fais affez bien que ces fommes ne font pas fi immenfes qu'on le croit communément, je ne laifferai pas d'en donner une idée.

Si les billets & écritures de la Banque de Londres, qui me paroît la plus confidérable, fe montent une femaine portant l'autre à quatre millions d'onces d'argent ou environ un million sterling; & si on se contente d'y

408 Essai sur la nature garder communément en Caisse le quart ou deux cents cinquante mille livres sterling, ou un million d'onces d'argent en efpeces, l'utilité de cette Banque pour la circulation correspond à une augmentation de l'argent de l'Etat de trois millions d'onces, ou fept cents cinquante mille livres sterling, qui est fans doute une somme bien forte & d'une utilité très grande pour la circulation dans les circonstances que cette circulation a befoin d'être accélérée : car j'ai remarqué ailleurs qu'il y a des cas où il vaut mieux pour le bien de l'Etat de retarder la circulation que de l'accélérer. J'ai bien oui dire, que les billets & écritures de la Banque de Londres ont monté dans certains cas, à deux millions sterling; mais cela ne me paroît avoir été que par un accident extraordinaire; & je crois que l'utilité de cette Banque

du Commerce. III. PART. 409 que ne correspond en général qu'à environ la dixieme partie de tout l'argent qui circule en

Angleterre.

Si les éclairciffemens qu'on m'a donnés en gros fur les revenus de la Banque de Venife en mil fept cent dix-neuf font véritables, on pourroit dire en général des Banques nationales que leur utilité ne correspond jamais à la dixieme partie de l'argent courant qui circule dans un Etat: voici à-peu-près ce que j'y ai appris.

Les revenus de l'Etat de Venise peuvent monter annuellement à quatre millions d'onces d'argent qu'il faut païer en écritures à la Banque, & les Collecteurs établis pour cet effet, qui reçoivent à Bergame & dans les païs les plus éloignés les taxes en argent, sont obligés de les convertir en écritures de Banque lors des paiemens qu'ils en font à la République.

410 Essai sur la nature

Tous les paiemens à Venise pour négociations, achats, & ventes, au-dessus d'une certaine fomme modique, doivent par la loi fe faire en écritures de Banque : tous les Détailleurs, qui ont amassé de l'argent courant dans le troc, fe trouvent obligés d'en acheter des écritures pour faire leurs paiemens des gros articles; & ceux qui ont befoin, pour leur dépense ou pour le détail de la baffe circulation, de reprendre de l'argent, font dans le cas de vendre leurs écritures contre de l'argent courant.

On a trouvé que les vendeurs & acheteurs de ces écritures, font communément de niveau, lorsque la somme de tous les crédits ou écritures sur les Livres de la Banque, n'excedent pas la valeur de huit cent mille onces d'argent ou environ.

C'est le tems & l'expérience

du Commerce. III. PART. 411 qui ont donné (suivant mon Auteur) cette connoissance à ces Venitiens. A la premiere erection de la Banque, les particuliers apportoient leur argent à la Banque, pour y avoir des crédits en écritures, pour la même valeur: dans la fuite cet argent déposé à la Banque, fut dépensé pour les besoins de la République, & cependant les écritures confervoient encore leur valeur primordiale, parcequ'il fe trouvoit autant de particuliers qui avoient befoin d'en acheter. que de ceux qui avoient besoin d'en vendre: ensuite l'Etat se trouvant pressé donna aux Entrepreneurs de la guerre des crédits en écritures de Banque, au défaut d'argent, & doubla la fomme de ces crédits.

Alors le nombre des Vendeurs d'écritures étant devenu bien fupérieur à celui des Acheteurs, ces écritures commencerent à 412 Esfai sur la nature perdre contre l'argent, & tomberent à vingt pour cent de perte: par ce discrédit le revenu de la République diminua d'un cinquieme, & le feul remede qu'on trouva à ce désordre, sut d'engager une partie des fonds de l'Etat, pour emprunter à intérêt de l'argent en écritures. Par ces emprunts en écritures on en éteignit une moitié, & alors les Vendeurs & Acheteurs d'écritures fe trouvant à-peu-près de niveau, la Banque à recouvré fon crédit primitif, & la fomme des écritures fe trouve réduite à huit cent mille onces d'argent.

C'est par cette voie qu'on a reconnu que l'utilité de la Banque de Venise, par rapport à la circulation, correspond à environ huit cent mille onces d'argent: & si l'on suppose que tout l'argent courant qui circule dans les Etats de cette République

du Commerce. III. Part. 413 peut monter à huit millions d'onces d'argent, l'utilité de la Banque correspond au dixieme de cet argent.

Une Banque nationale dans la Capitale d'un grand Roïaume ou Etat, semble devoir moins contribuer à l'utilité de la circulation, à cause de l'éloignement de ses Provinces, que dans un petit Etat; & lorsque l'argent y circule en plus grande abondance que chez fes Voisins, une Banque nationale y fait plus de mal que de bien. Une abondance d'argent fictif & imaginaire cause les mêmes désavantages, qu'une augmentation d'argent réel en circulation, pour y hausser le prix de la terre & du travail, foit pour encherir les ouvrages & Manufactures au hafard de les perdre dans la fuite: mais cette abondance furtive s'évanouit à la premiere bouffée de discrédit, & précipite le défordre.

414 Essai sur la nature

Vers le milieu du Regne de Louis XIV en France, on y voïoit plus d'argent en circulation que chez les Voifins, & on y levoit les revenus du Prince fans le fecours d'une Banque, avec autant d'aifance & de facilité qu'on leve aujourd'hui ceux d'Angleterre, avec le fecours de la Banque de Londres.

Si les viremens de partie à Lyon montent dans une de ses quatre Foires à quatre-vingt millions de livres, si on les commence, & fi on les finit avec un feul million d'argent comptant, ils font fans doute d'une grande commodité pour épargner la peine d'une infinité de transports d'argent d'une maison à une autre; mais à cela près, on conçoit bien qu'avec ce même million de comptant qui a commencé & conclu ces viremens, il feroit très possible de conduire dans trois mois tous

du Commerce. III. PART. 415 les paiemens de quatre-vingt millions

Les Banquiers, à Paris, ont fouvent remarqué que le même fac d'argent leur est rentré quatre à cinq fois dans les paiemens d'un feul jour, lorsqu'ils avoient beaucoup à païer & à recevoir.

Je crois les Banques publiques d'une très grande utilité dans les petits Etats, & dans ceux ou l'argent est un peu rare; mais je les crois peu utiles pour l'avantage folide d'un grand Roïaume.

L'Empereur Tibere, Prince fevere & œconome, avoit amaffé dans le Tréfor de l'Empire deux milliards fept cents millions de Sesterces, ce qui correspond à vingt-cinq millions sterlings, ou cent millions d'onces d'argent : fomme immenfe en especes pour ces tems-là, & même pour aujourd'hui: il est vrai qu'en resserrant tant d'argent, il gêna la circulation, & que l'argent devint bien plus rare à Rome qu'il n'avoit été.

Tibere, qui attribuoit cette rareté aux monopoles des Gens d'affaires & Financiers qui affermoient les revenus de l'Empire, ordonna par un Edit qu'ils achetaffent des terres pour les deux tiers au moins de leur fonds. Cet Edit, au lieu d'animer la circulation, la mit entierement en défordre : tous les Financiers refferroient & rappelloient leurs fonds, fous, prétexte de fe mettre en état d'obéir à l'Edit, en achetant des terres, qui au lieu d'encherir devenoient à beaucoup plus vil prix par la rareté de l'argent en circulation. Tibere remedia à cette rareté d'argent, en prêtant aux particuliers fous bonnes cautions, feulement trois cents millions de Sefterces : c'est-à-dire , la neuvieme partie des especes qu'il avoit dans fon tréfor

du Commerce. III. PART. 417 Si la neuvieme partie du tréfor fuffisoit à Rome pour rétablir la circulation, il fembleroit que l'établissement d'une Banque générale dans un grand Roïaume, où fon utilité ne corresponderoit jamais à la dixieme partie de l'argent qui circule, lorsqu'on n'en resserre point, ne feroit d'aucun avantage réel & permanent, & qu'à le confiderer dans sa valeur intrinseque, on ne peut le regarder que comme un expédient pour gagner du tems.

Mais une augmentation réelle de la quantité d'argent qui circule est d'une nature différente. Nous en avons déja parlé, & le Trésor de Tibere nous donne encore occasion d'en toucher un mot ici. Ce Tresor de deux milliards sept cents millions de Sesterces, laissé à la mort de Tibere, sur dissiple par l'Empereur Caligula son Successeur dans

moins d'un an. Aussi ne vit-on jamais à Rome l'argent si abondant. Quel en sut l'effet? Cette quantité d'argent plongea les Romains dans le luxe, & dans toutes sortes de crimes pour y subvenir. Il sortoit tous les ans plus de six cents mille livres sterlings hors de l'Empire pour les marchandises des Indes; & en moins de trente ans l'Empire s'appauvrit, & l'argent y devint très rare sans aucun démembrement ni perte de Province.

Quoique j'estime qu'une Banque générale est dans le fond de très peu d'utilité solide dans un grand Etat, je ne laisse pas de convenir qu'il y a des circonstances où une Banque peut avoir des essets qui paroissent étonnans.

Dans une Ville où il y a des dettes publiques pour des fommes confidérables, la facilité d'une Banque fait qu'on peut vendre & acheter ses fonds ca-

du Commerce. III. PART. 419 pitaux dans un instant, pour des fommes immenses, sans causer aucun dérangement dans la circulation. Qu'à Londres un particulier vende fon capital de la Mer du Sud, pour acheter un autre capital dans la Banque ou dans la Compagnie des Indes, ou bien dans l'esperance que dans quelques-tems il pourra acheter à plus bas prix un capital dans la même Compagnie de la Mer du Sud, il s'accommode toujours de Billets de banque, & on ne demande ordinairement l'argent de ces Billets que pour la valeur des intérêts. Comme on ne dépense guere fon capital, on n'a pas besoin de le convertir en especes, mais on est toujours obligé de demander à la Banque l'argent nécessaire pour la subsistance, car il faut des especes dans le bas troc.

Qu'un Propriétaire de terres

420 Essai sur la nature

qui a mille onces d'argent, en paie deux cents pour les intérêts des fonds publics, & en dépense lui-même huit cents onces, les mille onces demanderont toujours des especes : ce Propriétaire en dépensera huit cents, & les Propriétaires des fonds en dépenseront 200. Mais lorsque ces Propriétaires font dans l'habitude de l'agiot, de vendre & d'acheter des fonds publics, il ne faut point d'argent comptant pour ces opérations, il fuffit d'avoir des billets de banque. S'il falloit retirer de la circulation, des especes pour servir dans ces achats & ventes, cela monteroit à une somme considérable, & gêneroit fouvent la circulation, ou plutôt il arriveroit dans ce cas, qu'on ne pourroit pas vendre & acheter fes capitaux fi fréquemment.

C'est sans doute l'origine de ces capitaux, ou l'argent qu'on

du Commerce. III. PART. 421 a dépofé à la Banque & qu'on ne retire que rarement, comme lorfqu'un Propriétaire des fonds fe met dans quelque négoce où il faut des especes pour le détail, qui est cause que la Banque ne garde en caiffe que le quart ou la fixieme partie de l'argent dont elle fait ses billets. Si la Banque n'avoit pas les fonds de plusieurs de ces capitaux, elle se verroit, dans le cours ordinaire de la circulation, réduite comme les Banquiers particuliers à garder la moitié des fonds qu'on lui met entre les mains, pour faire face; il est vrai qu'on ne peut pas distinguer par les Livres de la Banque ni par ses opérations, la quantité de ces fortes de capitaux qui passent en plusieurs mains, dans les ventes & achats qu'on fait dans Change-alley, ces billets font fouvent renouvellés à la Banque & changés contre d'autres dans le troc. Mais

422 Essai sur la nature

l'expérience des achats & ventes de capitaux des fonds fait bien voir que la fomme en est considérable: & fans ces achats & ventes, les fommes en dépot à la Banque seroient sans difficulté moins considérables.

Cela veut dire que lorsqu'un Etat n'est pas endetté, & n'a pas besoin des achats & ventes de capitaux, le secours d'une Banque y sera moins nécessaire & moins considérable.

Dans l'année mil fept cent vingt, les capitaux des fonds publics & des Bublles qui étoient des attrapes & des entreprifes de Sociétés particulieres à Londres, montoient à la valeur de huit cents millions sterlings, cependant les achats & ventes de capitaux si venimeux se faisoient sans peine, par la quantité de billets de toutes especes qu'on mit sur la place, pendant qu'on se contentoit des mêmes papiers

.

du Commerce. III. Part. 423 pour le paiement des intérêts; mais fitôt que l'idée des grandes fortunes porta nombre de particuliers à augmenter leur dépenfe, à acheter des équipages, des linges & foieries étrangeres, il fallut des especes pour tout cela, je dis pour la dépense des intérêts, & cela mit tous les fystèmes en pieces.

Cet exemple fait bien voir, que le papier & le crédit des Banques publiques & particulieres peuvent causer des effets surprenans dans tout ce qui ne regarde pas la dépense ordinaire pour le boire & pour le manger, l'habillement & autres nécessités des familles: mais que dans le train uniforme de la circulation, le fecours des Banques & du crédit de cette espece est bien moins confidérable & moins folide qu'on ne pense généralement. L'argent seul est le vrai nerf de la circulation.

CHAPITRE VIII.

Des rafinemens du crédit des Banques générales.

A Banque nationale de Londres, est composée d'un grand nombre d'Actionaires qui choifissent des Directeurs pour en régir les opérations. Leur avantage primordial confistoit à faire un partage annuel des profits qui s'y faisoient par l'intérêt de l'argent, qu'on prêtoit hors des fonds qu'on déposoit à la Banque; on y a enfuite incorporé des fonds publics, dont l'Etat paie un intérêt annuel.

Malgré un établissement si solide, on a vu (lorfque la Banque avoit fait de groffes avances à l'Etat, & que les porteurs de billets de banque appréhendoient que la Banque ne fut embarrafdu Commerce. III. Part. 425 fée) qu'on couroit fus & que les Porteurs alloient en foule à la Banque pour retirer leur argent: la même chose est arrivée lors de la chûte de la Mer du Sud,

en mil fept cent vingt.

Les rafinemens qu'on apportoit pour foutenir la Banque & modérer fon difcrédit, étoient d'abord d'établir plufieurs Commis pour compter l'argent aux Porteurs, d'en faire compter de groffes fommes en pieces de fix & de douze fols, pour gagner du tems, d'en païer quelques parties aux Porteurs particuliers qui étoient-là à attendre des journées entieres pour être païés à leur

tour; mais les fommes les plus confidérables à des amis qui les emportoient & puis les rapportoient à la Banque en cachette, pour recommencer le lendemain le même manége: par ce moïen la Banque faifoit bonne contenance & gagnoit du tems; en

attendant que le discrédit se ralentit; mais lorsque cela ne suffisoit pas, la Banque ouvroit des souscriptions, pour engager des Gens accrédités & solvables, à s'unir pour se rendre garans de grosses sommes & maintenir le crédit & la circulation des billets de banque.

Ce fut par ce denier rafinement que le crédit de la Banque se maintint en mil sept cent vingt, lors de la chûte de la Mer du Sud; car aussi-tôt qu'on sut dans le public que la souscription sut remplie par des Hommes riches & puissans, on cessa de courir à la Banque, & on y apporta à l'ordinaire des dépôts.

Si un Ministre d'Etat en Angleterre, cherchant à diminuer le prix de l'intérêt de l'argent, ou par d'autres vues, sait augmenter le prix des fonds publics à Londres, & s'il a assez de cré-

du Commerce. III. PART. 427 dit sur les Directeurs de la Banque, pour les engager (fous obligation de les dédommager en cas de perte) à fabriquer plufieurs billets de banque, dont ils n'ont reçu aucune valeur, en les priant de se servir de ces billets eux-mêmes pour acheter plufieurs parties & capitaux des fonds publics; ces fonds ne manqueront pas de hauffer de prix, par ces opérations: & ceux qui les ont vendus, voïant ce haut prix continuer, se détermineront peut-être, pour ne point laisser leurs billets de banque inutiles & croïant par les bruits qu'on feme que le prix de l'intérêt va diminuer & que ces fonds haufferont encore, de les acheter à un plus haut prix qu'ils ne les avoient vendus. Que si plusieurs particuliers, voiant les Agens de la Banque acheter ces fonds, fe mêlent d'en faire autant croïant profiter comme eux, les fonds publics augmenteront de prix, au point que le Ministre souhaitera; & il se pourra faire que la Banque revendra adroitement à plus haut prix tous les sonds qu'elle avoit achetés, à la sollicitation du Ministre, & en tirera nonseulement un grand profit, mais retirera & éteindra tous les billets de banque extraordinaires qu'elle avoit fabriqués.

Si la Banque seule hausse le prix des fonds publics en les achetant, elle les rabaissera d'autant lorfqu'elle voudra les revendre pour éteindre ses billets extraordinaires; mais il arrive toujours que plusieurs particuliers voulant imiter les Agens de la Banque dans leurs opérations, contribuent à les foutenir; il y en a même qui y font attrapés faute de favoir au vrai ces opérations, où il entre une infinité de rafinemens, ou plutôt de fourberies qui ne font pas de mon fujet.

du Commerce. III. PART. 429 Il est donc constant qu'une Banque d'intelligence avec un Ministre, est capable de hausser & de foutenir le prix des fonds publics, & de baiffer le prix de l'intérêt dans l'Etat au gré de ce Ministre, lorsque les opérations en font menagées avec discrétion, & par-là de libérer les dettes de l'Etat; mais ces rafinemens qui ouvrent la porte à gagner de grandes fortunes, ne font que très rarement menagés pour l'utilité feule de l'Etat; & les opérateurs s'y corrompent le plus fouvent. Les billets de banque extraordinaires, qu'on fabrique & qu'on répand dans ces occafions, ne dérangent pas la circulation, parcequ'étant emploïés à l'achat & vente de fonds capitaux, ils ne fervent pas à la dépenses des familles, & qu'on ne les convertit point en argent; mais fi quelque crainte ou accident imprévu pouffoit

430 Essai sur la nat. du Com. Porteurs à demander l'argent à la Banque, on en viendroit à crever la bombe, & on verroit que ce sont des opérations dangereuses.

FIN.

PREMIERE PARTIE.

\mathcal{D}
CHAP. I. DE la Richesse. page, 1. CHAP. II. Des Sociétés d'Hom-
page, 1.
CHAP. II. Des Sociétés d'Hom-
mes. 3.
CHAP. III. Des Villages. 9.
CHAP. IV. Des Bourgs. 12.
CHAP. V. Des Villes. 16.
CHAP. VI. Des Villes capitales.
21.
CHAP. VII. Le travail d'un La-
boureur vaut moins que celui
d'un Artisan. 23.
CHAP. VIII. Les Artisans ga-
gnent, les uns plus, les autres
moins, selon les cas & les cir-
constances différentes. 25.

- Chap. IX. Le nombre de Laboureurs, Artifans & autres, qui travaillent dans un état, fe proportionne naturellement au befoin qu'on en a. 28.
- CHAP. X. Le prix & la valeur intrinseque d'une chose en général est la mesure de la terre & du travail qui entrent dans sa production.
- Chap. XI. Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail. 40.
- CHAP. XII. Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.
- Chap. XIII. La circulation & le troc des denrées & des marchandifes, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hasard.
- Chap. XIV. Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince,

Prince, & principalement des Propriétaires de terre, determinent les ufages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & caufent, au Marché, les variations des prix de toutes choses. 76

CHAP. XV. La multiplication & le décroissement des Peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de terres. 86

Chap. XVI. Plus il y a de travail dans un Etat, & plus l'Etat est censé riche naturellement.

113

CHAP. XVII. Des Métaux & des Monnoies, & particulierement de l'or & de l'argent 126

SECONDE PARTIE.

2
Chap. I. Du Troc. 151
CHAP. II. Des prix des Marchés
155
CHAP. III. De la circulation de
l'Argent. 159
CHAP. IV. Autre reflexion sur la
vitesse ou la lenteur de la cir
culation de l'argent, dans le
troc. 183
CHAP. V. De l'inégalité de la
circulation de l'argent effectif
dans un Etat. 197
CHAP. VI. De l'augmentation
& de la diminution de la quan
tité d'argent effectif dans un
Etat. 211
CHAP. VII. Continuation du
même sujet de l'augmentation
& de la diminution de la quan
tite d'argent effectif dans un
Etat. 232

Chap. VIII. Autre Reflexion fur l'augmentation & fur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat. 239 Chap. IX. De l'interêt de l'argent, & de fes causes. 264 Chap. X. Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent, dans un Etat. 282

TROISIEME PARTIE.

. D
Chap. I. Du Commerce avec
l'Etranger. 297
l'Etranger. 297 Chap. II. Des Changes & de
leur nature. 323
CHAP. III. Autres éclaircisse-
mens pour la connoissance de
la nature des changes. 340
CHAP. IV. Des variations de la
proportion des valeurs, par
rapport aux Métaux qui ser-
vent de monnoie. 355

CHAP. V. De l'augmentation &
de la diminution de la valeur
des especes monnoïées en deno-
mination. 381
CHAP. VI. Des Banques, & de
leur crédit. 397
CHAP. VII. Autres éclaircisse-
mens & recherches sur l'utilité
d'une Banque nationale. 406
CHAP. VIII. Des rafinemens
du crédit des Banques généra-
les. 426.

FIN.











